Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17889 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — JEUDI 1er AOÛT 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SÉRIES DE L'ÉTÉ

EXCENTRIQUES
Rosa Bonheur
Habillée en homme par autorisation du préfet de police p. 8

AU LARGE
Ouessant, Sein, Molène p. 7

CHÔMAGE
Forte hausse p. 6

SCIENTOLOGIE
Dossier prescrit p. 6

AUTOMOBILE
La crise de Fiat p. 10

VOYAGE
En Forêt-Noire et à Ouarzazate p. 14 et 15

FESTIVALS
Montpellier p. 18

International 2
France-Société 5
Régions 7
Horizons 8
Entreprises 10
Marchés 12
Aujourd'hui 13
Météorologie-Jeux ... 16
Carnet 17
Abonnements 17
Culture 18
Radio-Télévision 21

Faut-il faire la guerre à l'Irak ?

ALORS QUE la presse américaine publie chaque semaine ou presque les détails du *« dernier scénario »* d'une attaque des Etats-Unis contre l'Irak, le Congrès, à Washington, demande des explications à la Maison Blanche. Une série d'auditions devait commencer mercredi 31 juillet devant la commission des affaires étrangères du Sénat sur les risques et les conséquences d'une éventuelle guerre contre l'Irak de Saddam Hussein. Le président George W. Bush a déjà dit qu'il entendait en finir avec le régime de Bagdad. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, assurait encore mardi que *« des bombardements aériens ne seront pas suffisants pour détruire les armes de destruction massive de Saddam Hussein »*.

Les scénarios tournent autour de deux grandes options : une attaque de vaste envergure où, à une intense campagne de bombardements, succéderait l'entrée en action de quelque 250 000 GI chargés de prendre la capitale et d'occuper le pays ; une opération surprise plus rapide, où les bombardements iraient de pair avec le débarquement de quelques milliers de commandos qui isoleraient le pouvoir politique et les centres de décision militaire. Les chefs militaires du Pentagone paraissent des plus réservés sur l'opportunité pour les Etats-Unis d'entrer en guerre contre l'Irak. En privé comme en public, les dirigeants des pays arabes s'y déclarent opposés. Il en va de même de la plupart des responsables politiques européens.

Le Britannique Tony Blair fait exception : il est prêt à engager son pays dans cette opération aux côtés des Etats-Unis. Mais cette position est critiquée au sein de son gouvernement, dans son propre parti, le Labour, et dans l'opinion.

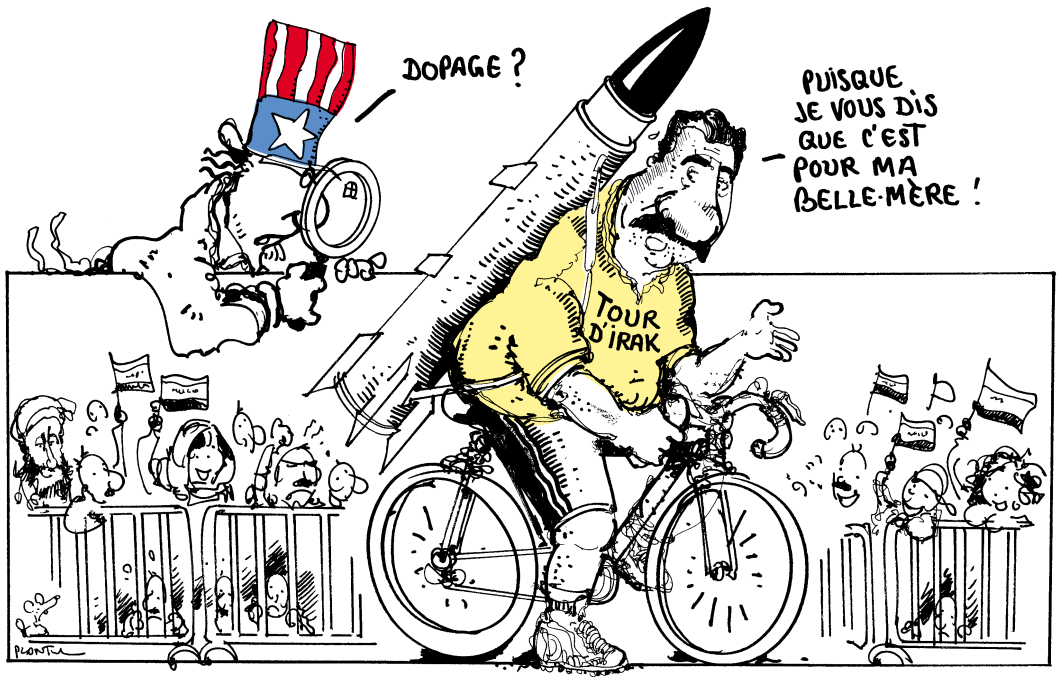

▶ **Attaque massive, frappes aériennes, assaut sur Bagdad : les scénarios de la guerre que veut Bush**

▶ **Le Sénat s'interroge sur l'opportunité et les risques d'une « action préventive »**

▶ **Préparatifs militaires en Grande-Bretagne**

▶ **L'hostilité des pays arabes**

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 9

Ce que gagnent nos ministres

LES SALAIRES des ministres et du premier d'entre eux pourraient augmenter très sensiblement. Un amendement du sénateur socialiste Michel Charasse, voté lors de la discussion du collectif budgétaire, propose d'aligner leur traitement sur celui des parlementaires, indemnités comprises. A l'heure actuelle, un ministre gagne, par mois, 5 445 euros auxquels s'ajoutent 1 300 euros d'indemnités (6 745 euros au total), alors qu'un sénateur ou un député gagnent 4 878 euros auxquels s'ajoute une prime défiscalisée de 5 335 euros pour frais de mandat. Ces disparités provoquent la grogne de bon nombre de ministres qui s'estiment mal payés au regard de leurs responsabilités et par rapport à leurs collègues européens. La réforme des fonds secrets de Matignon, mise en œuvre par Lionel Jospin en 2001, a réglé le cas du traitement des conseillers, mais le problème reste entier pour les émoluments des ministres, privés de tout complément de rémunération autre que des avantages en nature.

▶ **Avec 6 745 euros par mois, un ministre est moins bien payé qu'un député**

▶ **Britanniques, Allemands et Italiens sont mieux traités**

Lire page 5

CHASSE

Dans la ligne de mire, les oiseaux migrateurs

K. MULLARNEY & D. ZETTERSTROM

L'OUVERTURE, le 3 août, de la chasse aux oiseaux migrateurs et au gibier d'eau proposée par le gouvernement suscite un vif débat entre chasseurs, ornithologues et défenseurs de l'environnement. Le Conseil d'Etat devait examiner, mercredi 31 juillet, la légalité de ces décisions au regard de la législation européenne. *Lire page 13*

A Rome, saint Joseph le charpentier l'a emporté sur saint François le simple

ROME
Correspondance

Le conflit annoncé entre saint François et saint Joseph n'aura pas lieu. L'Italie aura bientôt un nouveau jour férié et ce sera probablement le 19 mars, le jour où l'on fête le menuisier le plus célèbre de l'histoire de l'humanité et pas le 4 octobre, fête du saint d'Assise. Le dernier mot revient au Sénat, où la commission des affaires constitutionnelles discute de l'institution de ce jour de congé, mais les frères franciscains ont déjà tranché en abandonnant la partie à la concurrence. Leur porte-parole, le Père Enzo Fortunato, a fait savoir que *« saint François s'est toujours déclaré simple et illettré, à la recherche de la dernière place, jamais de la première. Nous sommes sûrs qu'il aurait fait lui-même le geste de se retirer »*.

La dispute entre les deux saints risquait de prendre une mauvaise tournure. Elle se présente sous forme d'austères projets de loi qui exposent les mérites de l'un ou de l'autre. *« Le père putatif de Jésus »*, Joseph, contre *« le précurseur du dialogue entre les peuples »*, François. Alors que leurs collègues se disputent sur la justice ou le budget de l'Etat, les sénateurs de la commission ont été appelés, eux, à choisir entre les deux saints. Quatre projets de loi au total ont été déposés. Trois soutiennent saint François et sont signés par un centriste de la majorité, un sénateur de Forza Italia et un Vert. Saint Joseph, lui, ne peut compter que sur un seul projet de loi mais il est signé par 130 parlementaires, majorité et opposition confondues.

Avant même le beau geste des frères franciscains, la balance semblait pencher du côté de saint Joseph. Le rapporteur de la commission, le sénateur Gabriele Boscetto, de Forza Italia, avait fait remarquer que Joseph est le seul membre de la Sainte Famille à ne pas avoir sa propre fête. Les partisans de François répondaient par le besoin d'un dialogue et d'une spiritualité dont leur saint est le meilleur symbole.

La solution serait simple si l'on pouvait fêter les deux, mais il n'y a qu'une seule journée à disposition. Ce jour-là, entreprises et bureaux sont fermés. La productivité du pays diminue. D'où la nécessité de ce « choix douloureux » pour les sénateurs. C'est le très catholique Giulio Andreotti, alors président du conseil, qui, face à une conjoncture économique difficile, avait supprimé quelques jours fériés, dont le 19 mars.

Salvatore Aloïse

PORTRAIT

Musiques de noce et d'exil

JÉRÔMEGALLAND/ALEPH

DEPUIS *Le Temps des Gitans*, la musique de Goran Bregovic, cocktail d'énergie et de nostalgie, enchante son auditoire. *Lire page 18*

■ ANALYSE

Justice : le tour de vis contre les mineurs

LE TON sécuritaire de la campagne électorale semble avoir porté ses fruits. Profitant de la torpeur de l'été, et au prétexte de mettre en œuvre le plus tôt possible ses engagements de campagne, le gouvernement est en train de faire adopter, dans l'indifférence quasi générale et en utilisant la procédure d'urgence, une réforme bouleversant la philosophie globale de la justice des mineurs.

Sujet récurrent de polémique, l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante, qui prône la primauté de l'éducatif sur la répression, n'est certes pas attaquée de façon frontale par le projet de loi présenté par le garde des sceaux, Dominique Perben. La manière de procéder est plus subtile : c'est en effet sous couvert de *« combler les insuffisances du dispositif pénal actuel »* et afin de mieux lutter contre le *« rajeunissement et l'aggravation de la délinquance des mineurs »* que le projet du gouvernement privilégie les mesures répressives sur l'accompagnement éducatif, renversant ainsi implicitement le paradigme fondateur de la justice des mineurs.

Pour fonder ce tour de vis répressif, le projet de loi Perben procède par une série d'évidences, à laquelle il répond par des solutions se présentant sous les atours du bon sens. Ainsi, c'est parce que les mineurs délinquants sont réputés être de plus en plus jeunes que le gouvernement crée des *« sanctions éducatives »* pour les enfants de 10 à 13 ans, faisant mine d'ignorer qu'à cet âge ils sont déjà accessibles à des mesures éducatives comme la liberté surveillée, le placement dans un foyer ou la réparation – en 2000, 2 811 mineurs de moins de 13 ans ont fait l'objet de telles mesures.

Cécile Prieur

Lire la suite et un point de vue page 9

M 00147 - 801 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

« L'AXE DU MAL »

Par touches successives, la Maison Blanche met en scène la faisabilité d'une opération militaire visant à renverser le régime irakien de **SADDAM HUSSEIN**, considéré comme le pôle majeur de l'« axe du Mal » terroriste défini par le président **GEORGE W. BUSH**. Des audiences étaient prévues, mercredi 31 juillet et jeudi 1er août, à la commission des affaires étrangères du Sénat pour en examiner les possibilités, les risques et les conséquences. Depuis des semaines, des « fuites » ont été organisées vers la presse pour présenter les **OPTIONS MILITAIRES** envisageables, allant d'une attaque massive à des frappes aériennes, ou encore reprenant le scénario de l'opération « Liberté immuable » contre les talibans et le réseau Al-Qaida en Afghanistan, avec l'appui de **FORCES D'OPPOSITION** irakiennes qui restent à trouver et à former.

Attaquer l'Irak : le débat est ouvert aux Etats-Unis

Le Sénat américain entreprenait, mercredi, d'examiner les possibilités et les risques d'une offensive militaire contre le régime de Bagdad en vue d'éliminer Saddam Hussein. Pas à pas, l'administration Bush construit son scénario, mais rencontre des critiques quant aux moyens et aux coûts

NEW YORK
de notre correspondant

« Notre engagement doit être clair pour tout le monde, nos amis comme nos ennemis, l'Amérique ne laissera pas la sécurité et la paix entre les mains de quelques hommes diaboliques et destructeurs. » George Bush tenait ces propos le 19 juillet, à Fort Drum, dans l'Etat de New York, devant des soldats de retour d'Afghanistan. *« Dans certaines parties du monde, il n'y aura pas d'autre solution qu'une action directe des Etats-Unis. A ce moment-là, nous vous enverrons remporter les batailles que vous seuls pouvez gagner »*, a ajouté le président. L'auditoire lui a répondu en criant *« allons chercher Saddam »*.

Pas à pas, l'administration construit le scénario d'une prochaine attaque de l'Irak. A en croire les « fuites » successives, le Pentagone affine ses plans. Il a convié six groupes de l'opposition irakienne à Washington le mois prochain pour *« une réunion de travail »*. Selon des confidences faites mardi 30 juillet par Joseph Biden, le président démocrate de la commission des affaires étrangères du Sénat, une opération militaire semble peu vraisemblable avant l'année prochaine.

George Bush doit convaincre le Congrès et l'opinion publique de la nécessité de mettre fin à la menace Saddam Hussein. Des parlementaires démocrates et républicains le pressent de commencer à expliquer ses objectifs et ses intentions avant d'engager des forces contre un gouvernement qui n'a pas agressé les Etats-Unis ou envahi un de ses voisins. La nouvelle doctrine stratégique, dite de *« l'action préventive »*, demande encore à être argumentée et expliquée. *« Mais compte tenu de tout ce que nous avons déjà dit et répété sur la nécessité de changer de régime à Bagdad, notre crédibilité de première puissance mondiale se trouve en jeu maintenant »*, souligne James Schlesinger, ancien secrétaire à la défense.

Des audiences sont prévues les 31 juillet et 1er août à la commission des affaires étrangères du Sénat sur les risques et les conséquences d'une intervention militaire. Lors des dernières semaines, des parlementaires ont fait part publiquement de leurs craintes. *« Nous voulons évidemment que Saddam s'en aille, mais il faut une raison pour déclencher une attaque »*, a déclaré le démocrate Carl Levin, président de la commission sénatoriale des armées. *« Cela doit être l'implication de Saddam dans les attaques du 11 septembre, ou la preuve qu'il a l'intention d'utiliser des armes chimiques, biologiques ou nucléaires »*, a-t-il ajouté.

Le moyen le plus facile de justifier une attaque serait de lier formellement Saddam à Al-Qaida. Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, a déclaré mardi que *« des membres du réseau d'Oussama Ben Laden se cachent en Irak »*. Le sénateur Joseph Biden estime que, si le président prouve l'existence de tels liens, *« ils lui donnent tout pouvoir pour utiliser la force »*. Selon des juristes, les résolutions votées par les Nations unies dans les jours suivant les attentats contre New York et Washington légitimeraient alors aussi une telle opération. Celle du 14 septembre autorise le président des Etats-Unis *« à utiliser la force nécessaire et appropriée contre les nations, les organisations et les personnes qui ont décidé, préparé, autorisé, commis ou soutenu des attaques terroristes »*. Reste à apporter les preuves de l'éventuelle collusion, ce que la CIA cherche à faire depuis des mois, sans succès.

ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

L'autre obstacle de taille est militaire. Une opération mobilisant des centaines de milliers de soldats, pour l'essentiel américains, est loin de faire l'unanimité au Pentagone et chez le traditionnel allié britannique. D'où l'apparition récente d'un nouveau scénario impliquant moins d'hommes (entre 50 000 et 75 000) et consistant à s'en prendre directement à la tête du régime. Cette option s'appuierait sur la capacité de frapper avec précision de l'aviation et les possibilités de déplacement rapide des troupes, notamment par le biais d'opérations héliportées. Il s'agit aussi d'empêcher Saddam d'utiliser ses armes de destruction massive contre les soldats engagés, mais aussi les alliés des Etats-Unis et notamment Israël.

Cette option, sans doute plus risquée militairement, aurait aussi le grand avantage d'être moins coûteuse. En 1990-1991, les alliés avaient payé 80 % d'une facture dont l'équivalent en dollars actuels est estimé à 79,9 milliards par la commission budgétaire de la Chambre des représentants. Il ne sera plus question cette fois de trouver de généreux donateurs. Enfin, un déploiement accéléré des troupes et une victoire rapide fragiliseraient moins les gouvernements arabes impliqués.

L'administration Bush doit aussi et surtout mesurer les conséquences d'une telle attaque dans la région. Pour minimiser l'hostilité affichée des Européens et surtout des régimes arabes modérés, le gouvernement ne cesse d'expliquer que les discours tenus en privé et en public sont différents. Certains fonctionnaires mettent en avant les effets positifs, selon eux, d'une éviction de Saddam Hussein. Elle permettrait à leurs yeux de trouver plus facilement une issue au conflit israélo-palestinien en portant un coup sévère au front du refus. Elle changerait les rapports de forces au Moyen-Orient et dans le monde musulman. Elle enverrait un message sans équivoque à la Syrie et à l'Iran et montrerait que la destruction du régime taliban était bien la première étape de la guerre contre le terrorisme.

Voilà pour le scénario des partisans de l'attaque. Il en existe un autre : une campagne militaire difficile, une radicalisation des opinions arabes et l'éventuelle utilisation d'armes chimiques ou biologiques par un régime irakien aux abois dont personne ne peut mesurer les conséquences.

Eric Leser

Le soutien du Congrès est fort souhaitable

Le président américain George W. Bush peut théoriquement se passer de l'aval du Congrès. Certains estiment même qu'un débat parlementaire pourrait affaiblir le consensus existant dans la population américaine sur la nécessité de chasser le maître de Bagdad et réduire encore l'effet de surprise. Mais en procédant ainsi, le président se priverait d'un soutien d'autant plus nécessaire que l'opération s'annonce risquée. Il faut préparer les Américains à d'inévitables pertes. *« Un vote parlementaire est tout simplement indispensable »*, estiment les sénateurs républicains Arlen Specter et John Warner. Ce sentiment est aujourd'hui partagé au sein de l'administration.

Mardi 30 juillet, Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense a réaffirmé qu'aucune décision d'intervention militaire n'avait été encore prise. *« Si les militaires irakiens se retournaient contre lui* [ndlr : Saddam Hussein], *il n'y aurait sans doute pas besoin »* d'une telle attaque, a-t-il ajouté. *« C'est une pensée agréable ». – (Corresp.)*

Tony Blair se voit reprocher de toutes parts son suivisme à l'égard de la Maison Blanche

LONDRES
de notre correspondant

La presse britannique ne cesse de faire état de nouveaux préparatifs d'une opération militaire d'envergure contre l'Irak à laquelle participerait le Royaume-Uni. A en croire les chroniqueurs défense, le porte-hélicoptères HMS *Ocean* et plusieurs frégates seraient mobilisés. Londres, qui vient de rapatrier 1 700 hommes d'Afghanistan, pourrait ordonner en septembre un rappel massif de réservistes. L'hôte de Downing Street ne cesse de durcir le ton envers le régime de Bagdad, comme l'atteste l'organisation récente dans la capitale d'une réunion d'officiers irakiens pour préparer le renversement de Saddam Hussein.

Pourtant, comme l'a réitéré, le 30 juillet, le ministre de la défense, Geoff Hoon, *« aucune décision politique n'a été prise et aucune décision n'a été prise en ce qui concerne une éventuelle contribution militaire sur le terrain »*. A l'évidence, en restant vague sur le type d'action armée qui pourrait être nécessaire contre les armes de destruction massive dont disposerait l'Irak, Tony Blair s'efforce aujourd'hui de ne pas apparaître comme trop inféodé à l'administration Bush. Sa marge de manœuvre sur le plan intérieur apparaît, en effet, limitée.

A l'aile gauche travailliste, qui exige un débat d'urgence au Parlement, vient s'ajouter l'hostilité du très puissant lobby des militaires à la retraite. *« Si nous, en Occident, étions confiants quant à la solidité de nos motifs d'envahir l'Irak, nous devrions obtenir un accord de l'ONU avant de lancer une offensive »*, insiste Sir Michael Rose, ancien chef des casques bleus en Bosnie, qui se prononce en faveur du maintien de frappes militaires ciblées contre l'Irak. Par ailleurs, les pro-européens du New Labour estiment que cet alignement sur Washington ne peut que saper la mise en place d'une politique communautaire étrangère et de défense.

Pour leur part, les milieux d'affaires redoutent qu'une telle attitude aliène davantage le monde arabe. Les multinationales britanniques implantées dans la région craignent en particulier les possibles représailles contre les très nombreux expatriés britanniques installés en Arabie saoudite ou dans le Golfe. Les multiples avertissements des dirigeants arabes d'un risque de déstabilisation des intérêts britanniques au Proche-Orient trouvent, à l'évidence, un écho auprès de la City.

Autre casse-tête potentiel, Rowan Williams, le nouvel archevêque de Canterbury est un adversaire convaincu d'une éventuelle attaque contre l'Irak. L'action du gouvernement, de surcroît, est pénalisée par une sourde lutte d'influence entre les « faucons », menés par le premier ministre, et les « colombes », représentées par le Foreign Office.

INSPECTEURS EN DÉSARMEMENT

Ces divisions au sommet se reflètent dans les sondages qui montrent une opinion majoritairement contre l'envoi de soldats britanniques et qui reproche à Tony Blair de trop coller à la politique des Etats-Unis. Pourtant, ce soutien au président Bush à l'approche du premier anniversaire des attentats du 11 septembre ne provoque pas de grand débat national. L'opposition conservatrice approuve l'alliance avec la Maison Blanche.

Le remplacement anticipé, comme chef d'état-major, de l'amiral Michael Boyce, qui avait fait publiquement part de son désaccord avec Washington sur la conduite de la guerre contre le terrorisme, laisse les mains libres au premier ministre. Militaire de la vieille d'école, le nouveau chef des armées, Mike Walter, passe pour un professionnel dénué d'états d'âme.

Enfin, si le chef du gouvernement a donné son accord de principe à Bush, c'est sans doute parce qu'il est persuadé que les préparatifs anglo-américains devraient amener Saddam Hussein à autoriser le retour des inspecteurs en désarmement.

A l'appui de cette thèse, les observateurs relèvent qu'une équipe onusienne de contrôleurs experts en armes de destruction massive est actuellement en formation dans un laboratoire ultrasecret de Porton Down dépendant du ministère de la défense.

Marc Roche

France-Allemagne : un mandat de l'ONU

Le président Jacques Chirac et le chancelier allemand Gerhard Schröder ont souligné, mardi 30 juillet, lors de leur rencontre à Schwerin (nord-est de l'Allemagne), qu'une intervention militaire en Irak devait être fondée sur un mandat de l'ONU.

***« Je ne veux pas imaginer une attaque contre l'Irak qui ne pourrait, le cas échéant, être justifiée que s'il existe une décision du Conseil de sécurité de l'ONU. C'est la position de l'Allemagne et de la France »*, a dit M. Chirac.**

Le chef de l'Etat a encore déclaré : *« Je ne peux pas imaginer que les autorités irakiennes ne comprennent pas que leur intérêt est d'accepter les propositions du secrétaire général des Nations unies »* sur la levée de l'embargo contre Bagdad et le retour des inspecteurs pour le désarmement irakien. – *(AFP.)*

Janvier 1991, février et décembre 1998

● **Le 17 janvier 1991,** l'opération « Tempête du désert », destinée à libérer le Koweït de l'occupation irakienne, est engagée. L'armée américaine constitue la colonne vertébrale d'une force multinationale de quelque 500 000 hommes agissant en vertu de l'article 7 de la Charte des Nations unies.

● **Le 29 février 1998,** une crise qui a failli dégénérer en conflit armé est désamorcée grâce à l'intervention du président Jacques Chirac et surtout du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. A l'origine de la crise, le refus de Bagdad d'autoriser l'inspection par les experts en désarmement des sites dits « présidentiels ».

● **Dans la nuit du 16 au 17 décembre 1998,** les Etats-Unis et la Grande-Bretagne déclenchent l'opération « Renard du désert », à laquelle participent la marine et l'aviation. Justifiée par le refus de Bagdad de coopérer avec les inspecteurs du désarmement, elle est précédée du retrait, à l'initiative de leur chef, de ces mêmes experts dont Bagdad refuse aujourd'hui le retour.

Les pays arabes jugent une intervention injustifiée

Les voisins de l'Irak s'alarment des conséquences imprévisibles sur les équilibres régionaux d'un conflit armé

CHAQUE FOIS qu'ils en ont l'occasion, les dirigeants arabes disent qu'ils sont hostiles à une intervention militaire contre l'Irak. Non qu'ils aient quelque empathie pour le président irakien et son régime, mais en raison d'une multitude d'impondérables que le roi Abdallah II de Jordanie a résumés l'autre jour d'une formule aussi concise que précise : attaquer l'Irak, c'est *« ouvrir la boîte de Pandore »*, a-t-il déclaré au quotidien britannique *The Times*.

A l'unisson de la communauté internationale, les dirigeants arabes réclament le respect par l'Irak des résolutions de l'ONU, singulièrement pour ce qui concerne le retour sur son territoire des experts en désarmement des Nations unies. Mais ils jugent une intervention militaire d'autant plus injustifiée aujourd'hui qu'aucune preuve, à ce jour, n'a pu être établie quant à des liens éventuels entre l'Irak et le réseau Al-Qaida et qu'il n'existe pas de résolution de l'ONU autorisant une attaque. Surtout comme le font judicieusement remarquer Philip Gordon et Michael O'Hanlon, deux chercheurs américains de la Brookings Institution, *« à l'heure actuelle, les voisins de l'Irak comme l'ensemble des pays du monde estiment qu'il y a plus à perdre qu'à gagner à soutenir le plan américain »*.

Dans un article publié dans la dernière livraison de la revue *Politique internationale* (nº 96 - été 2002), MM. Gordon et O'Hanlon soulignent que les inquiétudes portent sur *« les retombées d'une guerre sur les économies nationales, sur la stabilité régionale et sur l'opinion publique arabe, déjà très remontée contre les Etats-Unis et l'Occident en général, accusés de ne pas faire grand-chose pour mettre un terme aux souffrances des Palestiniens »*.

Qu'ils soient voisins ou non de l'Irak, les pays arabes ont également d'autres raisons de s'inquiéter. Le renversement d'un régime, si détestable soit-il, par une puissance extérieure leur paraît créer un précédent inquiétant, y compris pour eux-mêmes. Qui plus est, et même si cela paraît paradoxal, rien ne garantit qu'une intervention militaire américano-britannique provoquera la chute de Saddam Hussein. Le florilège de « fuites » et autres révélations parfois contradictoires sur des plans d'attaque de l'Irak, relayé par la presse américaine et dans une certaine mesure par les journaux britanniques, accroît l'incertitude.

Et puis, hormis le souhait de voir s'instaurer une démocratie en Irak, rien de sérieux ne paraît être à l'étude à Washington pour un éventuel après-Saddam Hussein. Les divisions de l'opposition sont à cet égard peu encourageantes, quoi qu'en disent les opposants de toutes tendances. Aux côtés du désormais traditionnel Congrès national irakien (CNI), ce rassemblement de formations – dont les royalistes – et de personnalités de l'opposition créé et financé par les Etats-Unis (mais qui n'en est pas moins récusé par la CIA et le département d'Etat), existent le Mouvement de l'entente nationale ainsi qu'un Conseil militaire, formé, avec la bienveillance des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, par un groupe d'officiers de second rang.

Attaquer l'Irak, c'est « ouvrir la boîte de Pandore »

ABDALLAH II DE JORDANIE

Un autre groupe d'officiers se proposerait de créer un Conseil supérieur de salut national. Sans oublier les quatre principales formations historiques de l'opposition, l'Union patriotique du Kurdistan et le Parti démocratique du Kurdistan – qui font partie du CNI visiblement sans trop y croire – du côté kurde, le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak et le parti Al-Daawa, du côté chiite, le Parti communiste.

Tous veulent la chute du gouvernement irakien, mais tous affirment refuser d'être instrumentalisés par les Etats-Unis. Le département d'Etat a invité six de leurs dirigeants à se rendre à Washington vers la mi-août pour discuter des *« prochaines étapes de la coordination »* avec les Etats-Unis. On ignore à ce jour qui répondra à l'invitation, mais il paraît peu vraisemblable que l'ayatollah Mohammad Baqer Al-Hakim, qui dirige le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak, fasse le déplacement.

De tous les invités (les dirigeants des deux partis kurdes, deux dirigeants du CNI, Ahmad Chalabi et Al-Charif Ali Ben Hussein (cousin du dernier roi d'Irak) ainsi qu'Iyad Alaoui, pour le Mouvement de l'entente nationale), l'ayatollah Hakim est en effet le seul à avoir tenu jusqu'à présent à maintenir une distance clairement revendiquée avec les Etats-Unis, tout en autorisant des contacts de représentants de son mouvement avec l'administration américaine.

Qui plus est, l'ayatollah Hakim est très proche de l'Iran, où il réside d'ailleurs depuis plusieurs années. Les menaces américaines de plus en plus insistantes contre Téhéran ne devraient pas lui faciliter la tâche. Ces menaces ne sont pas non plus du goût des pays arabes, qui ont pratiquement tous assaini leurs relations avec l'Iran dans l'espoir d'une plus grande stabilité régionale.

Mouna Naïm

LES TROIS OPTIONS MILITAIRES

Zone de peuplement kurde — Zones d'exclusion aérienne

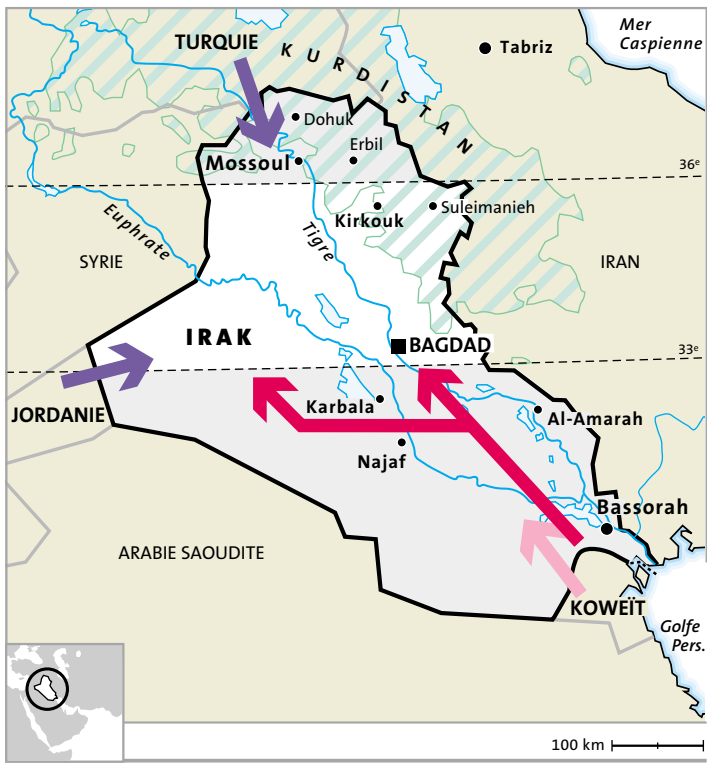

La frappe ciblée — 50 000 à 75 000 soldats attaquent par surprise Bagdad, les dépôts d'armes et les centres de commandement.

L'attaque massive — 250 000 hommes (dont 30 000 Britanniques ?) attaquent à partir du Koweït avec un armement lourd.

L'option « Alliance du Nord » — Quelques centaines de membres des forces spéciales s'infiltrent, en coordination avec les forces d'opposition.

Washington renoue des contacts avec le régime nord-coréen

Colin Powell a rencontré le ministre des affaires étrangères de Pyongyang à Brunei

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La situation se dégèle dans la péninsule coréenne. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, s'est entretenu avec le ministre nord-coréen des affaires étrangères, mercredi 31 juillet, à Brunei, en marge d'un forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) sur les questions de sécurité régionale. D'autre part, après un temps mort de plusieurs semaines, le dialogue inter-coréen doit reprendre. La Corée du Sud a, en effet, accepté une proposition nord-coréenne concernant la préparation d'une septième session interministérielle. Le chef de la diplomatie de Séoul, Choi Sung-hong, devrait rencontrer son homologue de Pyongyang, Paek Nam-sun, lequel aura également, dans le petit sultanat, des entretiens avec Yoriko Kawaguchi, ministre japonais des affaires étrangères.

Les derniers contacts au niveau gouvernemental entre les deux Corées remontent à avril, lorsque Kim Jong-il avait reçu à Pyongyang un envoyé spécial du président Kim Dae-jung. Les perspectives de dialogue s'étaient estompées deux mois plus tard à la suite d'un affrontement naval, le 29 juin, entre les deux flottes.

La semaine dernière, Pyongyang a créé une première surprise en exprimant ses *« regrets »* à propos du grave incident naval. Le 29 juillet, au lendemain de l'audience de cinq heures que lui avait accordée à Pyongyang le leader Kim Jong-il, le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a annoncé, lors d'un passage à Séoul, que la Corée du Nord était *« prête à engager un dialogue constructif avec les Etats-Unis et le Japon sans conditions préalables »*. Le retournement a été confirmé lundi quand Séoul a annoncé avoir accepté une offre de Pyongyang de reprendre le dialogue inter-coréen.

Le revirement de Kim Dae-jung pourrait être lié à la perspective de se retrouver face à des interlocuteurs sud-coréens moins bien disposés quand le mandat du président Kim Dae-jung prendra fin, en février 2003. Le dialogue avec Pyongyang prôné par le président sortant fait face à des critiques croissantes dans le Sud, et l'affrontement naval de juin n'a rien arrangé. La reprise des discussions pourrait porter, dans un premier temps, sur le rétablissement du trafic ferroviaire entre les deux Etats et la réunion des familles. Les sujets les plus délicats devront attendre l'éventuelle réception à Séoul, encore loin d'être programmée, de Kim Jong-il, le premier et seul sommet inter-coréen s'étant tenu à Pyongyang voilà deux ans.

Avant d'arriver à Brunei mardi soir, Colin Powell a déclaré à Singapour suivre de près les déclarations *« toujours positives »* de Pyongyang. A Washington, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a précisé que son gouvernement, contrairement à son objectif en Iraq, ne visait pas un *« changement de régime »* en Corée du Nord ou en Iran. Ces trois pays forment *« l'axe du Mal »* défini en janvier par George Bush.

TERRORISME INTERNATIONAL

Parallèlement, le département d'Etat américain tente de resserrer la lutte contre le terrorisme international en Asie du Sud-Est. Le Forum de l'Asean, qui regroupe vingt-deux pays et l'Union européenne, a entériné mercredi une déclaration des dix Etats membres de l'Asean reconnaissant que *« le terrorisme est une menace mondiale et que la communauté internationale doit s'attaquer aux actes de terrorisme et aux crimes transnationaux qui continuent de menacer la paix mondiale et la stabilité »*. Les *« initiatives concrètes »* et les *« efforts concertés »* envisagés pour y parvenir contribueront à renforcer la main des Américains, qui s'apprêtent à annoncer officiellement la reprise controversée, après trois années de gel, d'une aide militaire réduite à l'Indonésie.

L'Asean a notamment décidé de développer le partage du renseignement *« sur les terroristes et leurs organisations, leurs mouvements, leurs soutiens financiers, de même que de renforcer* [son] *infrastructure juridique et* [ses] *capacités à faire appliquer la loi »*, des mesures qui se jaugeront à leur mise en vigueur.

De toute façon, un éventuel déploiement de forces américaines dans une Asie du Sud-Est où vit un musulman sur six n'est pas à l'ordre du jour. Il ne peut être que l'objet d'accords bilatéraux entre les Etats-Unis et leurs alliés locaux, ce qui n'est le cas, en ce moment, qu'aux Philippines.

Jean-Claude Pomonti

Trois options militaires : frappe ciblée, attaque massive ou réédition de l'Afghanistan

NEW YORK
de notre correspondant

Donald Rumsfeld, le secrétaire américain à la défense, l'a encore affirmé, mardi 30 juillet : *« Des bombardements aériens ne seront pas suffisants pour détruire les armes de destruction massive de Saddam Hussein. »* Si les plans du Pentagone sont loin d'être arrêtés, ils s'affinent depuis plusieurs mois : de la réplique du succès afghan avec la création d'une « Alliance du Nord » au Kurdistan, en passant par une attaque massive et frontale à partir du Koweït, pour finir par une opération directe sur Bagdad et les centres de commandement militaires et politiques du pays.

▶ **La frappe ciblée.** Il s'agit du scénario le plus récent, dont les « fuites » dans la presse remontent à quelques jours. Il répond à bon nombre d'objections contre une opération de grande envergure, mobilisant des centaines de milliers d'hommes pour une attaque frontale. Le nouveau plan implique des forces plus limitées (entre 50 000 et 75 000 soldats) et consiste à attaquer par surprise Bagdad, les dépôts d'armes et les centres de commandement de l'armée irakienne. L'objectif est de couper la tête d'un système très centralisé et hiérarchisé, qui par définition laisse peu d'initiative aux échelons intermédiaires.

Cette option s'appuierait sur la capacité de l'aviation et des missiles de frapper avec précision à longue distance ainsi que sur les possibilités de déplacement rapide des troupes, notamment par le biais d'opérations héliportées en profondeur dans le territoire ennemi. Il s'agit aussi de tuer ou d'isoler le président irakien et de prévenir tout recours à des armes de destruction massive contre les troupes engagées, mais aussi contre les alliés régionaux des Etats-Unis, notamment Israël. Des pays tels que le Koweït, le Qatar, la Turquie, Bahrein, Oman et les Emirats arabes unis seraient d'une manière ou d'une autre impliqués.

« Il existe des divergences de vues sur la meilleure façon de réduire le risque d'utilisation d'armes de destruction massive par Saddam, explique Joseph Biden, président démocrate de la commission des affaires étrangères du Sénat. *C'est pourquoi les arguments en faveur d'une opération au cœur du régime irakien gagnent en crédibilité. Elle diminuerait la possibilité d'utilisation d'armes chimiques ou biologiques. »*

▶**L'attaque massive.** Cette stratégie a été conçue par les officiers du commandement central, l'état-major installé à Tampa, en Floride, et couvrant la zone du Proche-Orient, de l'Asie centrale et de l'Asie méridionale. Les opérations aériennes seraient lancées de huit pays, dont pourraient faire partie la Turquie et le Qatar ; les opérations terrestres partiraient du Koweït. Comme dans les autres scénarios, l'Arabie saoudite n'est pas considérée comme une base d'action possible, alors que la guerre de 1991 avait été menée à partir de son territoire.

Le plan est très élaboré et donne des détails sur les cibles à bombarder – armes antiaériennes, infrastructures, centres de communication – et sur le rôle qui reviendrait à la CIA et aux unités spéciales dans la neutralisation des armes de destruction massive dont disposerait le régime de Bagdad. Quant à l'importance des forces nécessaires, le document reprend le chiffre d'au moins 250 000 hommes, dont le déploiement prendrait des mois.

▶ **L'option « Alliance du Nord ».** Après l'effondrement rapide des talibans, les stratèges américains évoquaient à la fin de l'année dernière un scénario similaire pour l'Irak. Il impliquait un usage massif de l'aviation et quelques centaines de membres des forces spéciales, opérant en coordination avec des forces de l'opposition irakienne et des militaires qui auraient fait défection. Mais en dépit de la volonté de Washington de renforcer, armer, mobiliser et entraîner les forces d'opposition, notamment au Kurdistan, celles-ci sont loin d'avoir les capacités de l'Alliance du Nord. Le général Anthony Zinni, ancien chef d'état-major de l'armée américaine et ancien envoyé spécial au Proche-Orient, ne croit pas à cette possibilité.

E. L.

Un test avec la centrale iranienne de Bouchehr ?

Une attaque de la centrale nucléaire iranienne de Bouchehr pourrait servir de test à la nouvelle doctrine de l'administration américaine dite de l'action préventive, croyait savoir, mardi 30 juillet, le *Washington Post*. Un débat s'est engagé aux Etats-Unis et en Israël sur la question de décider s'il faut attendre que la centrale devienne opérationnelle, dans les deux ou trois prochaines années, indique le *Post*.

Il est question de faire pression sur la Russie, maître d'œuvre du chantier, pour qu'elle arrête délibérément les travaux de construction ; mais, à mesure que les travaux progressent, la centrale devient une cible potentielle de la doctrine qui vise à anticiper les menaces contre la sécurité des Etats-Unis. *« Certains, au sein de l'administration, approuvent une attaque préventive »*, a déclaré au *Post* Anthony Cordesman, expert du Moyen-Orient et spécialiste de la prolifération nucléaire. D'autres estiment que si l'Iran se plie aux exigences internationales, la centrale n'entraînera pas de risques en matière de sécurité.

Un attentat-suicide à Jérusalem a fait sept blessés

Selon le chef des renseignements israéliens, une soixantaine d'attaques seraient en préparation

JÉRUSALEM
correspondance

Après plusieurs heures de recherche, deux Palestiniens porteurs de bombes avaient été arrêtés lundi 29 et mardi 30 juillet. Un troisième a néanmoins réussi à se faire exploser dans le centre de Jérusalem mardi vers 13 heures. Sept personnes ont été blessées, légèrement ou moyennement. Le terroriste appartenait aux Brigades Al-Aqsa, groupe militaire proche du Fatah, le parti de Yasser Arafat. Agé de 17 ans, il était originaire de Beit Jala, près de Bethléem.

Un policier, qui se trouvait dans le secteur, raconte : *« Il n'avait pas l'air suspect. Mais, dès qu'il m'a vu, il a actionné la bombe. »* C'était juste à l'entrée d'une buvette où l'on vend des sandwichs. Le local a été sérieusement endommagé, mais l'explosion, apparemment prématurée de la charge – de puissance moyenne –, dans un lieu peu fréquenté a limité le nombre de victimes. L'impact psychologique sur la population n'en est pas moins dévastateur. Depuis l'élimination de Salah Chéhadé, le chef de la branche militaire du Hamas, le 22 juillet à Gaza, tout le monde en Israël s'attendait à des attentats. Mais à Jérusalem, chaque jour passé sans que l'horreur ne se produise dissipait la peur des habitants. La ville a payé un lourd tribut au terrorisme depuis le début de l'Intifada, le 29 septembre 2000. Sur les 585 Israéliens tués, 106 l'ont été à Jérusalem, soit 18 %, alors que ses habitants de la ville ne représentent que 10 % de la population du pays.

C'est le premier attentat à Jérusalem depuis ceux perpétrés les 18 et 19 juin, qui avaient tué 26 personnes et entraîné la réoccupation des villes palestiniennes de Cisjordanie, où l'armée est toujours installée. Certains mettent en cause l'allégement du couvre-feu accordé depuis quelques jours, à Bethléem et ailleurs.

Deux attaques ont eu lieu, mardi, en Cisjordanie. Deux frères de 52 et 60 ans, habitant la colonie de Tapouach, proche de Naplouse, ont été retrouvés le corps criblé de balles à Jemaaïn, un village palestinien voisin sous contrôle militaire israélien. Apparemment, ils ont été pris dans une embuscade, alors qu'ils étaient venus livrer du mazout à un de leurs clients palestiniens. Les Brigades Al-Aqsa ont revendiqué cette attaque.

PROJET DE SÉPARATION

Quelques heures plus tôt, à une dizaine de kilomètres de là, un Palestinien armé d'un couteau avait réussi à pénétrer dans l'implantation d'Itamar. Il était entré dans la chambre à coucher d'un couple endormi et avait sérieusement blessé le mari. L'armée, intervenue rapidement, avait tué l'assaillant. C'est la troisième infiltration à Itamar. En mai, trois personnes avaient été tuées, en juin cinq membres d'une même famille avaient trouvé la mort. Mardi soir, au journal télévisé, le présentateur interrogeait un spécialiste des affaires militaires sur la possibilité de défendre les colonies : *« C'est difficile. Il n'y a pas de défense totale possible »*, a répondu celui-ci.

Les déclarations du chef des services de renseignements intérieurs, mardi, devant la Commission parlementaire de la défense et des affaires étrangères, ne sont pas non plus de nature à rassurer les Israéliens. Avi Dihter a indiqué que douze attaques avaient été évitées au cours des derniers jours, mais qu'il y en avait encore *« soixante en route à l'heure actuelle »*, menaçant les habitants d'Israël et des colonies. Ces déclarations s'étalaient à la une du quotidien *Maariv* mercredi. M. Dihter a rappelé qu'il était favorable à la création d'une zone-tampon entre la Cisjordanie et Israël.

A ce propos, un rapport publié mercredi par le contrôleur de l'Etat, Eliezer Goldberg, accuse *« le gouvernement de ne pas accorder les moyens nécessaires »* à la mise en œuvre du projet de séparation, pourtant adopté en Conseil des ministres. M. Goldberg conclut : *« Il n'y a pas d'évolution significative de la situation sécuritaire dans la zone de démarcation. »*

Catherine Dupeyron

Un homme de la sécurité israélienne choqué

Le colonel de réserve Moshe Givati, commandant de la brigade d'Hébron pendant la première Intifada, était présent, dimanche 28 juillet, aux obsèques du soldat tué par des Palestiniens deux jours plus tôt. Dans un entretien accordé au quotidien *Haaretz*, il accuse les colons d'être responsables des violences qui ont suivi les funérailles et provoqué la mort d'une Palestinienne de 14 ans. Conseiller pour la sécurité dans les colonies auprès du ministre de la police Uzi Landau, le colonel déclare : *« Des douzaines de brutes, y compris des jeunes d'Hébron, ont fait irruption dans des maisons arabes sans raison.* (...) *Ces gens étaient là dans le but de commettre un pogrom. Des officiers de police ont été frappés. Je suis un ancien de la première Intifada, et je n'ai jamais rien vu de tel. »* La police a relâché les sept Israéliens arrêtés dimanche, mais pour la première fois elle a installé des barrages dans le quartier juif d'Hébron afin d'intercepter les suspects, identifiés grâce aux images filmées pendant l'émeute. – *(Corresp.)*

La dure réalité des réfugiés non palestiniens au Liban

LE LIBAN a beau ne pas avoir signé la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, se prévaloir du fait qu'il accueille déjà sur son territoire *« 350 000 réfugiés palestiniens »*, et d'un contexte économique et social difficile, cela ne l'exonère pas du respect des normes internationales en la matière et de sa propre Constitution, qui l'engage à respecter toutes les conventions de l'ONU, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le fait qu'il se soit fait admettre comme un pays de transit ou d'asile temporaire, et non comme un pays d'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile « non palestiniens » ne l'autorise pas à les traiter de manière pour le moins expéditive.

Dans un rapport qui vient d'être rendu public, et intitulé *« Réfugiés et demandeurs d'asile non palestiniens au Liban : quel avenir ? »*, une mission d'enquête de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) épingle sévèrement les autorités libanaises, mais aussi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) dont l'antenne de Beyrouth, jusqu'à la nomination en janvier 2002 d'un nouveau chef de mission, a failli à certaines de ses obligations envers les réfugiés et demandeurs d'asile *« non palestiniens »*.

La nature de la relation établie entre Beyrouth et le HCR, qui tient à un *« gentleman's agreement »* et non à un accord en bonne et due forme sur les conditions d'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile, a compliqué les choses, comme en atteste le prix payé par ces derniers à la crise qu'a traversé cette relation à partir de 1998 et qui a connu son paroxysme au second semestre 2000.

« UN VIDE JURIDIQUE »

Qu'ils soient irakiens, soudanais, somaliens ou d'autres nationalités, les réfugiés, *« déjà dépourvus de protection dans leur pays d'origine, souffrent d'un manque de respect de leurs droits élémentaires au Liban »*, souligne la FIDH, exemples précis à l'appui. *« Perte de repères »*, *« forte marginalisation territoriale »*, *« perte de statut économique et social »* assimilent le réfugié à un *« paria »*.

La plupart des enfants ne sont pas scolarisés, les réfugiés et demandeurs d'asile ne bénéficient d'aucune sécurité médicale ou sociale. En un mot comme en mille, ils *« entrent dans un vide juridique »* qui les met à la merci d'abus. Le risque d'être arrêtés à n'importe quelle heure du jour et de la nuit pèse sur eux, avec une incarcération à la clef, souvent au-delà de la limite fixée par la loi et pour certains d'entre eux, alors même qu'ils devaient être reçus pour un entretien à l'antenne du HCR, tandis que d'autres sont déjà détenteurs d'une carte du même HCR ou ont été admis par le biais de ce dernier au droit d'accueil dans un autre pays. Les expulsions sont par ailleurs *« massives »* et se font le plus souvent dans des conditions indignes. Toutes ces infractions aux normes internationales se sont aggravées à l'occasion de la crise entre le gouvernement libanais et le HCR.

Celui-ci se voit reprocher des défaillances tant dans la communication et la transparence dans les relations avec les demandeurs d'asile et les réfugiés, que dans la formation de ses agents et officiers de protection de ces derniers.

Tout en se félicitant des mesures décidées par le nouveau chef de mission dès sa prise de fonctions, la FIDH rappelle au HCR qu'il doit faciliter l'accès de ses locaux aux demandeurs d'asile et aux réfugiés, accélérer les procédures de détermination du statut et de réinstallation des intéressés et mettre en œuvre une politique suivie pour les protéger.

M. Na.

MOBECO
DESTOCKAGE
AVANT GROS TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT
SOMMIERS ● MATELAS
TRÉCA - EPÉDA - SIMMONS - DUNLOPILLO - PIRELLI - BULTEX - SWISSFLEX...
Canapés - Salons - Clic-Clac...
DIVA - DUVIVIER - STEINER - HUCKLA - COULON...
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19ème
148, av. de Malakoff - Paris 16ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Sommet de Schwerin : le signal de la relance dans les relations franco-allemandes

Les contentieux sur les questions européennes devront être réglés d'ici à la fin de l'année. Une rencontre informelle par mois est prévue entre dirigeants des deux pays

SCHWERIN (Allemagne)
de nos envoyés spéciaux

Après la baisse d'intensité de la relation franco-allemande ces dernières années, l'heure est à la relance. Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin et Gerhard Schröder n'ont cessé de l'affirmer mardi 30 juillet à Schwerin, où le 79e sommet entre les deux pays a rassemblé de nombreux ministres des deux gouvernements. Rien ne garantit certes que M. Schröder soit encore l'homme de cette relance à l'automne alors que les pronostics, à deux mois des élections en Allemagne, lui sont défavorables. Du moins endosse-t-il aujourd'hui le mot d'ordre avancé par la partie française, comme par son principal rival électoral, le Bavarois Edmund Stoiber.

Il en va de l'avenir de l'Europe : *« C'est presque mécanique ; il n'y a pas de construction possible de l'Europe s'il n'y a pas d'accord entre la France et l'Allemagne »*, a souligné M. Chirac. Et le chancelier en écho a évoqué le *« défi historique »* de l'élargissement de l'Union et de la réforme de ses institutions : *« Nous ne serons à la hauteur que si nous surmontons les divergences qui existent entre nous, par une concertation très étroite ».*

Le sommet de Schwerin ne pouvait pas régler ces contentieux en une journée, d'autant que M. Schröder n'est guère en situation de prendre des engagements lourds pour son pays. Mais l'objectif a été proclamé de leur avoir trouvé une solution d'ici la fin de l'année, afin qu'ils ne retardent pas le processus d'élargissement de l'Union. Un groupe de travail franco-allemand s'attellera à la recherche de compromis sur les questions liées à l'élargissement, notamment celle de l'octroi d'aides agricoles directes (que Berlin conteste) aux pays appelés à intégrer l'Union en 2004. MM. Chirac, Raffarin et Schröder sont convenus, afin d'accompagner ce processus, de se retrouver chaque mois jusqu'à la fin de l'année pour une rencontre informelle dont la première aura lieu début septembre chez le chancelier à Hanovre.

Un consensus devra être trouvé aussi à propos de la réforme des institutions européennes, qui donne lieu aujourd'hui à des approches différentes à Paris et à Berlin. Les représentants des deux pays à la Convention que dirige Valéry Giscard d'Estaing, Pierre Moscovici et Peter Glotz, devront *« parler d'une seule voix »*, défendre des positions communes, a-t-il été dit à Schwerin. Tout reste à faire, mais la volonté d'y parvenir, qui ces derniers mois faisait défaut, a été fermement proclamée.

Beaucoup reste à faire aussi dans le domaine de la défense, que la partie française a tenu à voir figurer dans les conclusions du sommet. Des intentions ont ainsi été réaffirmées : *« l'engagement »* en faveur de l'avion de transport militaire A-400M et la *« fédération »* des systèmes d'observation spatiaux notamment.

Enfin, tout cela devant en dernier ressort résulter d'une même vision du monde partagée par les deux pays, on a décidé de rédiger une déclaration commune qui sera adjointe au traité de l'Elysée, conclu en 1963 entre Adenauer et De Gaulle et dont on célébrera en janvier le 40e anniversaire. La rédaction en a été confiée à Dominique de Villepin et son homologue Joschka Fischer, *« non pas en tant que ministres mais en tant que personnalités*, a commenté M. Chirac, *car il ne s'agit pas d'un travail de bureau, d'un travail de diplomates ; il s'agit d'exprimer une vision pour demain ».*

George Marion et Claire Tréan

Adapter Arte au regard du public allemand

SCHWERIN
de nos envoyés spéciaux

Pour son premier sommet franco-allemand, le tout nouveau ministre français de la culture, Jean-Jacques Aillagon, avait dans sa serviette un dossier délicat : Arte. La chaîne culturelle franco-allemande a un honorable taux d'écoute en France, mais elle est quasiment clandestine en Allemagne, où elle est souvent considérée comme un joujou des Français, volontiers accusés d'intellectualisme. Faut-il, comme le proposent certains, en tirer les conséquences, se séparer à l'amiable et rapatrier la chaîne en France ? Ou, au contraire, faut-il innover en ouvrant Arte à d'autres opérateurs européens ? C'est finalement cette seconde solution que va explorer un groupe de travail. Parmi les propositions susceptibles d'attirer les candidats, des *« décrochages nationaux de programmation »*, alors que, jusqu'ici, la chaîne diffuse dans les deux pays les mêmes programmes. A ce stade de la réflexion, la question délicate du financement par les nouveaux venus n'a pas été abordée.

LE CONTRÔLE DE KIRCH MEDIA

« Nous partageons la conviction que les biens culturels méritent un traitement d'exception », souligne également le compte rendu d'entretien qu'ont eus les deux ministres, allemand et français, de la culture. Tous deux ambitionnent notamment de faire bénéficier le disque d'un taux de TVA réduit.

Au cours de la conférence de presse clôturant le sommet, le chancelier Schröder a assuré que le gouvernement allemand n'avait *« ni la possibilité ni l'intention »* de s'immiscer dans l'appel d'offres auquel pourrait éventuellement participer TF 1 pour le rachat de Kirch Media, le géant en déconfiture de la télévision privée allemande. *« S'il y a un candidat français, à la bonne heure »*, a conclu le chancelier. Invoquant la défense des intérêts allemands, Gerhard Schröder, il y a quatre mois, s'était opposé à la perspective d'une prise de contrôle de Kirch Media par Silvio Berlusconi.

G. M. et C. T.

Dans la chaleur d'une journée caniculaire et d'un bain de foule bilingue

SCHWERIN
de notre envoyé spécial

Au propre comme au figuré, Schwerin a réservé aux participants du 79e sommet franco-allemand un accueil chaleureux. Aucun d'entre eux ne s'est plaint de l'enthousiasme de ses habitants, venus nombreux saluer le président Chirac et le chancelier Schröder traversant à pied une ville abondamment décorée aux couleurs des deux pays. Mais tous se sont plaints de la chaleur accablante tombée sur la ville depuis deux jours. *« Vous avez de la chance de ne pas porter la veste »*, lançait à un journaliste en chemise Michèle Alliot-Marie, coincée dans une seyante mais trop chaude veste blanche. Habillés du costume-cravate de rigueur, ses collègues masculins suaient plus ou moins stoïquement.

La canicule n'a pourtant pas empêché Jacques Chirac de se livrer à l'un des exercices qu'il maîtrise le mieux : le bain de foule. Les honneurs militaires à peine rendus, le président se lance. Premières mains serrées, premiers *« Guten Tag ! »*. La période d'échauffement est brève et très vite le président atteint son meilleur niveau de performance, serrant à un rythme soutenu les mains qui se tendent ou même ne se tendent pas. Ceux qui, nombreux, agitent des drapeaux tricolores, sont rapidement décelés et aussitôt entrepris, gratifiés d'un sonore *« Bonjour, Guten Tag »* bilingue. S'il s'agit d'une femme, la bise vient en prime.

« AH ! C'EST TROP »

Les jeunes sont les plus gâtés. Avisant l'un d'eux qui veut le photographier alors qu'il passe à sa portée, Jacques Chirac s'arrête, le met d'autorité entre lui et le chancelier, lui arrache son appareil et ordonne à l'un de ses collaborateurs de prendre la photo. *« Tu nous as tous ? »*, lui lance-t-il. L'exercice dure quelques secondes et, vite, on enchaîne sur une autre figure, la signature d'autographes. C'est une jeune fille française qui sera, cette fois, la partenaire du champion. *« Comment vous appelez-vous ? Angeline ? Voilà, c'est fait »*, lui lance Jacques Chirac en lui rendant le calepin où il vient de griffonner quelques mots. Angeline en est toute retournée : *« Ah ! c'est trop, j'ai mes genoux qui font les castagnettes »*, murmure-t-elle, pâmée, à ses copines en leur montrant la précieuse signature. Le président, lui, est déjà loin, en train de serrer dans ses bras une Algérienne établie à Schwerin. Petit couac : *« Je ne pardonnerai jamais à la France d'avoir quitté l'Algérie »*, lui dit-elle. *« Ah bon ? »* rétorque un Jacques Chirac décontenancé. Celle-là, visiblement, il ne l'attendait pas.

G. M.

Au Guatemala et au Mexique, le pape défend les indigènes

Jean Paul II canonise Juan Diego (1474-1548), qui devient le premier saint indien de l'Eglise

MEXICO
de notre envoyé spécial

« Jean Paul II, tu es notre frère. Tu es mexicain. » Dès l'arrivée du pape à l'aéroport de Mexico, mardi soir, un public en liesse a crié sa reconnaissance à un homme fidèle, mais usé, au huitième jour de son périple américain. L'histoire d'amour entre le pape et le Mexique remonte à loin. C'est à ce deuxième pays catholique au monde – après le Brésil – que Jean Paul II avait réservé sa première visite en janvier 1979. C'est au Mexique qu'il est revenu pour la cinquième fois, chaleureusement accueilli par le président Vicente Fox. Les relations diplomatiques entre le Vatican et le Mexique ne remontent qu'à 1992. Avant cette date, l'accueil officiel des gouvernements issus du Parti révolutionnaire institutionnel, de tradition anticléricale, était glacial.

Le motif de cette cinquième visite est la canonisation d'un paysan indien, Juan Diego (1474-1548), qui aurait eu des apparitions de la Vierge en 1531. L'image de la Vierge de Guadalupe se serait même imprimée, *« de manière divine »*, selon l'Eglise, sur son poncho. Pure légende, pour les historiens mexicains, mais Juan Diego est une icône nationale. Sur la chapelle des apparitions a été construite la fameuse basilique de Notre-Dame-de-Guadalupe, où Jean Paul II devait célébrer, mercredi 31 juillet, la cérémonie de canonisation. Juan Diego devient ainsi le premier saint indien : une manière pour le pape d'attirer l'attention du monde sur l'identité culturelle et les droits menacés des populations indigènes.

TOMAS MUNITA/AP

La capitale guatémaltèque a réservé au pape un accueil très enthousiaste. « Vous méritez le respect, et vous avez droit à vous réaliser pleinement dans la justice, le développement et la paix », a-t-il déclaré lors de son homélie à l'hippodrome.

« IL ADMIRE VOS VALEURS »

La veille, au Guatemala, il s'était déjà montré insistant sur ce thème, au cours d'une autre canonisation, celle d'un franciscain d'origine espagnole, Pedro de San José de Betancourt (1619-1667), réputé en Amérique centrale pour son action en faveur des pauvres et des Indiens. *« Juan Pablo secundo, te quiere todo el mundo »* (*« Jean Paul II, tout le monde t'aime »*) : pendant trois heures, le même cri a fusé sur l'hippodrome de la capitale guatémaltèque transformé en cathédrale à ciel ouvert, avec des rangs serrés de fidèles – 700 000 selon les estimations —, hérissés de petits drapeaux *« pour la paix au Guatemala »*. De nombreuses délégations étaient venues de toute l'Amérique centrale.

Surmontant péniblement sa fatigue, mais parlant d'une voix claire, Jean Paul II a exprimé son horreur lors de l'homélie devant la situation de ce pays. Il a plaidé pour *« les multitudes d'enfants sans éducation et sans foyer »*, les *« femmes abandonnées »*, les *« exclus »*, les *« victimes des organisations du crime, de la prostitution, de la drogue ».*

Une canonisation n'est pas seulement un acte de dévotion populaire. En proclamant saint un homme connu pour ses œuvres sociales et éducatives au milieu des populations indigènes, le pape a posé un acte politique fort en faveur de cette communauté – 60 % des 12 millions d'habitants du Guatemala – marginalisée au plan social, éducatif et politique. Le passage le plus applaudi de son homélie s'adressait précisément aux Indiens : *« Le pape ne vous oublie pas,* leur a-t-il dit. *Il admire les valeurs de votre culture. »*

De leur côté, les autorités guatémaltèques défendent les progrès accomplis, soulignent l'importance de l'élection d'un Indien à la tête de la deuxième ville du pays, Quetzaltenango, ou la présence au gouvernement (à des postes mineurs) de membres de cette communauté. Mais, souligne un diplomate, le poids politique et social des Indiens est très inférieur à leur poids démographique. C'est aussi l'avis du cardinal Rodrigez Maradiaga, archevêque de Tegucigalpa (Honduras, souvent présenté comme candidat à la succession du pape), présent à la cérémonie, qui a déclaré au *Monde* : *« La pauvreté grandit chaque jour davantage dans toute l'Amérique centrale. Les Indiens subissent une discrimination sociale et ethnique. Mais la pauvreté s'étend aussi dans les couches blanches et métisses, dont le sort ressemble de plus en plus à celui des Indiens. »*

Henri Tincq

La justice s'oppose à la loi antiterroriste britannique

LONDRES. Un magistrat britannique a jugé illégale, mardi 30 juillet, une disposition cruciale d'une loi antiterroriste adoptée après les attentats du 11 septembre 2001 et permettant de détenir sans inculpation des étrangers soupçonnés d'activité terroriste. Le juge Andrew Collins a considéré que cette disposition *« n'était pas seulement discriminatoire, et donc illégale* (...)*, mais aussi disproportionnée »*, faisant valoir qu'elle s'appliquait aux ressortissants étrangers et non aux Britanniques. La mise en détention sans inculpation, ni procès de suspects étrangers constitue l'élément central d'une loi adoptée dans l'urgence en décembre. La loi irait ainsi à l'encontre de l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme qui interdit toute discrimination.

M. Collins a prévenu que son jugement n'entraînait pas la libération des 9 étrangers détenus depuis un mois dans la prison de Belmarsh, au sud-est de Londres, et qui avaient intenté un recours auprès de lui. Le ministère de l'intérieur a en effet fait immédiatement appel, soulignant par ailleurs que les autres dispositions de la loi avaient été avalisées. Le magistrat a reconnu que les attentats du 11 septembre avaient créé une *« situation d'urgence menaçant la vie de la nation ». – (AFP.)*

Radhia Nasraoui rentre à Tunis pour « continuer le combat »

PARIS. L'avocate tunisienne Radhia Nasraoui, en grève de la faim depuis le 26 juin pour demander la libération de son mari, a dénoncé, mardi 30 juillet, le *« régime barbare »* du président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali. A travers son combat personnel, elle a affirmé vouloir *« poser le problème des libertés en Tunisie »* en général, et *« des conditions de détention des détenus politiques et de droit commun »* en particulier. Au passage, l'avocate s'est dite *« exaspérée de voir les personnalités étrangères faire l'éloge du régime »* qui permet la détention de *« centaines de prisonniers politiques »*, et a regretté que la France ait attendu ces derniers jours pour exprimer son inquiétude. *« Il est inacceptable de condamner quelqu'un pour ses idées »*, a-t-elle martelé. Mme Nasraoui a expliqué qu'elle rentrerait dès mercredi en Tunisie *« pour continuer le combat chez* (elle) *avec tous les militants qui* (l')*ont soutenue ».*

Radhia Nasraoui est arrivée lundi en France pour y amener sa fille de 3 ans, Sarra, qui n'était pas autorisée par les autorités tunisiennes à partir seule. Ses deux autres filles de 19 et 13 ans résident déjà à Paris.

DÉPÊCHES

■ **RDC-RWANDA : les présidents des deux pays ont signé un accord,** mardi 30 juillet à Pretoria, en Afrique du Sud, qui doit mettre un terme à un conflit de quatre ans au cours duquel près de deux millions de personnes ont péri. Le projet de paix prévoit le désarmement et le démantèlement des groupes rebelles hutus rwandais en République démocratique du Congo (RDC), responsables du génocide de 1994, puis leur rapatriement en échange d'un retrait des troupes rwandaises du territoire congolais. La Mission d'observation de l'ONU en RDC, la Monuc, aura 120 jours pour vérifier que Kinshasa et Kigali respectent leurs engagements. – *(Reuters, AFP.)*

■ **SOUDAN : le gouvernement soudanais a lancé une offensive d'envergure contre les rebelles du sud du pays.** Jusqu'à 300 personnes auraient été tuées et environ 100 000 déplacées selon l'Armée de libération du Soudan (SPLA). L'annonce de ces combats intervient seulement trois jours après une rencontre historique entre le président soudanais, Omar Al-Béchir, et le chef de la SLPA, John Garang. Les deux hommes avaient assuré qu'ils allaient accroître leurs efforts pour mettre un terme à une guerre civile qui a fait près de deux millions de morts. Depuis 1983, les rebelles du sud à majorité chrétienne et animiste s'opposent au gouvernement islamique de Khartoum, et réclament liberté religieuse et autonomie politique. – *(AFP, Reuters.)*

■ **ESPAGNE : l'ex-flamboyant banquier à la mode des années 1980, Mario Conde, 51 ans, a vu sa peine de dix ans allongée de dix années supplémentaires,** lundi 29 juillet. Il avait déjà été condamné il y a deux ans pour la faillite frauduleuse de la banque qu'il a présidée jusqu'en 1993, le Banesto. Lors de son procès devant l'Audience nationale en l'an 2000, Mario Conde avait été reconnu coupable d'escroquerie et de détournements de fonds, mais non de faux et usage de faux. Les procureurs avaient fait appel de cette sentence et l'affaire a été portée devant le Tribunal suprême, lequel vient de reconnaître M. Conde coupable de tous les chefs d'inculpation retenus contre lui. Ce sera la troisième incarcération de l'ex-banquier, qui a déjà passé près d'un an et demi en prison. – *(Corresp.)*

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

Paris 5e

Mouffetard
4 P., 82 m2, 3 chambres,
2 s. bains, clair, 6e ét., asc.
Challenge Immobilier
Tél. : 01-43-36-70-10.

ACHATS

APPARTEMENTS

ACH. 100 à 120 m2, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e.
01-48-73-23-55, même soir.

VIAGERS

LEGASSE VIAGER
47, av. Bosquet, estimation gratuite. 01-45-55-86-18.
Liste de nos viagers sur :
WWW.VIAGER.FR

LOCATIONS

DEMANDES VIDES

Paris

EMBASSY SERVICE

43, avenue Marceau,
75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER
Locations-ventes,
gérance,
spécialisé depuis plus
de 20 ans dans les quartiers
RÉSIDENTIELS
Recherche pour
CLIENTS ÉTRANGERS
hôtels particuliers,
appts et villas
VIDES et MEUBLÉS
01-47-20-40-03
www.embassy-service.fr

FINANCIÈREMENT parlant, il vaut mieux être chancelier en Allemagne, premier ministre au Royaume-Uni que chef du gouvernement en France. Il vaut mieux aussi être parlementaire que ministre. Ces différences de traitement n'ont pas échappé aux membres du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin qui se plaignent de voir leur **TRAIN DE VIE** baisser – malgré les avantages en nature – depuis leur nomination. Un **AMENDEMENT** du sénateur Michel Charasse (PS), lors de la discussion du collectif budgétaire, pourrait leur permettre d'augmenter leurs émoluments. Le traitement brut mensuel d'un membre du gouvernement serait alors égal au total des indemnités allouées aux députés et sénateurs. Depuis la réforme des **FONDS SPÉCIAUX** en 2001, les ministres ne disposent plus de « compléments » de salaire.

M. Raffarin cherche à revoir le salaire des ministres à la hausse

Depuis leur nomination, les ministres se plaignent d'être moins bien rémunérés que lorsqu'ils étaient députés ou sénateurs. Un amendement déposé au Sénat par Michel Charasse (PS) propose d'aligner leur traitement sur celui des parlementaires. Une augmentation significative

PARLER du salaire de ses ministres ? Jean-Pierre Raffarin n'entend pas épiloguer sur le sujet au moment où « la France d'en haut » est soupçonnée d'être trop bien servie par le premier ministre. L'absence de coup de pouce sur le smic, la hausse de l'essence et des tarifs publics et la baisse de l'impôt sur le revenu, qui profite essentiellement aux plus aisés, sont dans tous les esprits. Bien plus que la question du traitement des ministres, sensiblement réduit depuis la suppression de la part des fonds spéciaux affectée aux rémunérations des membres du gouvernement... Ce lundi 22 juillet, le premier ministre arpente son bureau, comme il le fait lorsqu'un sujet le préoccupe. *« Ce n'est pas une priorité. Nous n'avons pas pour objectif de traiter ce dossier »*, souligne-t-il.

Du coup, c'est le sénateur PS, Michel Charasse, qui semble être venu mettre un terme à l'embarras du premier ministre. Son amendement, adopté mardi 30 juillet, par le Sénat propose d'aligner les rémunérations des membres du gouvernement sur celles des parlementaires et de mettre *« un terme à une situation malsaine et indigne »*. Le traitement brut mensuel des ministres serait égal au total des indemnités allouées aux députés et aux sénateurs (indemnités parlementaires, de fonction et de résidence). Le premier ministre percevrait un traitement supérieur de 60 % à celui de ses ministres. A cela s'ajouterait une *« allocation pour frais d'emploi »* non imposable au moins égale *« à la plus élevée des deux indemnités représentatives des frais de mandats »* des parlementaires. L'amendement, voté avec le collectif budgétaire, et sur lequel les sénateurs socialistes se sont abstenus, devait être examiné, mercredi 31 juillet, en commission mixte paritaire.

Depuis la réforme des fonds spéciaux, votée par le Parlement à l'automne 2001 et entrée en vigueur le 1er janvier, les ministres – y compris le premier d'entre eux – ne disposent plus d'enveloppes leur permettant d'accorder à eux-mêmes et à leurs conseillers des « compléments » de salaire en liquide. *« La situation est claire pour nos collaborateurs, elle ne l'est pas pour nous »*, résume le ministre des affaires sociales, François Fillon.

Inquiet de ses retombées sur l'image de l'équipe Raffarin, Matignon contrôle de près la communication sur ce dossier, sans avoir besoin d'en faire trop : rares sont les ministres qui acceptent de l'aborder. *« C'est un sujet dont on ne parle pas »*, assure M. Fillon. S'ils en parlent peu, ils y pensent beaucoup, n'appréciant guère d'être les premiers à faire les frais de la réforme inachevée des fonds spéciaux. *« C'est la première fois dans l'histoire de la République que les membres du gouvernement sont aussi peu rémunérés »*, s'irrite l'un d'eux. Il s'emporte contre cette *« hypocrisie française »* qui voudrait, selon lui, instituer *« un gouvernement de sans-culottes où on serait payé au smic. Un jour, il faudra disposer d'une fortune personnelle »* pour assumer cette charge, conclut-il.

Un « gouvernement de smicards » n'est pas pour demain. M. Raffarin perçoit 6 541 euros net par mois, auxquels s'ajoute une *« indemnité représentative de frais »* de 2 860,64 euros, selon Matignon. C'est beaucoup moins que Tony Blair ou Gerhard Schröder. Outre des avantages en nature tels que l'appartement ou la voiture de fonction, un ministre gagne 5 445,68 euros (plus 1 301,55 euros d'indemnités) s'il n'est pas fonctionnaire – ce qui est le cas de la plupart d'entre eux. Là encore, cette rémunération est moins élevée que celle de leurs homologues britanniques ou allemands, ce que n'hésitent pas à relever certains ministres. Leurs émoluments sont également inférieurs à ceux des députés, qui gagnent 4 878 euros par mois, auxquels s'ajoute une prime défiscalisée pour frais de mandat de 5 335 euros.

Cette différence n'a pas échappé aux 21 membres du gouvernement (sur 38) qui siégeaient au Palais-Bourbon avant leur nomination... La situation est comparable pour les 4 sénateurs et les 2 députées européennes devenus ministres. *« Je gagne aujourd'hui 40 000 francs nets par mois. Avant, je touchais 55 000 francs »*, concède du bout des lèvres M. Fillon, ancien président de la région Pays de la Loire, député et maire de Sablé (Sarthe). *« J'ai perdu entre 2 500 et 3 000 euros par mois »*, reconnaît Gilles de Robien, ministre de l'équipement et des transports, ex-député de la Somme et maire d'Amiens. A Bercy, Francis Mer gagne onze fois moins que lorsqu'il était coprésident d'Arcelor, numéro un mondial de la sidérurgie.

« LEVER LE TABOU »

Les membres de l'équipe Raffarin estiment avoir d'autres raisons de plaider leur cause : certains soulignent qu'ils sont moins bien traités que leur directeur de cabinet ou que des hauts fonctionnaires de leur administration ; d'autres se réfèrent au traitement du plus haut fonctionnaire de l'Etat, le vice-président du Conseil d'Etat (137 000 euros par an). Le précédent des 136 conseillers de Paris, qui ont décidé, le 8 juillet, de s'accorder une augmentation de 20 % à compter de la fin du mois d'octobre (*Le Monde* du 11 juillet), les incitent à penser que le « tabou » pourrait être levé sans danger.

« Si une décision est prise dans le sens d'un rééquilibrage, cela ne serait pas anormal, compte tenu de nos charges de travail et de nos responsabilités, souligne M. de Robien. *Je ne demande rien, mais je trouverais juste et équitable qu'on soit payé comme un haut fonctionnaire. Toute peine mérite salaire, toute responsabilité mérite traitement. Les Français peuvent le comprendre. »* De prime abord, M. Raffarin en convient : *« Nous saurions l'expliquer à l'opinion. J'ai confiance en notre capacité pédagogique »*, soutient-il... avant de réaffirmer aussitôt que rien n'était décidé en la matière.

Avant que l'amendement de M. Charasse n'ait été adopté par les sénateurs, deux principales pistes étaient à l'étude depuis la réforme des fonds spéciaux. La première, préconisée par Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget dans le gouvernement Jospin, était d'aligner la rémunération des ministres sur celle du haut fonctionnaire le mieux rétribué, en l'occurrence le vice-président du Conseil d'Etat ; la seconde consistait à calquer le régime des députés, en attribuant aux ministres, en plus de leur salaire de base, une prime défiscalisée. C'est visiblement l'option qui a été retenue...

Isabelle Mandraud et Jean-Baptiste de Montvalon

M. RAFFARIN GAGNE 6 541 EUROS NET PAR MOIS

Traitement mensuel net des membres du gouvernement (barème applicable au 1er mars 2002), en euros

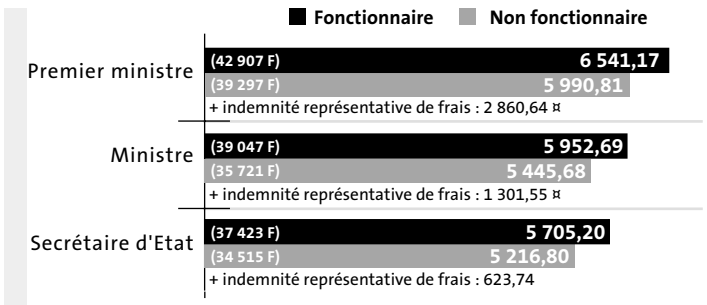

Un ministre issu de la fonction publique gagne un peu plus que son homologue venu du privé en raison de retenues de cotisations sociales moins importantes. La revalorisation du salaire est alignée sur celle des fonctionnaires. Le cumul de leur traitement avec une rémunération d'élu local est plafonné à une fois et demi leur salaire de ministre. Les anciens membres du gouvernement perçoivent encore leur salaire pendant six mois, sauf s'ils ont repris une activité rémunérée.

Source : Hôtel Matignon

Les « sacrifices » de Francis Mer

En s'asseyant dans le fauteuil de ministre de l'économie et des finances, Francis Mer a sacrifié son salaire : il gagne onze fois moins qu'à la co-présidence du groupe sidérurgique Arcelor. Dans son édition du 17 juillet, *Le Canard enchaîné* indique qu'en 2001, il touchait 684 000 euros de salaire de base par an et 351 000 euros de primes. A cela s'ajoutaient 36 000 euros d'avantages en nature, sans compter les 325 000 stock-options accumulées depuis 1995 et d'une valeur moyenne de 13 euros.

Une situation incomparable au regard de ses émoluments de ministre : depuis sa nomination à Bercy, le 7 mai, M. Mer perçoit 81 000 euros net par an (hors avantages en nature).

Des avantages en nature très variables

Une voiture et, parfois, un appartement de fonction, la possibilité de prendre ses repas au ministère, d'aller à l'Opéra ou dans certains théâtres sans bourse délier grâce aux places dites de « servitude », quelques prêts de grands couturiers (à condition d'être une femme) : les avantages en nature des ministres sont peu nombreux et variables. Côté logement, mieux vaut être à Matignon qu'à l'Hôtel du Châtelet, dans lequel François Fillon n'a pu loger sa femme et ses cinq enfants. Le parc de véhicules de fonction est inégalement fourni. Chaque ministre dispose d'une voiture avec chauffeur, qu'il peut utiliser à titre personnel. Pour une Safrane ou une 607, le montant de cet avantage en nature est valorisé par le cabinet Barthélémy à 2 750 ou 3 600 euros par an (essence, vignette et assurance comprises).

Pour le reste, il n'existe quasiment plus rien. Les ministères sont mêmes devenus regardants sur leurs cantines depuis que l'avènement d'une armée de métier les a privés du service gracieux d'appelés du contingent, cuisiniers dans le civil.

Lionel Jospin n'avait réglé que le cas des conseillers

C'EST Jacques Chirac qui est, indirectement, à l'origine de la réforme des fonds secrets, évalués à 394 millions de francs en 2001. Le 14 juillet 2001, alors qu'il est de nouveau au centre des affaires politico-financières, notamment pour le paiement de billets d'avion en argent liquide, entre 1992 et 1995, le président de la République s'explique au cours de son traditionnel entretien télévisé : ces voyages ont été réglés sur un reliquat des fonds spéciaux. Quelques jours plus tôt, l'Elysée a indiqué qu'il s'agissait de *« primes perçues par Jacques Chirac en sa qualité de ministre et de premier ministre »*.

Lionel Jospin, alors chef du gouvernement, avait pris les devants. Le 4 juillet, alors que la polémique enfle entre la droite et la gauche, il commande au président de la Cour des comptes, François Logerot, un rapport sur la réforme des fonds secrets, inscrits dans le chapitre 37-91 du budget de l'Etat et votés par le Parlement. Ils ont deux objets : financer certaines opérations des services secrets (DGSE, DST, etc.), mais également rémunérer ministres et collaborateurs sous forme de primes non déclarées au fisc. Les fonds sont dépensés hors de tout contrôle du Parlement ou de la Cour des comptes.

« POUR SUJÉTIONS PARTICULIÈRES »

M. Logerot remet ses conclusions au premier ministre le 19 octobre. Il préconise de maintenir les fonds spéciaux uniquement pour les services secrets. En revanche, en réponse à l'*« exigence de transparence de plus en plus pressante »* des citoyens sur les deniers publics, le magistrat juge *« urgente »* la réforme des sommes destinées aux ministères. Il considère que les compléments de rémunération des ministres et des membres de cabinet doivent être réintégrés dans le budget de l'Etat et les primes versées aux ministres et aux collaborateurs soumises aux charges sociales et à l'impôt sur le revenu.

M. Jospin suivra en partie ses conclusions dans le projet de loi de finances de 2002 et les décrets d'application. Une *« indemnité pour sujétions particulières »*, inscrite sur le bulletin de salaire et soumise à l'impôt sur le revenu ainsi qu'à cotisations sociales, est créée pour les conseillers des ministres et les « personnels » de l'Elysée. Compte tenu de ces prélèvements, leur montant a été réévalué de 40 % par rapport à ce qu'ils touchaient en liquide grâce aux fonds spéciaux. Mais M. Jospin n'a pas réglé le problème de la perte de revenus pour les ministres eux-mêmes.

Battu à la dernière élection présidentielle, il a reversé le reliquat de fonds spéciaux à la Banque de France (2,76 millions d'euros), comme il s'y était engagé.

David Medioni

L'Italie, l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont plus généreuses

BERLIN, LONDRES, ROME
de nos correspondants

▶ **ALLEMAGNE.** Selon l'article 11 de la loi sur les ministres fédéraux, les rémunérations des ministres sont calculées sur la base de l'indice le plus élevé de la grille de la fonction publique (B11), soit 10 353,56 euros au 1er janvier 2002. Le chancelier Gerhard Schröder gagne 17 186,91 euros (imposables) par mois, auxquels s'ajoute une indemnité mensuelle de fonction de 1 022,58 euros (non imposable), un ministre 13 770,25 euros (plus 306,78 euros d'indemnité) et un secrétaire d'Etat 10 130,68 euros. S'ajoute, pour tous, une indemnité de résidence, qui tombe si le ministre bénéficie d'un logement de fonction.

Le salaire des ministres-présidents et des ministres des seize Länder est fixé par le Parlement régional. Klaus Wowereit, ministre-président du Land de Berlin, l'un des plus pauvres, touche 11 985,20 euros par mois. Edmund Stoiber, son homologue de Bavière, une des régions les plus riches, perçoit 15 485,10 euros. *« La qualité du personnel occupant les 100 ou 150 positions-clés de notre système politique n'a fait que diminuer au cours des trente dernières années*, constate Peter Glotz, ex-secrétaire général du SPD, dans l'hebdomadaire *Die Zeit. Si l'on ne veut pas continuer dans cette direction, il vaut mieux payer nos politiciens. »*

▶ **GRANDE-BRETAGNE.** Le salaire annuel d'un membre du gouvernement est composé de deux volets : sa rémunération de député (tout ministre doit être parlementaire de la Chambre des communes, à l'exception des ministres-pairs siégeant à la Chambre des lords), à laquelle s'ajoute une indemnité. Tony Blair gagne 273 600 euros (88 000 + 185 600 euros d'indemnité) par an et un ministre du Cabinet 200 000 euros (88 000 + 112 000). Un ministre délégué a 145 600 euros, un secrétaire d'Etat 131 200. Par ailleurs, les membres du gouvernement qui le représentent à la Chambre des lords ne reçoivent pas d'indemnité de député : leurs émoluments sont donc respectivement de 112 000 euros (*leader* de la Chambre des lords, *Lord chancellor,* membres du cabinet), 57 600 et 43 200 euros pour les autres. Chaque année, ce salaire est revu par la commission spéciale (*Senior Salary Review Body*) indépendante chargée de fixer les hauts salaires de la fonction publique. Le premier ministre accepte automatiquement ses recommandations.

A part la voiture de fonction et les gardes du corps pour les ministres les plus exposés, les avantages dérivent tous de la fonction de député (remboursement des frais de voyage, etc.). Une dizaine de ministres disposent toutefois de résidences de fonction : les 10 et 11 Downing Street (premier ministre et chancelier de l'Echiquier), Admiralty House (défense), Carlton Gardens (secrétaire au Foreign Office), Chambre des lords (Lord chancelier)... Les ministres sont taxés à 40 %.

▶ **ITALIE.** Au Palazzo Chigi, les collaborateurs de Silvio Berlusconi sont incapables de dire ce que gagne « il Cavaliere » comme président du conseil. Il s'agit là d'une partie infinitésimale de ses revenus. Pour certains de ses ministres aussi. Le ministère de la fonction publique indique que M. Berlusconi et ses ministres touchent une indemnité de 7 500 euros, qu'ils soient seulement ministres ou qu'ils cumulent avec un poste de député ou de sénateur. A quelques exceptions près, comme Pietro Lunardi, ministre des infrastructures, et Lucio Stanca (innovation technologique), tous deux ingénieurs, ou Girolamo Sirchia (santé), professeur, les autres sont tous parlementaires.

Les collaborateurs de Silvio Berlusconi sont incapables de dire ce qu'il gagne comme président du conseil

Ceux qui ne le sont pas reçoivent l'intégralité des émoluments en tant que ministres, alors que, pour les autres, ces émoluments vont compléter leurs indemnités de député ou de sénateur. C'est la fonction à laquelle ils ont été élus ; ils en gardent toutes les prérogatives, y compris une indemnité mensuelle, qui, pour la Chambre des députés, est de 5 100 euros net (imposés à la source). Ils ont aussi droit à un remboursement forfaitaire de 4 000 euros par mois, lié à leur présence effective à au moins 30 % des votations électroniques journalières. Les émoluments sont complétés par 4 028 euros pour les assistants parlementaires et toute une série d'avantages, comme la gratuité des péages ou les voyages en Italie.

Chaque année, le Parlement met à disposition les déclarations de revenus des parlementaires, et donc des ministres. En 2001, M. Berlusconi s'est contenté de la deuxième place (8,6 millions d'euros), derrière le sénateur Gianni Agnelli (13,6 millions). Giulio Tremonti, ministre de l'économie et fiscaliste renommé, a déclaré 5 millions, alors que des ministres plus « politiques », comme le vice-président du conseil, Gianfranco Fini, et le ministre des réformes, Umberto Bossi, se sont contentés de 108 000 et 104 000 euros.

Salvatore Aloïse, Marc Roche, Georges Marion

Le chômage a augmenté de 0,8 % en juin et les licenciements économiques de 37 % en un an

Le projet de loi de François Fillon sur les contrats-jeunes en entreprise devait être adopté à l'Assemblée mercredi 31 juillet. 250 000 personnes pourraient en bénéficier à l'horizon 2005

MOIS APRÈS MOIS, le chômage continue de croître, après plusieurs années consécutives de baisse. Au mois de juin, 17 900 chômeurs supplémentaires ont été enregistrés (+ 0,8 %), ce qui porte leur nombre à 2 262 100, selon les statistiques publiées, mercredi 31 juillet, par le ministère des affaires sociales. Sur un an, le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie 1 s'est accru de 8,1 %. Cette catégorie *« baromètre »* comprend les chômeurs inscrits à l'ANPE, qui sont à la recherche d'un temps plein et d'un contrat à durée indéterminée et qui ont éventuellement exercé une activité réduite d'au plus 78 heures dans le mois. Avec un taux de chômage de 9 %, calculé selon les normes du Bureau international du travail (BIT), la France se trouve en avant-dernière position, au plan européen, juste devant la Finlande qui affichait, au mois de mai 2002, un taux de chômage record de 11,4 %.

L'augmentation du mois de juin affecte particulièrement les plus de 25 ans : le nombre des chômeurs âgés de 25 à 49 ans a augmenté de 1,1 % et celui des cinquante ans et plus de 0,6 %. Les hommes sont les premiers touchés par cette situation : 1 161 400 d'entre eux étaient au chômage en juin, soit une progression de 0,9 % en un mois et de 13,6 % en une année. En revanche, le chômage des femmes, qui touchait, le mois dernier, 1 100 700 personnes, connaît une évolution moins défavorable : s'il a augmenté de 0,7 % en juin, sa progression annuelle n'est *« que »* de 2,9 %. Quant au nombre des chômeurs de longue durée (CLD), ceux qui sont inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an, il est resté stable en juin. Toutefois, celui des CLD ayant moins deux ans d'inscription a sensiblement augmenté : + 1,1 % en un mois et + 9,9 % en un an. Sur ce front là aussi, la situation se tend.

17 900 CHÔMEURS DE PLUS

Les demandeurs d'emploi
données CVS en millions

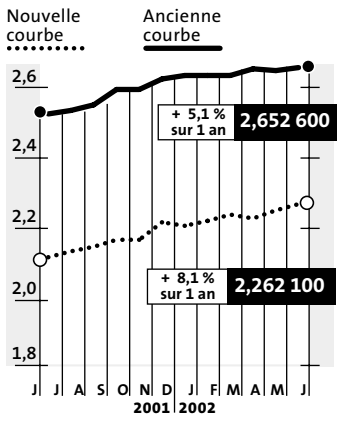

Sources : ministère de l'emploi, ANPE et Insee

Preuve supplémentaire de la détérioration de la situation, les entrées à l'ANPE (359 200, en données corrigées des variations saisonnières) sont orientées à la hausse : + 5,4 % en juin et + 7,7 % en un an. Les licenciements économiques (21 400) ont beau avoir diminué de 4,5 % en juin, leur croissance sur un an est extrêmement forte : elle atteint 37,2 %. Et la plupart des autres clignotants sont dans le rouge : les *« autres »* licenciements (43 700) – qui dissimulent parfois des licenciements économiques- ont augmenté de 4,3 % en juin et de 16,2 % en douze mois. Quant aux fins de mission d'intérim (35 900), qui constituent un bon indicateur de l'état du marché du travail, elles ont progressé de 5,6 % le mois dernier et de 4,7 % depuis juin 2001. Et si les sorties de l'ANPE (337 600 en données CVS) s'accroissent à nouveau (+ 1,3 % en juin), les radiations administratives et les absences au contrôle tiennent une large part dans cet état de fait. En revanche, les reprises d'emploi et les entrées en stage sont, elles, en diminution.

Dernier indicateur : le chômage des jeunes de moins de 25 ans est resté quasiment stable en juin (- 0,1 point pour les hommes et - 0,4 pour les femmes), mais son augmentation est très marquée sur un an : + 20 % pour les hommes et + 5,4 % pour les femmes. Dans ce domaine, la France affiche, depuis des lustres, de mauvais résultats en Europe.

A ce sujet, le projet de loi Fillon instituant le contrat jeune en entreprise devait faire l'objet, jeudi 1er août, d'une commission mixte-paritaire avant son adoption définitive d'ici la fin de la semaine. Elargi par les sénateurs à toutes les entreprises, ce contrat à durée indéterminée, rémunéré au minimum sur la base du smic et exonéré de charges patronales (totalement pendant deux ans et à moitié la troisième année) devrait bénéficier à quelque 250 000 jeunes à l'horizon 2005. Selon le ministre des affaires sociales, François Fillon, cette mesure, qui était un des engagements du candidat Jacques Chirac, doit permettre de *« donner un coup d'accélérateur à la politique d'insertion des jeunes dans le secteur privé »* et de *« relancer l'ascenseur professionnel »* pour les non qualifiés. M. Fillon a opposé au coût de cette nouvelle mesure (650 millions d'euros par an) celui des emplois – jeunes (3,2 milliards d'euros par an), un chiffrage contesté par la socialiste Elisabeth Guigou qui l'a précédé au ministère du travail.

Le ministre des affaires sociales a précisé que ce *« dispositif très onéreux »* du gouvernement Jospin allait s'éteindre mais que les 220 000 emplois-jeunes actuels iraient *« à leur terme »*. Preuve de la division de l'ancienne gauche plurielle sur cette question, le député communiste Maxime Gremetz a estimé, mercredi 31 juillet, à l'Assemblée nationale que le projet de loi Fillon s'inspirait d'une *« bonne intention »*. *« Nous avons des amendements sur la formation. S'ils sont retenus, nous pourrions voter le texte »*, a-t-il même ajouté.

Claire Guélaud

Charles Pasqua démissionne de la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine

Il préfère conserver son mandat européen

SANS TAMBOUR ni trompette et encore moins de commentaires. Charles Pasqua (RPF) a démissionné de son poste de président du conseil général des Hauts-de-Seine en catimini. Le 25 juillet, il a adressé une lettre recommandée au préfet de ce département dont il avait pris les commandes en 1988, lui signifiant sa décision, en se gardant d'en faire état publiquement. Les autres élus de l'assemblée départementale n'ont été à leur tour informés par courrier qu'une semaine plus tard. *« M. Pasqua a préféré prendre les devants, dans l'attente de l'arrêt du Conseil d'Etat survenu lundi* [29 juillet] *»*, a indiqué au *Monde* Bernard Bled, directeur général des services du conseil général et proche de l'ancien président.

M. Pasqua a ainsi anticipé la décision de la haute juridiction validant son élection à la tête du département, qui l'aurait contraint à se démettre de son mandat de député européen en raison de la loi sur le cumul des mandats. Dès lors, l'ancien ministre de l'intérieur aurait perdu son immunité parlementaire, et aurait été placé dans l'obligation de répondre aux demandes des magistrats qui souhaitent l'entendre dans plusieurs affaires judiciaires. Le 1er vice-président, André Santini, ayant démissionné en juin à la suite de son élection à l'Assemblée nationale, c'est Jean-Paul Dova, conseiller général (RPF) d'Antony, jusque-là 2e vice-président de l'assemblée départementale qui assurera l'intérim.

Ministre de l'intérieur à deux reprises, de 1986 à 1988 dans le gouvernement de Jacques Chirac, puis de 1993 à 1995 dans celui d'Edouard Balladur, Charles Pasqua (75 ans) a été élu conseiller général de Neuilly en 1970. Il avait déjà exercé un premier mandat de président de l'assemblée départementale de 1973 à 1976. Aujourd'hui, sommé de choisir entre son poste de président et son mandat de député européen, il a préféré conserver son siège à l'assemblée de Strasbourg, où il anime un groupe de députés souverainistes. La loi d'avril 2000 établissant *« l'incompatibilité »* entre les deux mandats, elle implique que les députés européens confrontés à cette situation cessent de siéger.

En annonçant sa démission, M. Pasqua échappe à cette contrainte. *« Charles Pasqua a pris cette décision après avoir longuement réfléchi. Il souhaite conserver ses responsabilités de parlementaire européen tout en maintenant des attaches dans les Hauts-de-Seine, où il reste conseiller général. Mais pour l'heure, il ne souhaite pas commenter publiquement ce choix »*, a déclaré Bernard Bled.

IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

Et pour cause. Depuis plus de deux ans, Charles Pasqua est soupçonné de corruption dans l'affaire du financement de la liste souverainiste qu'il conduisait avec Philippe de Villiers durant la campagne pour les élections européennes de 1999. Les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez s'interrogent sur le versement de sommes importantes et ce soupçon vaut à Charles Pasqua d'être mis en examen pour *« financement illégal de campagne électorale »* depuis le 28 mai 2001. Cette instruction a permis aux magistrats de mettre au jour plusieurs dossiers dans lesquels l'ancien ministre de l'intérieur est mise en cause. Du casino d'Annemasse (Haute-Savoie) au Gabon, le nom de M. Pasqua revient dans plusieurs affaires et c'est dans le but de l'interroger que les juges ont demandé au Parlement européen la levée de l'immunité dont il bénéficie. Formulée en 2001, cette demande a été rejetée en février 2002, les députés européens l'ayant jugée *« trop imprécise »*. Et même si les élus estiment qu'*« il ne saurait être question d'utiliser l'immunité parlementaire pour protéger les vainqueurs d'un scrutin si leur victoire a été obtenue grâce à un financement de campagne illicite »*, Charles Pasqua demeure à l'abri de la sollicitude des juges.

Mais, selon son entourage, ces ennuis judiciaires n'ont pas influé sur le choix de Charles Pasqua. *« S'il était resté président du conseil général, les observateurs auraient dit qu'il était rassuré quant aux éventuelles suites judiciaires, et dans le cas contraire, ils affirment que c'est pour se protéger qu'il conserve son mandat européen »*, a commenté Bernard Bled. *« La vérité est plus simple : Charles Pasqua entendait demeurer libre de ses choix. Sa décision est très symbolique. Il garde des liens affectifs avec les Hauts-de-Seine, dont il est élu local de longue date, et il conserve ses importantes responsabilités à Strasbourg, auprès de ses collègues européens »*, a-t-il poursuivi. Son remplaçant ne sera élu par l'assemblée départementale qu'à l'issue des cantonales partielles prévues à l'automne.

Yves Bordenave

Infarctus du myocarde : la greffe de cellules expérimentée sur 300 malades

UNE NOUVELLE étape dans l'histoire de la lutte contre l'insuffisance cardiaque vient d'être franchie avec le lancement annoncé, mardi 30 juillet, par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et la firme privée américaine Genzyme Biosurgery, d'un essai clinique international sans précédent. Menée auprès de 300 malades, cette étude évaluera l'efficacité d'un traitement consistant à greffer au sein du myocarde des cellules musculaires prélevées chez des patients ayant été victimes d'un infarctus. Cette étude fait suite aux travaux menés depuis peu par une équipe de médecins et de biologistes français que coordonnait le professeur Philippe Menasché, spécialiste de chirurgie cardiaque. Cette équipe a mis au point une thérapeutique régénératrice consistant à isoler certaines cellules musculaires (des myoblastes) à partir d'une biopsie pratiquée au niveau du mollet ou de la cuisse, à cultiver *in vitro* ces cellules avant de les injecter dans le tissu cardiaque lésé du fait de l'infarctus.

Cette technique vise donc à coloniser la zone abîmée du myocarde par un tissu sain, contractile, qui va améliorer les performances hémodynamiques du muscle cardiaque. Pour l'heure, et pour des raisons éthiques, cette greffe cellulaire est effectuée parallèlement à une intervention chirurgicale – un pontage aorto-coronarien – destinée, elle aussi, à réduire les symptômes de l'insuffisance cardiaque dont souffrent les victimes des infarctus étendus. L'efficacité de la technique peut être établie grâce à l'imagerie par échocardiographie ou radiologie.

NOUVELLE APPROCHE THÉRAPEUTIQUE

Les détails de ce traitement d'un nouveau type avaient été rendus publics fin 2000 devant la Société française de cardiologie (*Le Monde* du 18 octobre 2000). En 2001, 10 malades ont, lors d'une étude dite de phase I, bénéficié de cette nouvelle approche thérapeutique.

Les résultats de cette expérience ont été jugés suffisamment prometteurs pour justifier le lancement d'une étude de phase II. Celle-ci portera sur 300 patients pris en charge par différentes équipes de cardiologues en Europe et en Amérique du Nord ; près d'une centaine de patients seront traités en France à partir d'octobre. Les docteurs Jean-Pierre Marolleau (hôpital Saint-Louis, Paris) et Jean-Thomas Vilquin (CNRS-Inserm, hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris), à l'origine du procédé d'isolement et de multiplication des cellules musculaires, ont obtenu que leur technique fasse l'objet d'un dépôt de brevet aujourd'hui codétenu par l'AP-HP et l'Inserm. Le contrat franco-américain signé lundi 29 juillet à Paris cède à la start-up française Myosix le bénéfice d'une licence exclusive d'exploitation, Myosix la sous-licenciant à Genzyme Biosurgery pour le territoire nord-américain. Si les promesses devaient se confirmer, le développement de ce procédé pourrait prendre des proportions considérables compte tenu de la fréquence de l'insuffisance cardiaque et du poids de cette affection sur les systèmes de santé publique des pays industrialisés. On évalue à près de 10 millions le nombre des personnes qui, dans le monde, souffrent d'insuffisance cardiaque à la suite d'un infarctus du myocarde.

Jean-Yves Nau

Les poursuites contre la Scientologie sont éteintes à Paris

Après la procédure ouverte en 1983, c'est celle datant de 1989 qui a été déclarée prescrite

IL ne reste plus rien des dossiers judiciaires parisiens visant l'Eglise de scientologie. La juge d'instruction de Paris Colette Bismuth-Sauron a rendu, vendredi 26 juillet, une ordonnance constatant la prescription de l'action publique dans un dossier ouvert en 1989 pour des faits d'escroquerie contre des membres de la Scientologie. Après une première ordonnance rendue le 12 juillet et concernant une instruction ouverte en 1983, c'est la seconde fois en moins d'un mois que Mme Bismuth-Sauron, qui a hérité des dossiers anciennement instruits par la juge Marie-Paule Moracchini, constate que les faits visant l'association, classée parmi les mouvements sectaires par la Mission interministérielle de lutte contre les sectes, sont prescrits.

Entraînant l'extinction des poursuites envers les personnes mises en examen, cette décision a aussitôt été qualifiée de *« nouvelle victoire »* par l'Eglise de scientologie, qui a estimé que ces dossiers étaient *« de toute façon vides de tout fondement »*. La juge Bismuth-Sauron s'est vu confier les deux dossiers d'instruction visant la Scientologie à la suite du dessaisissement, le 18 octobre 2000, de sa collègue parisienne Marie-Paule Moracchini, qui instruisait ces affaires depuis plus de dix ans. La juge parisienne avait en effet été gravement mise en cause, en 1998, à la suite de la disparition en plein Palais de justice de Paris, et dans des conditions restées mystérieuses, d'un tome et demi du dossier d'instruction ouvert en 1989. Poursuivie au disciplinaire, devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), la juge Moracchini avait finalement été relaxée, le 13 décembre 2001 : le CSM avait estimé qu'elle n'avait pas *« manqué aux devoirs et aux charges de son état de juge »*. Une information judiciaire sur les circonstances de la disparition des pièces d'instruction a cependant été confiée, le 21 juillet 2000, à Mme Bismuth-Sauron.

> En 1998, un tome et demi du dossier d'instruction ouvert en 1989 pour des faits d'escroquerie avait disparu du Palais de justice de Paris

Entre-temps, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris (ex-chambre de l'instruction) avait estimé, dans un arrêt du 29 septembre 1999, que les deux instructions visant la Scientologie, restées en sommeil depuis le début des années 1990, pouvaient reprendre. La chambre d'accusation avait ainsi affirmé que la règle de la prescription (qui implique que les poursuites sont éteintes trois ans après le dernier acte de procédure) n'affectait pas ces deux dossiers : bien qu'aucun acte de procédure n'ait été accompli depuis le 4 février 1993, la cour a fait valoir que la disparition des pièces du dossier constituait un *« obstacle de droit »*, *« imputable au service public de la justice »*, et de nature à suspendre la prescription. C'est cette analyse qui vient d'être contredite par la juge Bismuth-Sauron, qui a finalement estimé, après une nouvelle analyse du dossier, que l'action publique était éteinte.

S'appuyant sur une requête formée par Me Olivier Metzner, avocat de l'Eglise de scientologie, la magistrate fait ainsi valoir, dans son ordonnance du 26 juillet, que *« l'incident de la disparition des pièces ne permet plus à lui seul de constater la suspension de la prescription, compte tenu des éléments recueillis sur la nature des pièces disparues »*. A défaut de reconstituer entièrement le dossier judiciaire, les investigations menées par Mme Bismuth-Sauron sur la disparition d'un tome et demi de la procédure ont en effet permis d'identifier la nature des pièces volatilisées. Il s'agit essentiellement de courriers échangés entre des plaignants et l'ancienne juge Marie-Paule Moracchini, soit des pièces qui ne *« constituent pas des actes interruptifs de prescription »*. La magistrate en conclut que la prescription est acquise depuis février 1993 : les poursuites sont donc désormais éteintes dans ce dossier, alors que trois membres de la Scientologie venaient d'être mis en examen pour escroquerie, entre décembre 2001 et mars 2002.

Le parquet et les parties civiles ont immédiatement fait appel de l'ordonnance de la juge, qui sera soumise à la chambre de l'instruction. Cette décision obère cependant largement cette affaire, qui tourne au naufrage judiciaire. Le 12 juillet, la magistrate avait ainsi déclaré prescrit le premier dossier d'instruction ouvert en 1983, au motif que la jonction de cette procédure avec celle de 1989, qui aurait pu interrompre la prescription, n'avait jamais été effectuée formellement par Mme Moracchini. Plus de vingt ans après les faits et après avoir mis au jour de nombreux dysfonctionnements du service public de la justice, l'affaire de la Scientologie pourrait donc ne pas connaître de véritable issue judiciaire.

Cécile Prieur

Dopage : Raimondas Rumsas pourrait venir en France

RAIMONDAS RUMSAS, actuellement en Italie, aurait l'intention de se présenter mercredi 31 juillet aux enquêteurs français, a indiqué son avocat, Me Pierre-Louis Piloix, *« pour que l'on ne puisse pas se servir de sa femme comme d'une otage »*. Le coureur cycliste lituanien, qui a terminé le Tour de France à la troisième place, est soupçonné de dopage après la découverte, dimanche 28 juillet par les douaniers, d'un stock de produits dopants (EPO, corticoïdes, anabolisants, testostérone) dans une voiture conduite par sa femme Edita (*Le Monde* du 31 juillet). La jeune femme a été mise en examen et écrouée, mardi, pour *« administration, offre, cession et aide à l'usage de produits dopants »* par le juge d'instruction Franck Guesdon, du tribunal de Bonneville (Haute-Savoie). Selon l'avocate de Mme Rumsas, Me Véronique Coudray, sa cliente aurait indiqué aux enquêteurs avoir, *« de sa propre initiative »*, effectué le transport des médicaments pour sa famille. Dans la presse italienne, Raimondas Rumsas avait déclaré qu'ils étaient destinés à sa belle-mère.

DÉPÊCHES

■ **BRETONS : Gaël Roblin a été maintenu en détention par le juge des libertés**, mardi 30 juillet à Paris, en dépit d'un avis contraire du parquet de Paris. Porte-parole du mouvement indépendantiste breton Emgann, M. Roblin est mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* et *« destruction de biens appartenant à autrui par l'effet d'une substance explosive ayant entraîné la mort »* dans l'enquête sur l'attentat contre le McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor), le 19 avril 2000, qui avait provoqué la mort d'une employée.

■ **EXTRÊME DROITE : la procédure de dissolution d'Unité radicale a été officiellement notifiée** par la police à Fabrice Robert, l'un des dirigeants de ce groupuscule au sein duquel militait Maxime Brunerie, l'auteur d'une tentative d'attentat manquée contre le chef de l'Etat, le 14 juillet à Paris.

■ **INTERMITTENTS : la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a proposé le 30 juillet de reporter au 1er septembre** le doublement des cotisations chômage pour les intermittents du spectacle, initialement prévu le 1er juillet. La fédération CGT du spectacle avait indiqué de son côté que cette hausse allait être reportée au 1er octobre.

■ **CROISSANCE : le FMI a revu à la baisse** la croissance de la France de 1, 4 % à 1, 3 % en 2002 et de 3 % à 2,6 % l'an prochain.

RÉGIONS

AU LARGE DE L'HEXAGONE - 3

Ouessant, Molène et Sein face à un avenir incertain

Malgré une population en baisse et une activité de pêche en déclin, les insulaires ne veulent pas se contenter de l'activité touristique. Ils cherchent à préserver leur singularité et redoutent les conséquences de la création d'un parc national marin

MOLÈNE, OUESSANT, SEIN (Finistère)
de notre envoyée spéciale

Quitter une île en fin de journée, c'est se priver d'une chance de rencontrer le génie du lieu. *« On n'a rien compris à l'insularité tant qu'on n'a pas vu le dernier bateau repartir pour le continent »*, dit souvent Pierre Portais, l'un des habitants de l'île de Sein. L'été, les îliens observent avec scepticisme les mouvements de la foule, saoulée par le vent et l'espace. Débarquement le matin, exploration sommaire de l'île, retour sur le continent le soir-même.

Il faut s'attarder sur les côtes déchiquetées de l'île de Sein, terre minuscule étranglée en un goulet de terre large de quelques dizaines de mètres. Il faut arpenter les sentiers côtiers de la vaste Ouessant, le cap mis sur le phare du Créac'h, qui se dérobe toujours derrière un nouveau repli de la falaise. Il faut suivre la courbe de l'île de Molène, ronde comme une assiette. Et supporter les extravagances du ciel. Sur ces îles, la peau brûle même par temps gris, la pluie tombe même sous le soleil.

Les îles de la mer d'Iroise sont plus rudes et moins accessibles que d'autres. La traversée depuis Audierne, Brest ou Le Conquet dure entre une demi-heure (pour Molène) et deux heures trente. Ici tout est une bataille. L'eau est rare, les transports coûteux. Chaque visite dans une administration exige une expédition de plusieurs jours sur le continent. Il faut programmer les échappées indispensables. La vie en communauté donne parfois l'impression d'être *« pris dans une toile d'araignée »*, dit un Ouessantin.

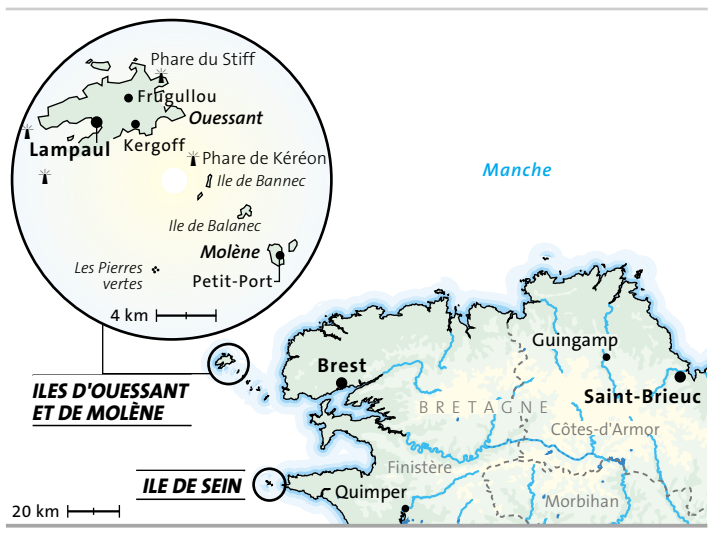

Ce qui fait tenir les îliens, surtout l'hiver, c'est la présence immuable de la mer. L'impression de vivre sur un grand bateau où soufflerait un air de liberté, un particularisme entretenu. Il n'y a pas de gendarmes à l'année dans les îles, mais sur Ouessant toutes les portes sont ouvertes, et les clés restent sur le tableau de bord des voitures. Les lois sont aménagées selon les coutumes locales. Par des privilèges datant de l'Ancien Régime, Sein et Molène ne possèdent pas de cadastre et leurs habitants ne paient pas d'impôts locaux. Les litiges sur les terres sont tranchés par deux anciens, sur l'honneur.

Dans ces îles, depuis toujours rivales, c'est la même inquiétude. Leurs habitants gardent en mémoire les records de population. Entre les deux guerres, Sein a abrité 1 350 habitants, Ouessant 3 000, Molène 600. Aujourd'hui, elles en comptent respectivement 243, 931, et Molène, la plus proche des terres, 271. Chaque année, les enterrements se comptent par dizaines et les naissances sur les doigts de la main.

Les îles se sont vidées de leurs marins. Le déclin de la pêche, de la marine marchande et de la marine nationale en France depuis la seconde guerre mondiale, l'allongement de la scolarité, la découverte d'une vie moins austère sur le continent y ont contribué. Aujourd'hui, grâce au collège des îles du Ponant, les enfants restent jusqu'à la fin de la troisième. Après, c'est le pensionnat sur le continent. Rares sont ceux qui reviennent.

Dans les îles, les emplois sont comptés. Le passage de dizaines de milliers de touristes et la présence de retraités installés dans leurs résidences secondaires permettent le maintien de commerces et de services publics. Les îliens voient sans déplaisir ces nouvelles têtes qui les distraient des querelles enracinées entre familles. Mais ils connaissent, comme d'autres, la flambée de l'immobilier.

« Les maisons à vendre sont transformées en résidences secondaires. Cela crée des frustrations chez les jeunes, qui ne trouvent pas à se loger », explique le maire d'Ouessant, Denis Paluel (div. gauche). Devant la pénurie, la mairie a créé une trentaine de logements communaux. *« Les offices HLM ne veulent plus intervenir, à cause du surcoût de 30 % à 40 % à la construction. C'est tout un combat d'arriver à les financer »*, ajoute le maire.

Jean-Yves Moigne, fondateur de la société Algues et mer, s'épuise depuis vingt-cinq ans à créer des emplois sur Ouessant. Cinq personnes travaillent dans son entreprise, spécialisée dans la culture et la récolte d'algues dont sont extraites des molécules utilisées dans la cosmétique et la pharmaceutique. L'entreprise se trouve à un tournant, grâce à de nouveaux débouchés. *« Il va falloir multiplier par dix nos capacités. Mais mon plus gros problème n'est pas d'investir, ou de recruter du personnel, mais de le loger ! »*, explique M. Moigne. Ce Ouessantin d'adoption ne renonce pas. Quelques nouveaux emplois permanents, quelques enfants supplémentaires à l'école, c'est une bouffée d'air.

« On en a marre de raconter toujours les vieilles histoires, marre de romancer. Nous savons trop bien que nous sommes devenus tout petits et que nous allons disparaître, lance François Spinec, l'un des deux derniers pêcheurs de l'île de Sein. *Nous avons un passé, mais aussi un potentiel. Le travail d'une île, c'est la pêche. Des jeunes pourraient s'installer ici. Nous sommes sur le lieu de pêche, c'est un énorme avantage par rapport à ceux qui viennent des côtes ! »* François Spinec pêche le bar à la ligne, comme Sébastien Grünweiser, l'un des rares pêcheurs d'Ouessant. Une pêche « haut de gamme » qui ne souffre pas, selon eux, de la raréfaction de la ressource.

Certains donnent beaucoup de leur énergie pour maintenir en vie l'esprit singulier des lieux. A Sein, Pierre Portais, ancien rédacteur en chef de Radio France Bretagne Ouest (RBO) fait revivre l'hôtel d'Ar-Men. Dans le journal *Mouez Enez Sun* (la voix de l'île de Sein), il raconte aux Sénans (de l'île et expatriés) leur propre histoire et leur actualité. Didier-Marie Le Bihan, peintre installé dans la même île, initie les visiteurs à la technique du clair-obscur inspirée de l'école flamande. Anciennement installé à Douarnenez, il est comme aimanté. *« On avait prévu de rentrer une fois par mois sur le continent, ça fait quatre mois que nous ne sommes pas partis »*, raconte-t-il. A Molène, Erwan Masson, patron du Kastell An Daol, répète le nom de son île dans toutes les villes qu'il découvre avec les musiciens qui l'accompagnent, dans l'espoir d'y attirer des voyageurs.

Les touristes et les retraités dans leurs résidences secondaires permettent le maintien de commerces et de services publics

Le projet de parc national marin ravive la crainte d'une « mise en vitrine » des îles et de leurs habitants. Certains y voient un salut, un label pour les îles, qui permettrait d'y créer des emplois. D'autres, en particulier les pêcheurs plaisanciers, bondissent au seul nom de « gardien » du parc. Les responsables du projet affirment : il n'y aura pas de nouvelles restrictions sur la pêche dans ce site déjà très réglementé. Les îliens réclament surtout des éclaircissements qu'ils peinent à obtenir. L'attente renforce la crainte d'un avenir incertain.

Gaëlle Dupont

PROCHAIN ARTICLE
Les îles de Glénan et l'île aux Moines

Un patrimoine naturel exceptionnel

● **Pour s'y rendre** : depuis Brest, Le Conquet et Audierne, par la compagnie Penn Ar Bed ; tél. : 02-98-80-80-80. L'été, la *Finis't-Mer* dessert Ouessant du Conquet, de Camaret et de Lanildut ; tél. : 02 98 27 88 44.

● **Curiosités :** sur Ouessant, l'histoire de la signalisation maritime est racontée au Musée des phares et balises ; tél. : 02-98-48-80-70. L'écomusée du Niou reconstitue une maison ouessantine du XIXe ; tél. : 02-98-48-86-37.

● **Environnement :** depuis 1988, l'archipel d'Ouessant-Molène possède le label « Réserve de la biosphère » délivré par l'Unesco. Banneg, Banaleg et Trielen, trois îlots de l'archipel de Molène, constituent la réserve naturelle d'Iroise. Plus de la moitié de l'île d'Ouessant et la totalité de Molène et de Sein sont sites inscrits ou classés. Les trois îles appartiennent au parc naturel régional d'Armorique.

● **Bibliographie :**
Ile de Sein, de Pierre Salaün, Editions Ouest-France, 1997, 30 pages, 5 €.
Ouessant, de Françoise Péron, Editions Ouest-France, 1997, 32 pages, 5 €, *et Ouessant, l'île sentinelle*, éd. Le Chasse-Marée/ ArMen, 1997, 382 pages, 74,70 €.
Sein est son nom, 2000, 117 pages, 9,45 € ; *Molène, terre d'Iroise*, 2001, 111 pages, 9,45 € ; et *Ouessant, Bretagne extrême,* 1999, 98 pages, 8,84 €, de Jacques Lescoat, Finisterre.
Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Ouessant (tome 1), de Jean-Paul Le Bihan (dir.) et Jean-François Villard, Centre de recherche archéologique du Finistère, Quimper, 2001, 350 pages, 33,5 €.

MARCEL MOCHET/AFP

Le phare du Créach sur l'île d'Ouessant.

Mez-Notariou, un site de fouilles archéologiques unique en France

OUESSANT
de notre envoyée spéciale

Ils sont une vingtaine, pliés en deux sous la bruine, occupés à peler délicatement la terre du chantier de fouille de Mez-Notariou, au centre de l'île. Jean-Paul Le Bihan, directeur du centre de recherche archéologique du Finistère, conduit ce chantier unique en France. *« Toutes les questions de commerce sur la façade atlantique depuis 2 000 ans avant Jésus-Christ jusqu'à la fin de l'époque romaine se retrouvent ici »,* résume-t-il.

Depuis quinze ans, l'archéologue revient à Ouessant pendant deux mois avec son équipe d'étudiants et de chercheurs. Sur l'île, l'archéologue, surnommé « le chercheur d'os » ou « Bernique », fait maintenant partie de la famille.

« Ce chantier est le plus complexe que j'aie jamais eu à mener. En trois centimètres, on peut sauter cinq siècles », raconte-t-il. Il révèle une occupation du site depuis 2000 av. J.-C. Les traces d'un village du premier âge du fer (750-450 av. J.-C.), avec ses ruelles et l'emplacement des maisons, sont encore visibles. Ce village a pu compter entre 300 à 400 habitants. Des amas de coquilles de berniques soigneusement empilées et la présence d'os d'animaux – toujours l'aile ou l'épaule droite –, très bien conservés, indiquent un dépôt rituel, peut-être des banquets à caractère religieux. Mez-Notariou en est l'exemple unique en France.

Les fragments de poteries étrusques ou grecques, les morceaux d'ambre de la Baltique disent les contacts de ces populations avec *« tout ce qui circulait par la voie atlantique »*, explique M. Le Bihan. Il suppose l'existence de pilotes locaux, guidant les navires. *« C'est la dernière terre avant la Manche. Il y a tout ce qu'il faut ici pour qu'un marin fasse relâche. »*

Julia Roussot-Laroque, préhistorienne, directrice du centre de recherche du CNRS de Bordeaux, est une habituée du lieu. *« Ici tout est nouveau. Le site bouleverse l'idée d'un monde insulaire isolé et retardé. Il nous montre une communauté importante, qui ne vivait pas dans la misère.* (...) *Il s'agit d'un monde pris dans les relations internationales »*, explique-t-elle, des fragments de poterie en main.

Les deux chercheurs montrent la plus grande prudence sur la dénomination des populations étudiées. *« Je ne veux pas parler en termes de peuple. On étudie les gens de l'âge du fer, pas les Celtes. Il faut éviter toute récupération d'une histoire que nous ne connaissons pas,* explique l'archéologue. *Ici, c'était un point d'ouverture sur le monde. »*

Ga. D.

Dans les trois îles, les hommes vivent de moins en moins des métiers de la mer

MOLÈNE, OUESSANT, SEIN (Finistère)
de notre envoyée spéciale

Trois îles de marins, dont les souvenirs ont nourri la légende. Les hommes étaient pêcheurs à Sein et Molène, marins de commerce ou membre de la marine nationale à Ouessant, qui ne possède pas de port abrité. Seuls quelques-uns vivent encore de ces métiers. Une vingtaine d'habitants d'Ouessant navigue dans la marine marchande. Restent des plaisanciers, retraités de ces professions.

La tradition de navigation subsiste dans la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Un canot de sauvetage dort dans chaque île. Des équipages de volontaires sont attachés au *Ville-de-Paris* (Sein), à *l'Ile-d'Ouessant* et au *Jean-Cam* (Molène). Le recrutement est rendu difficile par le faible nombre de marins en activité.

Appartenir à l'équipage reste un honneur. Le canot constitue le premier secours des navires qui se trouvent en perdition. Il assure aussi la liaison avec le continent, si les navettes de la compagnie nationale Penn Ar Bed ne peuvent pas prendre la mer par gros temps. Les transports de malades ou de femmes enceintes reviennent souvent sur la liste des sorties en mer. *« Le canot, c'est le cordon ombilical qui nous relie au continent »*, résume François Tanguy, président de la SNSM de Molène.

« Nous sommes la première génération qui a rompu avec le passé, raconte Joël, Ouessantin d'une trentaine d'années expatrié dans une autre île plus lointaine, Haïti. *Tous nos pères étaient marins. Ils n'avaient pas eu le choix. Pour les jeunes, la liberté nouvelle a pu être difficile et le départ sur le continent vécu comme une absence de sécurité. »* Joël a d'abord quitté Ouessant pour Djibouti : *« C'était mon premier grand voyage. On en rêvait tellement. Les souvenirs des arrière-grands-pères avaient quelque chose de fabuleux . »*

Les épouses étaient les habitantes permanentes et les régentes des îles

Les épouses des voyageurs au long cours étaient les habitantes permanentes et les régentes des îles. Elles élevaient les enfants et nourrissaient la famille par le travail de minuscules parcelles de terre. Les 55 000 parcelles d'Ouessant, les milliers de lopins de Sein et Molène ont été rendus à la friche. Seules quelques familles gardent encore des moutons. Anne-Louise Colin, fille d'un pêcheur et marin de commerce ouessantin, a connu l'île dans les années 1950, sans eau ni électricité, *« un éden malgré le manque de confort. On n'avait aucun divertissement, sauf les veillées, mais on ne s'ennuyait pas »*. Anne-Louise Colin n'a vécu avec son père que quelques mois par an. L'été, ce marin de commerce pratiquait la pêche sur son bateau, le *Vive-Jaurès.* La vie de famille était conflictuelle. *« Quand les hommes rentraient de voyage, il y avait souvent des frictions. Ils ne supportaient rien et les mères prenaient le parti des enfants quand ils les réprimandaient »*, se souvient-elle. A l'heure de la retraite, mari et femme restaient souvent deux étrangers qui avaient eu beaucoup d'enfants.

Après vingt ans au Havre, Anne-Louise Colin est rentrée à Ouessant au début des années 1970. Elle retrouve l'île changée. *« J'avais idéalisé mon caillou. »* L'esprit communautaire, l'entraide, ont fait place à l'individualisme. La faute à cette *« foutue télé »*, explique-t-elle. Un autre fléau, dont on ne parle qu'à demi-mots, perturbe de plus en plus la vie des îles : l'alcoolisme. *« Les femmes, ici, sont des saintes »*, reconnaît un habitant.

Ga. D.

DÉPÊCHES

■ **POLLUTION : des pics de pollution à l'ozone ont été relevés,** mardi 30 juillet, à Toulon (Var), à Aix (Bouches-du-Rhône) et autour de l'étang de Berre. Le niveau de recommandation a également été dépassé à Lille, dans les secteurs d'Avesnes-sur-Helpe, Cambrai, Douai, Maubeuge et Valenciennes. Un pic a également été enregistré à Strasbourg.

■ **SÉCHERESSE : les prélèvements d'eau dans plusieurs bassins du Tarn-et-Garonne ont été interdits** ou sévèrement limités depuis mardi 30 juillet, à la fois pour les agriculteurs et les particuliers, en raison de la sécheresse persistante qui touche ce département. Des restrictions similaires ont également été instaurées en Côte-d'Or.

■ **TRANSPORTS : une mission d'information parlementaire** sur *« l'avenir du transport aérien français et de la politique aéroportuaire »* va être créée, a annoncé Patrick Ollier (UMP), président de la commission de la production et des échanges, conformément à ce que souhaitait Gilles de Robien, ministre des transports (*Le Monde* du 27 juillet).

■ **La RATP a annoncé,** lundi 29 juillet, l'ouverture d'un débat en interne, à l'automne, sur l'opportunité d'automatiser l'ensemble des lignes de métro, à l'exemple de Météor. La CGT, opposée à ce projet, explique qu'il supprimerait 3 400 emplois de conducteurs.

4 SIX EXCENTRIQUES

LES ÉLANS « GARÇONNIERS » DE ROSA BONHEUR

Peintre célèbre, elle avait obtenu un permis officiel de travestissement qui lui permit sans tapage de s'habiller en homme

ON connaît des dizaines, voire des centaines d'excentriques, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, quelle que soit la définition que l'on retienne de ce terme. Or on ne cite que des hommes. Est-ce à dire que l'excentricité serait une spécificité masculine, dont les femmes seraient exemptes ? La question paraît aujourd'hui stupide, et c'est tant mieux, parce qu'elle l'est : dans une histoire écrite par les hommes, où les hommes ont dominé les femmes pendant des siècles, il n'est guère étonnant que les listes d'« hommes illustres » ou de « grands hommes » soient plus longues que celles des « femmes illustres ». De même celles des excentriques, entre autres.

Mais une question idiote n'empêche pas des réponses intelligentes. Ainsi le Dr David Weeks, neuropsychologue à l'Hôpital royal d'Edimbourg, a mené une enquête pendant dix ans, à partir de 1984, sur des cas d'excentricité contemporains répondant à des critères précis (étude résumée dans son ouvrage, en collaboration avec Jamie James *Eccentrics, a Study of Sanity and Strangeness*), et a sélectionné, sur quelque 789 sujets, 480 femmes pour 309 hommes. Nonobstant, en remontant les archives et la littérature consacrée au sujet depuis quatre siècles, de 1551 à 1950, il n'a pu relever que 150 cas d'excentriques avérés, parmi lesquels la proportion des hommes l'emportait de beaucoup sur celle des femmes. Pour le Dr Weeks, cette statistique est erronée, et ne reflète avant tout que la domination masculine : de 1550 à 1950, peu de femmes étaient reconnues comme des personnalités publiques méritant d'être mentionnées. Leur place était au foyer, avec les enfants. Jusqu'au XVIIe siècle, les femmes trop « différentes » étaient considérées comme des sorcières et condamnées au bûcher. Plus tard, le progrès faisant son œuvre, on les a internées en asile.

FONTAINEBLEAU, MUSÉE NATIONAL DU CHÂTEAU, LYSIANE GAUTHIER

Rosa Bonheur (1822-1899) et sa lionne Fatma, vers 1886.

Il était beaucoup plus difficile de traiter de la même façon un homme « différent », l'homme étant gardien du nom et des biens de toute une famille. Un aristocrate un peu dérangé était gentiment gardé au château, un roturier qualifié d'original. De nos jours encore, selon David Weeks, la femme étant chargée de perpétuer la norme, « *il faut beaucoup plus de courage à une femme pour exprimer ses tendances excentriques* » qu'à un homme. De même, on note une plus grande « agressivité » chez les femmes excentriques que chez les hommes : et pour cause, elles ont besoin d'en montrer bien plus qu'eux, pour oser être excentriques – outre le fait qu'à comportement agressif égal, si l'on peut dire, une femme passe pour une furieuse là où un homme est vu comme dynamique et entreprenant.

On ne peut donc approcher la personnalité excentrique féminine sans tenir compte de ce pénible contexte moral et culturel. Les mœurs et les lois ont changé en Occident, mais le chemin parcouru dans les mentalités est encore difficile à mesurer : la relation entre excentricité et sexualité est en soi un chapitre insondable – nombre d'excentriques étant homosexuels, par exemple, sans que cela soit systématique ni que la réciproque soit vraie. Au XIXe siècle, la question ne se posait même pas. Aurore Dupin, baronne Dudevant, fut l'une des premières à s'habiller en homme et à prendre un pseudonyme masculin : George Sand. Il fallait en passer par-là – au risque d'un lacanisme facile – pour s'autoriser à devenir auteur.

D'autant plus troublant, à ce titre, est le cas de Rosa Bonheur (1822-1899), peintre dont la gloire est plus grande aux Etats-Unis qu'en France, et qui eut l'habileté de mener une existence à contre-courant de bien des conventions sans jamais faire scandale. Et pourtant, si l'on veut résumer grossièrement les éléments de délit, elle fut : 1. une femme artiste ; 2. une peintre qui au lieu de s'attendrir devant des fleurs, des enfants, des humains, prit pour sujet des vaches, des porcs et des lions ; 3. qui vécut ouvertement sa vie amoureuse avec des jeunes femmes ; 4. qui installa dans le jardin de son château de By, en Seine-et-Marne, une foule de bêtes, dont une lionne en liberté dans le parc et la maison ; 5. qui obtint du préfet de police un sauf-conduit spécial pour se travestir en homme... Il y avait là de quoi choquer plus d'un bien-pensant. Au contraire, elle fut honorée, respectée, décorée, comme protégée par un nom magique.

Elle naît en 1822, à Bordeaux, premier enfant de Raymond Bonheur et de son épouse Sophie Marquis. Son père est peintre et sera son seul professeur. C'est un homme bon, rêveur, modeste qui vient d'une famille de cuisiniers toulousains. Sa mère est née à Altona, en 1797, de parents inconnus, adoptée par un M. Dublan de Lahet, commerçant bordelais. Le mystère de ses origines – Rosa voulut croire que sa mère était de sang royal – ne fut jamais révélé. Deux frères succèdent à Rosa, Auguste et Isidore. Les années d'enfance à Bordeaux sont heureuses, la mère enseigne la musique, le père le dessin. Mais l'avenir est étroit à Bordeaux, le couple déménage pour Paris, une petite Juliette naît en 1830, année de la révolution de Juillet ; année aussi de la mort de M. Dublan de Lahet, dont Sophie, la mère de Rosa, apprend alors qu'il était plus que son protecteur et père adoptif, son vrai père – sa mère restant une énigme.

> Deux traits de son enfance ne la quitteront plus : « un goût irrésistible » pour les étables et la virilité précoce de son tempérament

La famille Bonheur perd avec lui un précieux soutien. C'est Sophie qui fait bouillir la marmite, avant de mourir trois ans plus tard. Raymond Bonheur est si pauvre qu'il ne peut lui éviter la fosse commune du cimetière Montmartre. Ce n'est pas un homme d'argent, mais un cœur pur et idéaliste. A Paris, il a découvert les théories saint-simoniennes, il fait partie des 79 premiers affiliés à la religion du père Prosper Enfantin. En 1834, il embrasse une nouvelle cause, celle des chevaliers du Temple. Rosa sera peu après baptisée chevalière, une photo l'atteste. Sans revenir sur les mouvements utopistes de l'époque, il faut noter que Saint-Simon comme Fourier prêchaient l'émancipation des femmes et que ce climat de pensée imprégna très tôt le foyer des Bonheur. A 13 ans, la jeune Rosa, qui a déjà saisi sa vocation, met fin à ses études classiques et convainc son père de la laisser se consacrer au dessin. Des jours entiers, elle hante les galeries du Louvre, comme tous les « rapins ».

C'est alors, en 1837, que Raymond Bonheur reçoit la commande d'un M. Micas qui veut un portrait de sa fille Nathalie, poitrinaire, dont il pense qu'elle va bientôt périr. Coup de foudre entre les deux fillettes : Rosa a 14 ans, Nathalie 12, elles ne seront séparées que par la mort de Nathalie en 1889, pas si poitrinaire qu'on le craignait. Le père Micas bénit le ménage des donzelles avant de trépasser, rapidement imité par son ami Raymond Bonheur. Rosa va prendre ses distances avec sa propre fratrie et vivre désormais avec Mme Micas mère et Nathalie.

Dans les Mémoires, édifiants, qu'elle dictera à Anna Klumpke, la jeune Américaine qui prendra le relais auprès d'elle à la mort de Nathalie, Rosa Bonheur note deux traits de son enfance qui ne la quitteront plus : « *Un goût irrésistible* » pour les étables et la virilité précoce de son tempérament (évoquant ses bagarres avec des écoliers, à 7 ans, elle dit : « *J'étais le plus garçon de tous.* ») Son père, en lui lisant Lamennais, l'aide à croire en l'existence d'une âme chez les animaux, ce qui se traduira dans toutes ses toiles par une extrême attention portée au regard des bêtes, et les lui fera préférer à tout autre motif de son art. Quant à ses élans « garçonniers », passé le temps du bac à sable, ils se manifesteront dans d'autres registres, dont elle ne dira rien pour l'essentiel – ne vouant de culte qu'à l'amitié, sentiment sublime –, notamment celui des vêtements. Rosa s'habille le plus souvent en homme, par commodité, dit-elle, et comme le préconisaient les saint-simoniens.

Cela fera jaser périodiquement la mauvaise presse, bien sûr, mais sans excès. Rosa Bonheur, afin d'étudier les animaux, doit se rendre aux abattoirs de Paris (elle sera l'un des premiers membres de la SPA), interdits aux femmes, et donc se déguiser. Elle obtient du préfet de police un permis officiel de travestissement (curieusement justifié « *pour raison de santé* »), que l'on peut voir dans sa maison-musée de By, lui donnant le droit de s'habiller en homme à condition de ne pas se produire ainsi sur une scène. Quelle chance, somme toute, d'avoir cette passion animalière pour en voiler une autre ! Nul besoin de faire du tapage ni de sortir du placard. Comme si de nos jours, David Hockney, au lieu de peindre des adolescents californiens dans des piscines ensoleillées, avait eu une prédilection plus impérieuse pour les dauphins ou les otaries. Sur quoi, Rosa Bonheur, paisiblement, fume cigarettes et havanes comme un sapeur.

SA première œuvre importante est un défi et un triomphe. Commandé par l'Etat pour 3 000 francs, *Le Labourage nivernais*, actuellement au Musée d'Orsay, est de grandes dimensions – 1,34 m sur 2,60 m –, jugées exorbitantes de la part d'une femme, encore plus d'une femme qui ne mesurait qu'un mètre cinquante. Ce chant d'amour à la nature innocente (contre la ville corrompue) lui vaudra d'être durablement comparée à George Sand et l'impose magistralement au Salon de 1849, à 27 ans. Quatre ans plus tard, *Le Marché aux chevaux*, encore plus ambitieux (2,44 m sur 5,06 m), remporte un succès international, malgré les réserves de la critique parisienne. Rosa voyage en Angleterre avec sa toile (aujourd'hui propriété du Metropolitan Museum de New York), séduit ses interlocuteurs par ses manières agréables et originales. Elle a ses marchands, un public, de l'argent, assez pour tenir à distance les railleurs qui estiment son réalisme bien tempéré, à l'opposé du subversif Gustave Courbet.

Elle s'installe avec Nathalie et la mère de celle-ci dans une vaste demeure en lisière de la forêt de Fontainebleau, à By, en haut de Thomery, qu'elle fait agrandir pour y aménager son atelier et loger ses chers animaux, mouflons, cerfs, biches, sangliers, moutons, chevaux, bœufs, chiens, et même un couple de lions, le mâle en cage, la femelle Fatma en liberté. Elle est célèbre outre-Atlantique, les commandes viennent de partout, elle en refuse même, fidèle à son caractère indépendant, ne peint que ce qui lui plaît, au moment choisi par elle. « *Il me suffisait de terminer une étude, n'importe laquelle, et mon tiroir se remplissait d'or* », dira-t-elle à Anna Klumpke.

L'impératrice lui rend une visite impromptue à By, en 1864, l'invite à déjeuner avec l'empereur au château de Fontainebleau. L'année suivante, l'impératrice revient à By la décorer elle-même de la Légion d'honneur, distinction alors très exceptionnellement accordée à une femme. Peu après la mort de Nathalie Micas, un autre visiteur de marque fait le pèlerinage de By, le colonel Cody, dit « Buffalo Bill », venu en France avec ses cow-boys et des Indiens, en 1889, pour l'Exposition universelle. L'étonnant massacreur de bisons est un chaud partisan du vote des femmes. Il veut connaître la peintre des grands espaces. Rosa déplore le sort des Indiens : « *J'ai une passion véritable pour cette race infortunée, appelée à disparaître devant les Blancs usurpateurs...* » Buffalo Bill lui fait cadeau d'un superbe costume sioux, d'un arc et de flèches, qu'elle accepte volontiers. A la suite de cette rencontre très commentée par la presse, Anna Klumpke, jeune artiste et admiratrice américaine, accompagne comme interprète un éleveur de chevaux du Wyoming qui souhaite féliciter Rosa Bonheur pour le soutien qu'elle apporte à la race percheronne... L'éleveur parti, Anna Klumpke, séduite par la petite dame énergique, reste auprès d'elle pendant dix ans, jusqu'à sa fin en 1899.

Grand peintre, Rosa Bonheur ? D'autres en discuteront. Ni l'égale d'un Courbet, d'un Géricault, certes, ni platement conformiste douée, comme l'ont dit les modes et les envieux. Inclassable. En tout cas, excentrique réussie, n'ayant rien cédé dans l'accomplissement de soi, et surtout femme absolument libre, comme les chevaux de son ultime toile inachevée.

Michel Braudeau

PROCHAIN ARTICLE
Les fantômes de Sarah Winchester

Avocats, magistrats : causes communes

L'IDÉE qui a présidé à nos échanges entre avocats et magistrats était : « comment sortir d'une conception antagoniste de nos relations ? » et, très vite, « comment améliorer le fonctionnement de la justice ? » Malgré les conflits qui parfois nous opposent à l'occasion de l'exercice de nos fonctions, nous sommes parvenus à nous rassembler sur quelques grands principes qui devraient présider à l'œuvre de justice dans ce pays.

Dans le constat de nos oppositions, nous avons évoqué aussi celles qui se sont fait jour depuis nombre d'années entre les juges et les hommes politiques, et tout aussi préjudiciables aux missions de chacun. En effet, l'homme politique, c'est entre autres, c'est souvent, le parlementaire. Or le parlementaire vote la loi et, cette loi, sa force est en question à l'heure actuelle.

Ce fut notre première préoccupation : pourquoi la loi est-elle confuse ? Comment la rendre lisible ?

Elle est confuse parce qu'innombrable, technique, multiple.

– Elle est innombrable. L'inflation législative a été maintes fois dénoncée, par ceux qui la suscitent et par ceux qui, sans un recul suffisant, votent des textes qui, strate par strate, s'amoncellent, et étouffent jusqu'à la conscience du juriste, même le plus universaliste.

– Elle est technique. Les règles n'ont jamais été aussi nombreuses depuis que l'on parle de dérégulation. Elles embrassent, avec un luxe de détails, tous les sujets. Elles dictent, elles ordonnent jusqu'au plus intime des individus, qui s'y perdent.

– Elle est multiple. Elle émane de notre Parlement national et de nos instances européennes. Son application est le fait de nos juridictions nationales et des deux Cours européennes avec une imbrication qui fait perdre aujourd'hui le sens commun. Tout se passe comme si le formalisme l'emportait sur la réalité et se substituait au respect naturel des droits et des libertés. Nul ne sait réellement dans quelles conditions le droit interne, qui doit marier la loi et le fait, est affecté par un droit européen qui, en réalité, devrait essentiellement veiller au respect des principes. D'où le décalage si souvent ressenti entre un idéal éloigné et la réalité du quotidien.

Améliorer la justice, c'est donc obtenir un moratoire. Sur ce point, il nous paraît souhaitable que les parlementaires ne votent que les lois qui sont strictement nécessaires. Quand les institutions fonctionnent, quand le juge applique la loi, quand, s'il en est besoin, il l'interprète en en respectant l'esprit, hors toute prise de position partisane, hors tout désir inconséquent d'originalité, aucune loi de modernisation n'est nécessaire. La modernité n'est pas une fin en soi, pas davantage que le souhait de plaire à tel groupe qui peut tenter d'obtenir du législateur ce qu'il n'a pas obtenu du juge.

Si la loi est nécessaire, alors qu'elle soit claire et qu'elle soit le fruit d'une concertation avec les professionnels intéressés. De plus en plus, la loi se rapprochera de la régulation. Elle sera d'autant moins contestée que, pour avoir été discutée, elle suscitera l'adhésion de ceux qu'elle concerne. Il en va de même des décisions judiciaires, qui, pour être acceptées, doivent d'abord être comprises.

Qu'elle soit concise aussi, c'est-à-dire qu'elle détermine les lignes de force de la situation qu'elle entend régler. Au législateur la détermination des axes fondamentaux, au gouvernement l'exécution des lois, aux juges leur application. Le luxe de détails, qui ne laisse aucune place à la latitude du juge pour l'appliquer aux faits qui lui sont soumis, est une illusion de stabilité et de sérénité. Le détail est la faille par où s'immiscent le trouble et l'immobilisme. Il est un facteur de lenteur et d'inefficacité. Le particulier l'emporte sur le général. Le sens de l'essentiel, voire le bon sens, sont perdus de vue. La loi doit aussi, surtout en ces temps troublés, manifester et concourir à un juste équilibre entre les impératifs sécuritaires et les libertés individuelles.

S'agissant de la fonction judiciaire, c'est peut-être l'ordre chronologique qui est notre meilleur guide.

Tout d'abord, en amont de l'exercice de ces fonctions se pose le problème de la formation. Et sans doute l'opposition, la compétition, la lutte ouverte, mentionnées en tête de cet article, évolueraient-elles vers des rapports plus sereins entre les deux professions, si, au moins pour partie, la formation était commune entre jeunes magistrats et jeunes avocats. Le système actuel de deux voies séparées entretient l'incompréhension. Il en irait sans doute autrement si, à l'âge où se forment encore les personnalités, pour autant qu'il y ait un âge, un melting-pot professionnel prenait place, qui pourrait perdurer ensuite.

Ici le maître mot est connaissance. Connaissance de l'autre, connaissance du métier de l'autre, connaissance des difficultés de l'autre.

Après la formation vient l'exercice effectif de la profession. En commençant par dire que le juge est là pour rendre la justice, bien sûr, nous avons conscience de formuler une tautologie. Et pourtant ! rendre la justice, c'est d'abord apporter une réponse aux citoyens qui sont en quête d'une solution. C'est leur apporter cette réponse en appliquant la loi avec justesse, et non sa propre loi interne. C'est avoir suffisamment conscience de son histoire pour s'en abstraire et ne pas régler de comptes personnels à travers les affaires que nous avons en charge, et cela que nous soyons juge, procureur, ou avocat. C'est mettre à l'écart le corporatisme et tous les phénomènes de projection propres à la nature humaine.

Dans la confrontation aux contentieux de masse et à la masse des contentieux, sauvegardons la collégialité de telle façon que, sur toute question portant sur des droits fondamentaux, ce ne soit pas un juge, seul, qui porte le poids de la décision. Il est en effet important que la mise en détention d'une personne fasse l'objet d'autant de soins que les dossiers touchant par exemple au droit de propriété. Cette collégialité en matière de détention participe indéniablement du juste équilibre entre les impératifs sécuritaires et les libertés individuelles, telles que la présomption d'innocence, caractéristique de tout Etat de droit.

Rendons les procédures accessibles et rapides à chacun. Gageons que les magistrats sont prêts à s'autodiscipliner pour y parvenir. Un justiciable est davantage intéressé par l'obtention d'une décision rapide parce que courte et claire que par un jugement tardif et perlé, surtout lorsque la réponse est évidente. Rejetons le contrôle tatillon des juges au nom de la qualité du service rendu ! Oui à l'aide à la décision par le recrutement d'un véritable corps d'assistants de justice, par l'accroissement du nombre des assistants spécialisés, ce qui permettrait au juge de revenir à sa fonction première, qui est de dire le droit. Non aux tâches de secrétariat imposées aux magistrats.

Oui à la médiation et à la conciliation, qui associent la société civile. Il faut en finir avec la pénalisation à outrance et définir clairement ce qui relève de l'erreur, de la faute civile, du manquement professionnel, de la faute pénale. Il faut donc faciliter l'administration de la preuve dans les procédures civiles. Il faut en finir aussi avec l'alourdissement de la procédure pénale, engoncée dans un formalisme à outrance qui pèse, jusqu'à l'étouffement, sur tous ceux qui interviennent dans un dossier pénal. Il faut assurer l'exécution des décisions tant civiles que pénales.

En fait, la question posée est la place de la justice dans notre organisation sociale, envisagée dans le commun intérêt de tous. Si elle apparaît comme un régulateur social incontournable, alors que lui soient alloués la place et les efforts qu'elle mérite.

Nous en appelons, tout d'abord, à un nouvel état d'esprit, y compris du législateur. Un nouvel état d'esprit pour en finir avec la nuisance de réformes sans lendemain qui désespèrent les juges, les avocats, les professionnels impliqués et les justiciables. Un nouvel état d'esprit pour réfléchir avant d'agir. Un nouvel état d'esprit pour simplifier et non pour compliquer. Un nouvel état d'esprit pour rendre service au citoyen en rendant service à la justice. Un nouvel état d'esprit pour que le service public de la justice redevienne réellement un service.

MICHEL BEAUSSIER, ancien membre du conseil de l'ordre, est avocat au barreau de Paris.
PIERRE BEZARD est président de chambre honoraire à la Cour de cassation.
SOPHIE HÉLÈNE CHATEAU est juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.
PHILIPPE COURROYE est premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.
JEAN-MICHEL DARROIS est avocat au barreau de Paris et membre du conseil de l'ordre.
MARIE-NOËLLE DOMPÉ est avocate au barreau de Paris.
FRANÇOIS FRANCHI est premier substitut au tribunal de grande instance de Paris.
DIDER MARTIN est avocat au barreau de Paris.
ARMAND RIBEROLLES est premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.
HERVÉ TEMIME, ancien membre du conseil de l'ordre, est avocat au barreau de Paris.
CHRISTOPHE VACANDARE est juge au tribunal d'instance de Paris (18e).
FABRICE VERT est juge au tribunal d'instance de Paris (18e).

Justice : le tour de vis contre les mineurs

Suite de la première page

De la même façon, c'est parce que le gouvernement affirme péremptoirement que les mineurs ne cessent de fuguer des foyers d'hébergement – sans donner aucune mesure quantitative de ces fugues – qu'il réintroduit dans la législation la possibilité de placer en détention provisoire un mineur dès l'âge de 13 ans, dès lors qu'il aurait fugué d'un centre fermé.

De façon générale, l'ensemble du projet procède à un durcissement de la loi visant les mineurs, en faisant le pari qu'une législation plus répressive endiguera la violence des jeunes. Puisque les mineurs sont plus agressifs, et de plus en plus rétifs au respect de la loi pénale, il faut leur rappeler les règles de la vie en communauté, en utilisant, au besoin, des moyens de coercition. Bien que tentante, cette orientation pourrait se révéler contre-productive. Outre qu'elle bat en brèche l'essentiel des acquis de la justice des mineurs, elle repose en effet sur l'idée fausse qu'il suffirait de hausser le ton, au besoin en distribuant quelques claques symboliques, pour calmer les jeunes. La réalité est malheureusement plus complexe : habitués de la rue, devenus violents au contact même de la violence de la société – à commencer souvent par celle de leur propre famille –, ces mineurs sont coutumiers du langage de la répression, auquel ils répondent le plus souvent par un surcroît de rébellion.

Ainsi, ce n'est pas par *« angélisme »*, comme souhaite le faire croire le gouvernement, que la justice des mineurs a choisi de privilégier l'éducation sur la répression, mais bien plutôt par pragmatisme. Fondée, au sortir de la seconde guerre mondiale, par des résistants instruits sur la réalité carcérale par leur passage dans les geôles de Vichy, l'ordonnance du 2 février 1945 tourne le dos aux pratiques brutales de redressement des mineurs délinquants, qui avaient prouvé, au travers des maisons de correction d'avant-guerre, leur inefficacité. Considérant que *« la France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains »*, elle estime que le reclassement des jeunes délinquants ne peut être obtenu par la surenchère punitive, mais bien seulement par un travail de rééducation, inscrit dans la durée et placé sous l'autorité d'une justice spécialisée.

ACCOMPAGNER ET RESPONSABILISER

Partant du constat qu'on ne naît pas délinquant, mais qu'on le devient, la justice des mineurs a ainsi pris le parti, depuis plus de cinquante ans, de travailler sur la personnalité du délinquant, pour se donner les moyens de le juger autrement. Contrairement à la justice des majeurs, qui sanctionne une transgression de la loi pénale par un individu adulte et supposé responsable de ses actes, la priorité de la justice des mineurs n'est pas d'infliger une peine, synonyme de châtiment public, mais bien de comprendre l'adolescent dans son environnement, ses motivations et son histoire, dans l'ambition ultime de le transformer. L'enfant et l'adolescent étant considérés comme des êtres en devenir, il convient que la société puisse les accompagner dans leur développement chaotique, afin de les responsabiliser. Aussi, si la justice des mineurs privilégie les mesures éducatives, elle n'a cependant jamais exclu le recours à des sanctions pénales, y compris à des peines d'emprisonnement.

C'est l'ensemble de cette philosophie, qui prenait le parti de ne jamais désespérer des jeunes, qui est aujourd'hui contredit par l'esprit du projet de loi. Loin de considérer sa jeunesse comme porteuse d'avenir, la société semble en désespérer plus que jamais, en faisant primer son sentiment de peur et son désir de représailles sur toute autre considération. Considérés au mieux comme arrogants, au pire comme véritablement menaçants, les mineurs délinquants – et sensiblement les jeunes issus de l'immigration – ont ainsi été érigés, au fil des derniers mois, en ennemi intérieur, qu'il convient dorénavant de maîtriser, au nom de la lutte contre l'insécurité. Il est vrai qu'en la matière la droite ne fait qu'emprunter un chemin déjà largement balisé par la gauche : le gouvernement de Lionel Jospin s'est en effet employé à populariser l'idée que chaque mineur doit répondre immédiatement de ses actes, avant de s'aligner sur le programme de Jacques Chirac, en appelant, notamment, à la création de centres fermés.

Au vrai, si les politiques entonnent la musique répressive, c'est peut-être moins par conviction que par impuissance face à cette jeunesse rebelle qui pose question. Malheureusement, en la matière, le remède est souvent pire que le mal. Ainsi, en élargissant la détention provisoire en cas de délit aux mineurs de 13 à 16 ans, le gouvernement prend le risque de confronter des très jeunes gens à la violence de la prison, considérée pourtant comme *« criminogène »* par les spécialistes de l'enfance – selon une étude statistique datant de 1994, 77 % des mineurs récidivent dans les cinq années après leur sortie de prison et 40 % dans les trois mois !

Certes, la chancellerie s'est engagée à créer des établissements pénitentiaires spécialisés pour mineurs, mais, en attendant leur ouverture, qui n'est envisageable que dans plusieurs années, ces jeunes viendront bel et bien grossir les rangs des quelque 4 000 mineurs qui sont incarcérés chaque année.

INVESTISSEMENT MASSIF

A l'heure où des adolescents peuvent trouver la mort en maison d'arrêt – comme dans la prison de Lyon, où deux jeunes sont décédés, en avril, des suites d'un incendie qu'ils avaient provoqué –, le gouvernement aura donc fort à faire pour convaincre de sa volonté d'améliorer radicalement les conditions d'incarcération des mineurs. C'est en effet au prix d'un investissement massif, immobilier et éducatif, que l'enfermement pourra espérer trouver un sens positif pour ces jeunes. Faute de quoi, la prison, déjà synonyme d'exclusion, ne peut que se transformer en machine à produire toujours plus de rébellion.

Cécile Prieur

Le Monde
ÉDITORIAL

M. Bush et l'Irak

QUE le régime de l'Irakien Saddam Hussein soit une monstrueuse tyrannie, personne ne le conteste. Il fait le malheur des quelque 24 millions d'habitants d'un pays qui, gouverné autrement, devrait être l'un des plus riches et des plus avancés du Moyen-Orient. Qu'en violation flagrante des obligations souscrites par Bagdad en 1991, Saddam Hussein cherche à développer des armes de destruction massive, c'est plus que probable. Le régime détourne chaque année à cette fin plusieurs centaines de millions de dollars de revenus pétroliers, dont la population est ainsi privée. Que l'éventuelle transmission du pouvoir à Bagdad aux fils de Saddam Hussein fasse froid dans le dos à tous les gouvernements occidentaux, c'est une réalité : les deux jeunes gens en question ont des profils psychologiques inquiétants.

Tout cela explique que la chute de ce régime, déjà responsable de deux guerres, soit unanimement souhaitée, de Washington à l'Europe, en passant par la plupart des capitales arabes. Mais cela justifie-t-il de faire la guerre à l'Irak ? D'aller bombarder aujourd'hui l'une des plus anciennes capitales de la région ? D'envahir, dans le climat actuel du Proche-Orient, un pays de cette dimension ? Le tout sans avoir la moindre idée du régime qui succédera à celui de Saddam Hussein et en pariant – mise des plus risquées – sur la capacité à tenir le choc d'un pays divisé : d'un côté, des Arabes sunnites et chiites (les seconds, les plus nombreux, vivant très mal la domination politique des premiers) ; de l'autre, une forte minorité kurde cherchant à s'émanciper des Arabes...

George W. Bush paraît plus que jamais décidé à attaquer l'Irak. Mais il n'a pas, jusqu'à présent, avancé un dossier convaincant pour justifier une décision aussi grave que celle d'entrer en guerre contre un pays arabe. Il n'a pas produit la moindre preuve d'une collusion quelconque entre le terrorisme islamiste radical d'Al-Qaida et l'Irak. Il ne peut affirmer que le régime de Saddam Hussein s'apprête à agresser les Etats-Unis, l'un de leurs alliés ou l'un des voisins de l'Irak. Ce n'est pas le cas. Il n'a pas établi que la guerre était le meilleur moyen de tenir Saddam Hussein en respect. Les plus hauts militaires américains, au sein même de l'état-major, disent ouvertement leur scepticisme. Ils jugent que le système actuel permet de « contenir » les ambitions du régime irakien. Saddam Hussein n'a sans doute pas de capacité nucléaire. Il possède très vraisemblablement un début d'arsenal biologique et chimique mais aurait peu de vecteurs pour s'en servir. A Washington, le Congrès pose à la Maison Blanche les mêmes questions que les chefs militaires du Pentagone.

M. Bush ne s'en sortira pas en qualifiant de « munichoises » les réserves entendues aux Etats-Unis et en Europe sur sa volonté de faire la guerre à l'Irak. Il doit prouver que celle-ci obéit à de véritables raisons de sécurité pour les Etats-Unis, et non à une quelconque motivation de politique intérieure. A ce jour, il ne l'a pas fait.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

CHILI. Dans l'article de Marcel Niedergang sur le Chili de Salvador Allende d'octobre 1970 republié dans *Le Monde* du 19 juillet, le président chilien a été surnommé « El Chico » (le petit) par erreur. Son surnom était « El Chicho ».

TURQUIE. Dans l'article consacré à l'économie turque (*Le Monde* du 18 juillet), on pouvait comprendre que la capitale était Istanbul. La capitale de la Turquie est Ankara depuis 1923.

CORSE. Une erreur de transmission a dénaturé le début de notre article sur la visite de Jean-Pierre Raffarin et Nicolas Sarkozy en Corse (*Le Monde* du 30 juillet). S'adressant aux élus nationalistes Jean-Guy Talamoni et Paul Quastana, le directeur de cabinet du préfet de Corse leur a dit : *« Monsieur le premier ministre souhaite vous voir »*, et non pas *« Il faut que tu viennes, c'est bon »*, phrase prononcée la veille par Nicolas Sarkozy à l'adresse de Jean-Pierre Raffarin.

DEPARDIEU. La légende qui illustrait la critique de l'opéra *Hary Janos* de Zoltan Kodaly (*Le Monde* du 17 juillet) était erronée. Le chanteur figurant aux côtés de Gérard Depardieu était Vladimir Petrov, et non Micha Lescot.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde Publicité
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

INDUSTRIE

La crise de Fiat prend de plus en plus des allures d'affaire d'Etat en Italie. Mardi 30 juillet, les commissions d'**ENQUÊTE PARLEMENTAIRE** italiennes ont rendu leurs conclusions. Elles sont en forme de cri d'alarme : les élus ne veulent pas voir l'industrie automobile nationale passer sous la coupe d'un constructeur étranger, en l'occurrence **GENERAL MOTORS,** déjà actionnaire à 20 % de Fiat Auto. Ils somment également Fiat de faire barrage à la montée du groupe public français EDF dans l'électricien italien **EDISON,** au sein duquel Fiat et EDF sont associés. Mais le groupe de Turin est bien en peine de garantir cette double obligation, compte tenu de sa situation financière critique. Au sein de la **FAMILLE AGNELLI**, la crise favorise le retour en grâce d'Umberto, 67 ans, le frère cadet de Giovanni, 81 ans.

Le Parlement italien somme Fiat de garder l'automobile et Edison

Dans un rapport d'enquête, rendu public mardi, les sénateurs et les députés s'inquiètent du risque de voir General Motors et EDF, les deux partenaires du groupe de Turin, prendre le contrôle, à la faveur de la crise, des filiales dans lesquelles ils sont déjà actionnaires

MILAN
correspondance

« Nous courons le risque, concret et évident, de perdre l'automobile et de livrer au monopole français EDF le deuxième groupe d'énergie italien. » C'est un véritable cri d'alarme qu'ont lancé les commissions industrie de la Chambre des députés et du Sénat italiens, en rendant public, mardi 30 juillet, le résultat de leur enquête d'information sur la crise du groupe Fiat. Plus que jamais, Fiat fait figure de champion national en Italie. Mais c'est un champion bien mal en point.

Le groupe a publié, lundi, des résultats intermédiaires qui n'ont rien de rassurant. Sa perte nette s'élève à 563 millions d'euros au premier semestre, malgré la plus-value de 671 millions d'euros dégagée sur la vente de 34 % de Ferrari à la banque d'affaires Mediobanca. Fiat Auto a certes réduit légèrement son déficit d'exploitation au deuxième trimestre, mais son chiffre d'affaires accuse une baisse de 15 %, reflet de ses piètres performances commerciales. Petite consolation, le groupe a commencé à réduire son endettement net, ramené à 5,8 milliards d'euros à la fin de juin.

Une séduisante rumeur a couru ces dernières semaines en Italie, évoquant le recentrage de Fiat sur un pôle d'automobile de luxe regroupant Ferrari, Maserati et Alfa Romeo. Une rumeur qui en dit long sur le peu de chances qu'on accorde au constructeur de préserver l'indépendance du cœur de son empire, la marque Fiat et les usines qui vont avec, vouées à tomber dans l'escarcelle de General Motors, qui détient une option d'achat de 80 % de Fiat Auto d'ici à 2004. Ferrari et Maserati restent hors du périmètre de l'alliance avec GM, mais il est peu probable que celui-ci laisse filer Alfa Romeo, la marque actuellement la plus en forme du groupe de Turin. Fiat a eu beau répéter lundi qu'il voulait s'intégrer dans une *« confédération industrielle »* avec GM, force est de constater que les résultats de cette alliance, conclue voilà deux ans, restent limités.

Les parlementaires se disent persuadés que cet accord a été un *« choix opportun »,* mais ils pensent qu'il faut en redéfinir les contours. *« Il faut créer les conditions pour que Fiat puisse négocier dans des conditions de force,* explique au *Monde* Bruno Tabacci, président de la commission industrie de la Chambre des députés et initiateur de l'enquête. *Certes, une solution italienne serait préférable. Mais nous sommes réalistes, nous savons qu'il ne restera sans doute que sept producteurs mondiaux en 2010. »*

INJONCTION IRRÉALISTE

« Nous estimons que l'Italie doit toujours être un grand producteur d'automobiles », avait pour sa part déclaré le président du conseil, Silvio Berlusconi, le 11 juillet, justifiant la mise en place d'incitations à l'achat de petites voitures propres en remplacement de vieilles voitures non catalysées, véritable plan d'aide indirecte à Fiat.

L'avenir d'Edison suscite au moins autant de préoccupations. Pour réduire son endettement, Fiat a dû conclure un accord avec les banques pour réduire sa participation à environ 26 % dans Italenergia, la holding de contrôle de l'électricien, dont EDF est l'autre grand actionnaire. Un complexe jeu d'options (*Le Monde* du 15 juin) pourrait permettre, soit à Fiat de revenir dans le jeu en 2005, soit à EDF de rafler la mise. Ce manque de clarté n'a pas plu aux parlementaires italiens. M. Tabacci est très clair : *« Les Français doivent rester chez eux tant qu'il n'y a pas réciprocité. Et ce n'est pas l'ouverture du capital d'EDF qui résoudra le problème. Il faut une vraie libéralisation du marché français. »*

Reste que les termes de la véritable injonction adressée à Fiat, de garder et l'automobile et l'énergie, paraissent irréalistes, au vu de la situation financière du groupe. La plupart des observateurs estiment plutôt qu'il va devoir choisir entre ses deux grandes activités industrielles. Les commissions parlementaires ne se privent pas d'égratigner les banques, coupables de n'avoir pas su détecter à temps le problème de l'endettement cumulé (de Fiat et d'Italenergia) qui a provoqué en partie la crise de confiance des marchés financiers sur la situation du groupe. *« Il faut clarifier les rapports entre les banques et Fiat »*, estiment les parlementaires.

Entendu par les élus, Vincenzo Maranghi, l'administrateur délégué de Mediobanca, a estimé que la crise de Fiat a été *« dramatisée »* et qu'elle aurait dû être affrontée *« en silence et non dans les journaux ».* Mais l'Italie n'est plus à l'époque où Enrico Cuccia, patron historique de Mediobanca et éminence toute-puissante de la finance italienne, appelait les grands industriels dans son bureau et échafaudait en une nuit une solution miracle.

Marie-Noëlle Terrisse

Honda et Toyota reprennent l'offensive

La récession et la hausse du yen n'altèrent ni les résultats ni les projets de développement des constructeurs japonais. Honda, le numéro trois, a dévoilé, le 10 juillet, un plan de développement visant à accroître ses ventes mondiales de 27 % d'ici à 2005. Le groupe ouvrira en 2004 une deuxième usine en Chine, à Guangzhou, future base d'exportation pour un véhicule à destination de l'Europe et de l'Asie : *« Les coûts de production en Chine sont inférieurs de 20 % à ceux du Japon »*, explique Hiroyuki Yoshino, président de Honda, qui vient d'annoncer des résultats records pour le premier trimestre de l'année fiscale 2002-2003 (du 1er avril au 31 mars). Le numéro un, Toyota, prévoit, de son côté, d'augmenter sa production à l'étranger de 18 % dès cette année. – *(Corresp.)*

Les bons résultats de PSA, Renault et Volkswagen isolent encore plus la firme de Turin

LES RÉSULTATS semestriels des principaux groupes automobiles mondiaux le confirment : Fiat est bien l'homme malade du secteur. A la fin de juin, la division automobile, Fiat Auto, accusait une perte d'exploitation de 823 millions d'euros. Commercialement, Fiat, touché de plein fouet par l'effondrement du marché italien (– 18,8 % en six mois), ne cesse de voir s'allonger son retard sur ses principaux concurrents européens. Un retard qu'il ne pourra rattraper qu'en pratiquant des rabais sur ses prix, donc en creusant encore ses pertes, a-t-il reconnu.

PSA Peugeot-Citroën, de taille comparable, a, lui, accru son chiffre d'affaires de 4,4 % (27,4 milliards d'euros) entre janvier et juin, dégageant un bénéfice net de 985 millions d'euros (– 4 %), malgré le ralentissement du marché européen. Le président de PSA, Jean-Martin Folz, a récemment confirmé que la division automobile du groupe atteindrait son objectif de marge opérationnelle de 5 % cette année. La firme de Sochaux, partenaire historique de Fiat, s'éloigne de plus en plus de Turin. Après avoir conclu une alliance avec Ford, M. Folz a signé le 23 juillet un accord de codéveloppement d'un petit moteur avec BMW.

Renault, lui, qui fut il y a quelques années pressenti par les Agnelli pour reprendre Fiat, est en plein redéploiement asiatique.

LA PLUS GROSSE PERTE DU SECTEUR

Résultats financiers, premier semestre 2002

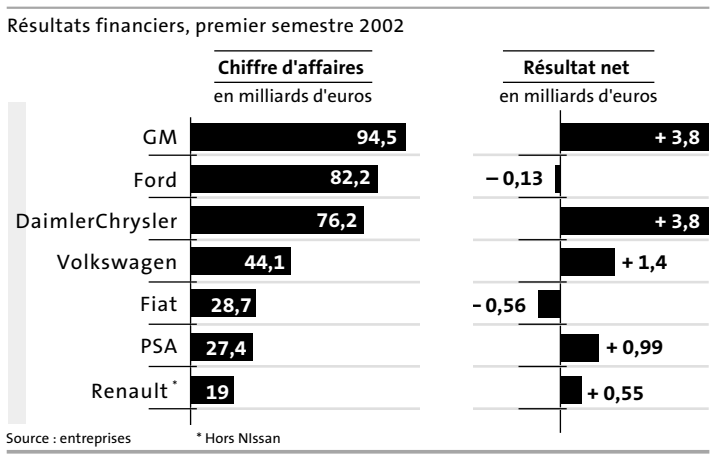

Source : entreprises * Hors NIssan

C'est encore une fois, pour l'essentiel, à l'excellente santé de ses partenaires japonais Nissan et coréen Samsung que le groupe français doit son résultat net positif au premier semestre, à 548 millions d'euros (– 29,6 %). Mais la firme, en soulignant que son résultat opérationnel a fait un bond de 87,5 %, à 570 millions d'euros, insiste sur l'amélioration de ses performances propres, notamment en Europe.

L'ALLEMAND MOINS OPTIMISTE

Volkswagen est moins optimiste que les deux français. Le numéro un allemand a certes engrangé un bénéfice avant impôts en hausse de 13,5 % au deuxième trimestre. Mais il ne peut que constater la désaffection des clients vis-à-vis de ses deux modèles phares vieillissants, la Golf et la Passat, durement concurrencés par la nouvelle gamme Peugeot 307. VW est toujours numéro un en Europe, avec 18,2 % de part de marché, mais son suivant immédiat, PSA, se rapproche de lui inexorablement, à 14,9 %. Du coup, Bernd Pischetsrieder, le patron de Volkswagen, a revu à la baisse de 10 % ses prévisions de profits pour 2002 : ils atteindront tout de même 4 milliards d'euros avant impôt.

Pascal Galinier

A la faveur de la crise, Umberto Agnelli, 67 ans, devient l'héritier de fait de son frère aîné Giovanni

MILAN
correspondance

L'heure de la revanche a-t-elle sonné pour Umberto Agnelli ? Ecarté à deux reprises de la direction de Fiat par le passé, le frère cadet de « l'Avvocato » Giovanni Agnelli est, à 67 ans, en train de revenir sur le devant de la scène. Parallèlement à la grave crise que connaît Fiat – la chasse gardée depuis toujours de l'aîné de la famille Agnelli –, les équilibres ont commencé à se modifier au sein de la famille, qui reste l'actionnaire principal du groupe automobile à travers les holdings Ifi et Ifil, dont Umberto est, justement, vice-président et président.

En décembre 2001, Fiat adopte un plan de restructuration de sa branche automobile et débarque le patron de Fiat Auto, Roberto Testore, remplacé par Giancarlo Boschetti. La firme lance une augmentation de capital de 1 milliard d'euros. *« J'attends avec impatience les résultats promis. Nous verrons dans six mois »*, lâche Umberto Agnelli. En mai 2002, l'Avvocato, parti aux Etats-Unis pour une opération chirurgicale, ne peut présider l'assemblée générale de Fiat, pour la première fois de son histoire. Et ce alors que Fiat doit négocier avec les banques la restructuration de sa dette. C'est dans ce contexte troublé que se déroulent les assemblées générales de l'Ifi et de l'Ifil. Umberto devient le porte-parole officiel de la famille Agnelli, dont la position, dit-il, est *« concordante et unie ».*

N'hésitant pas à dénoncer les *« erreurs managériales du passé »*, il s'exprime désormais ouvertement sur la crise de Fiat. *« Fiat Auto représente un important patrimoine en termes d'hommes, de capacités intellectuelles, de moyens, et je crois que nous tous qui aimons Fiat devons mettre* [Fiat Auto] *dans les conditions d'opérer de la meilleure façon possible et avec la plus grande sérénité possible. J'espère que cela se fera à l'intérieur du monde Fiat. Sinon, notre premier devoir est celui de donner à ces personnes la possibilité de travailler du mieux possible. »*

> Umberto est devenu le porte-parole officiel de la famille, dont la position, dit-il, est « concordante et unie »

Pour la première fois est évoquée la possibilité d'un avenir de Fiat Auto en dehors de Fiat. La porte semble ouverte à une vente à General Motors, que la famille turinoise a déjà fait entrer dans le capital de Fiat Auto. Le cadet des Agnelli exprime sa confiance en M. Boschetti, mais n'a pas un mot pour Paolo Cantarella, l'administrateur délégué du groupe.

Celui-ci est remplacé, le 10 juin, par Gabriele Galateri di Genola, l'administrateur délégué de l'Ifil et bras droit d'Umberto depuis 1986. La famille, dit-on alors, a mis à la disposition de Fiat son meilleur manager. La balance penche de plus en plus nettement en faveur d'Umberto.

Une transition facilitée, disent les « turinologues », par l'Avvocato lui-même. Agé de 81 ans, aux prises avec ses problèmes de santé, le patriarche sait que la famille n'a pas de vraie relève dans les générations suivantes. Son neveu Giovannino, le fils d'Umberto, héritier désigné de la dynastie, a été terrassé par un cancer en 1997. Et son petit-fils John Elkann, 27 ans, nommé un peu malgré lui au conseil d'administration de Fiat, est encore beaucoup trop jeune pour prendre les rênes du groupe en crise.

Reste à savoir ce que feront les banques, désormais installées au cœur de l'empire. Il n'a échappé à personne, en Italie, que le retour en grâce d'Umberto coïncide avec la réconciliation apparente de Fiat avec la banque d'affaires Mediobanca. Or c'est Mediobanca qui, en 1993, avait poussé Giovanni à écarter son frère de la succession au sein de Fiat.

M.-N. T.

Pierre Richard : « Certains patrons ont cru qu'ils avaient un pouvoir de pharaon »

Pour le président de Dexia, il faut créer des instances fortes de contrôle des dirigeants et mieux rémunérer les administrateurs

LA CRISE DU CAPITALISME FINANCIER

Comment analysez-vous la crise actuelle de défiance du capitalisme ?

Il ne s'agit pas de la faillite du capitalisme ni même d'une grande dérive. Deux éléments jouent simultanément : d'abord, l'éclatement de la bulle Internet et des valeurs de TMT (technologies, médias et télécommunications). C'est une bulle énorme, qui représente plusieurs centaines de milliards de dollars. La purge s'accélère, mais elle devrait se terminer dans quelques mois.

Le deuxième élément, c'est que l'on assiste à l'émergence d'un capitalisme mondial, avec de très grands groupes internationaux qui ont à leur tête des gens extrêmement puissants. Se pose alors le problème de la maîtrise du pouvoir, car trop de pouvoir rend fou et on aboutit à des débordements dans l'application des règles comptables, d'où l'actuelle crise de confiance généralisée. Il est important de mieux réguler les grands groupes.

Quels sont les remèdes pour une meilleure régulation ?

Appliquer le principe anglo-saxon d'*accountability* : les dirigeants doivent à tout moment rendre des comptes à une instance de contrôle forte. Je plaide pour une distinction obligatoire entre le président du conseil et le CEO (directeur général opérationnel). Cette obligation n'existe pas en France, ni dans la plupart des pays anglo-saxons.

Le président doit jouer son rôle d'organisateur des réunions de conseil d'administration, en fixant lui-même l'ordre du jour. Je pense notamment au comité des nominations, qui doit réfléchir au renouvellement régulier du conseil d'administration et à l'évolution du management, et au comité d'audit, qui doit être une quasi-Cour des comptes. Le conseil d'administration devrait désigner de façon indépendante le président, puis le CEO. Les conseils d'administration doivent jouer leur rôle, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui. Or, tout conseil d'administration digne de ce nom doit assurer un suivi et un contrôle et en assumer la responsabilité.

Cela requiert une charge de travail importante et, pour ce faire, les administrateurs devraient être mieux payés.

Quelles autres réformes sont à votre avis nécessaires concernant les autorités de régulation ?

Si le secteur bancaire est lui bien régulé, ce qui est un facteur de stabilité pour l'économie, il est fondamental de mieux réguler les institutions non financières qui font des opérations financières, du *trading,* comme Enron le faisait. Des instances de régulation internationales (FMI, Comité de Bâle, etc.) devraient d'une part fixer des limites de risques par pays pour les banques en fonction de leurs fonds propres et d'autre part réguler les activités de nature financière sur les marchés, quel que soit l'opérateur : il faut en effet disposer de suffisamment de fonds propres pour exercer des activités financières à risques.

> « Nous assistons à une crise de croissance, mais pas à une crise structurelle »

Je ne suis pas pour une réglementation à outrance mais pour une régulation des acteurs non financiers. Les risques sont parfois transférés à d'autres intermédiaires qui n'ont pas les fonds propres suffisants. Ce qui constitue alors un danger.

Voyez-vous d'autres mesures pour mieux réguler le système ?

Il faut rendre les dirigeants plus vertueux. Le fait de rendre des comptes régulièrement au conseil d'administration ne peut que les inciter à aller dans ce sens. Il s'agit de mettre des bornes pour protéger contre les dérapages.

Comment définiriez-vous la crise actuelle ?

Il s'agit d'une vraie crise, beaucoup plus importante que la crise immobilière que l'on a vécue il y a quelques années. On a cru que la nouvelle économie était un nouvel eldorado, une ruée vers l'or. Cette bulle énorme est montée à la tête de certains patrons qui ont cru qu'ils avaient un pouvoir de pharaon. Or, les patrons sont chargés de créer de la valeur pour leurs actionnaires, salariés et clients, et pas de diriger le monde. Ils se doivent d'être modestes et doivent être contrôlés. Nous assistons à une crise de croissance mais pas à une crise structurelle, qui ne remet donc pas en cause les fondements du capitalisme qui, rappelons-le, est tout simplement l'économie de marché.

Pensez-vous que la baisse des marchés boursiers aura un impact sur l'économie ?

Certes, il y a une certaine connexion des marchés financiers avec l'économie réelle, car de nombreuses sociétés ont des engagements dans des entreprises, ce qui peut conduire à des réductions de valeur de leur portefeuille. En revanche, la consommation se poursuit, le logement se porte bien, il n'y a pas de crise de confiance généralisée. Les fondamentaux économiques ne sont pas atteints. Les experts sont d'accord pour voir un redémarrage de l'économie à la fin du troisième trimestre. Je reste optimiste.

Propos recueillis par Pascale Santi

ENTREPRISES

BOURSE

Les marchés américains font une pause

LES MARCHÉS américains ont repris leur souffle, mardi 30 juillet, terminant sur une note mitigée mais préservant leurs gains exceptionnels des séances précédentes.

L'indice Dow Jones a fini en baisse de 0,37 %, à 8 680,03 points, et le Nasdaq de 0,67 %, à 1 344,19 points. Le marché semble avoir absorbé l'annonce, mardi, de la chute de 9,2 points de l'indice de confiance des consommateurs américains en juillet, pourtant supérieure aux anticipations.

Côté européen, les Bourses, affectées par le repli de Wall Street à l'ouverture, n'ont pas pu confirmer mardi leur reprise de la veille. A Paris, le CAC 40 a perdu 0,47 %, à 3 379,85 points, mais plus de la moitié des capitalisations vedettes ont préservé leurs gains des trois séances précédentes. Michelin a notamment engrangé 4,02 % de hausse, à 40,36 euros, grâce à l'annonce de l'amélioration de la rentabilité opérationnelle du groupe.

Ailleurs en Europe, Londres a perdu 0,52 %, le Footsie tombant à 4 180,90 points, tandis que, à Francfort, le Dax a gagné 0,5 %, à 3 878,94 points. A Madrid, l'indice Ibex a abandonné 5,07 %, pénalisé par les inquiétudes sur les engagements des grandes banques espagnoles en Amérique latine.

Les monnaies du Brésil et de l'Uruguay s'effondrent face au dollar

Après l'incident diplomatique consécutif à des déclarations du secrétaire américain au Trésor, le real et le peso ont décroché mardi

ALORS QUE la crise sévit toujours en Argentine, la situation s'est brutalement dégradée en quelques jours dans plusieurs pays d'Amérique latine. Mardi 30 juillet, les devises du Brésil et de l'Uruguay, deux pays dont les investisseurs craignent qu'ils ne parviennent pas à rembourser leur dette, ont brutalement décroché. Le real brésilien a chuté de 3,6 % mardi, après avoir déjà perdu 5,3 % la veille. Il a enfoncé son plus bas niveau historique pour la septième journée consécutive, perdant 30,2 % depuis le 1er janvier.

Mardi matin, la banque centrale est intervenue sur le marché des changes lorsque la devise brésilienne a franchi le seuil de 3,30 reals pour un dollar. Sans grand succès. Le directeur de la politique monétaire de la Banque centrale du Brésil, Luiz Fernando Figueiredo, a néanmoins annoncé que l'institut monétaire continuerait en août à vendre aux enchères 50 millions de dollars par jour, afin de soutenir sa monnaie. Car la chute du real accroît le poids de la dette publique du Brésil, qui représente près de 60 % du produit intérieur brut.

La dégradation de la situation brésilienne a envenimé celle de l'Uruguay. Ce pays, déjà fragilisé depuis plusieurs mois par la crise de l'Argentine, l'un de ses principaux partenaires, avait laissé flotter sa monnaie le 20 juin. Alors que le peso uruguayen s'effondrait de 22,85 %, à 35 pesos pour 1 dollar, le gouvernement a décidé mardi de suspendre pour 24 heures les marchés bancaires et financiers. Depuis le 20 juin, le peso a perdu plus de 46 %. Parallèlement, la Banque centrale a gelé les activités de la quatrième banque du pays, la Banco Montevideo-Caja Obrera, confrontée à une fuite de capitaux.

DES « COMPTES EN SUISSE »

Ces turbulences monétaires interviennent alors que le Brésil doit commencer à négocier, mercredi, une nouvelle aide financière du Fonds monétaire international (FMI). Les chances d'un nouvel accord sont minces, selon les experts économiques, dans la mesure où le FMI avait affirmé, le 19 juin, qu'il n'envisageait pas d'augmenter les ressources mises à disposition du Brésil. En outre, le secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, a jeté de l'huile sur le feu, dimanche, en déclenchant un incident diplomatique entre les Etats-Unis et le Brésil. M. O'Neill, qui doit se rendre en Argentine, au Brésil et en Uruguay du 5 au 7 août, a affirmé que de futures aides financières à ces pays dépendraient de politiques *« responsables »* qui garantissent que l'argent *« ne sortira pas des Etats-Unis pour des comptes en banque en Suisse »*.

Les autorités brésiliennes ont mal pris ces insinuations de corruption. Mardi, le président Fernando Henrique Cardoso, se déclarant *« indigné »*, a menacé de ne pas recevoir M. O'Neill le 5 août si ce dernier ne se rétractait pas. Selon le ministre brésilien des affaires étrangères, Celso Lafer, les déclarations de M. O'Neill ont provoqué un *« profond malaise et ont eu des répercussions néfastes dans les milieux gouvernementaux, politiques, dans l'opinion publique et sur les marchés financiers »*. Les Etats-Unis ont tenté de corriger le tir mardi, avec la confirmation par le porte-parole de la Maison Blanche que Washington continuerait *« à soutenir l'assistance financière internationale au Brésil »*. A l'issue d'un entretien entre Donna Hrinak, l'ambassadrice des Etats-Unis au Brésil et M. Lafer, le porte-parole de ce dernier a déclaré que *« le gouvernement brésilien considère que l'incident est clos »*, après les excuses des Etats-Unis.

Cécile Prudhomme

IBM acquiert PwC Consulting pour 3,5 milliards de dollars

IBM a annoncé, mardi 30 juillet, l'acquisition de PricewaterhouseCoopers Consulting, la branche conseil et services technologiques du cabinet d'audit et de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC), pour un montant de 3,5 milliards de dollars (3,56 milliards d'euros) en actions et en numéraire. Le numéro un mondial de l'informatique renforce ainsi son activité de services, qui génère 44 % de ses revenus.

PwC Consulting emploie 30 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 4,9 milliards de dollars. L'affaire Enron ayant relancé le débat sur les conflits d'intérêts entre activités d'audit et de conseil, PwC avait annoncé, en juin, son projet d'introduire en Bourse (en août) sa branche conseil. Ce projet est abandonné au profit de la cession à IBM. Le groupe acquiert PwC Consulting à un prix très inférieur à celui qu'avait proposé Hewlett-Packard en septembre 2000 : HP avait alors proposé 18 milliards de dollars. Une loi, promulguée le 30 juillet, limite la marge de manœuvre des cabinets d'audit dans le conseil.

DÉPÊCHES

■ **FRANCE-TÉLÉCOM : le syndicat bancaire qui a consenti un prêt de 4,7 milliards d'euros** à l'allemand MobilCom lui a accordé, mercredi 31 juillet, jour de l'échéance, un délai de deux mois pour refinancer sa dette. France-Télécom, actionnaire à hauteur de 28,5 % de MobilCom, a précisé que les banques avaient signé un accord de principe de cession de leurs créances contre des titres subordonnés à durée indéterminée, convertibles en action France-Télécom au prix de 47 euros.

■ **GEMPLUS : le départ du directeur général** par intérim du leader mondial de la carte à puce, Ron Mackintosh, a été officialisé mercredi. Le nom de son successeur sera connu avant le 15 août. Gemplus, en perte de 123 millions d'euros au deuxième trimestre 2002, a passé une provision de 66,9 millions d'euros pour couvrir un prêt de 77 millions accordé à l'ancien président Marc Lassus.

■ **CONVOYEURS : le Conseil d'Etat a rejeté** la requête déposée par la Fédération bancaire française (FBF) qui demandait l'annulation du décret sur la sécurité des convoyeurs de fonds, inapplicable selon la FBF, affirme le quotidien *La Tribune* dans son édition du 31 juillet.

■ **FNAC : la direction de Pinault Printemps Redoute (PPR) a engagé une procédure judiciaire** à l'encontre de 17 salariés des magasins parisiens de la FNAC et de 3 de La Redoute, cités à comparaître le 9 septembre devant le tribunal correctionnel de Paris. Ils sont accusés d'avoir envahi le siège du groupe le 19 mars, lors des mouvements de grève à la FNAC.

LES BOURSES DANS LE MONDE 31/7, 9h52

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**3855,15** *31/7*	-0,61	**5467,31** *19/3*	**3265,95** *24/7*	**18,70**
	Euro Neu Markt Price IX	**573,67** *31/7*	-0,40	**1212,43** *4/1*	**519,34** *24/7*	
AUTRICHE	Austria traded	**1160,82** *31/7*	0,11	**1368,18** *2/5*	**1108,67** *24/7*	**12,00**
BELGIQUE	Bel 20	**2286,78** *31/7*	1,59	**2906,75** *24/4*	**1930,33** *24/7*	**11,60**
DANEMARK	Horsens Bnex	**220,62** *31/7*	1,21	**280,92** *26/3*	**196,97** *24/7*	**13,60**
ESPAGNE	Ibex 35	**6427,00** *31/7*	1,66	**8608,50** *4/1*	**5824,20** *24/7*	**16,30**
FINLANDE	Hex General	**5387,02** *31/7*	0,92	**9224,38** *4/1*	**4711,08** *24/7*	**7,70**
FRANCE	CAC 40	**3439,32** *31/7*	1,76	**4720,04** *4/1*	**2898,60** *24/7*	**16,90**
	Mid CAC	**1638,72** *30/7*	1,32	**2176,89** *2/4*	**1580,19** *24/7*	**12,40**
	SBF 120	**2417,58** *31/7*	1,60	**3263,90** *28/3*	**2073,22** *24/7*	**16,70**
	SBF 250	**2273,04** *30/7*	0,43	**3081,89** *28/3*	**2067,69** *24/7*	**16,60**
	Indice second marché	**2117,89** *30/7*	0,96	**2567,01** *15/5*	**2085,26** *24/7*	**13,10**
	Indice nouveau marché	**660,48** *31/7*	1,66	**1175,41** *7/1*	**598,34** *24/7*	
GRÈCE	ASE General	**2125,39** *31/7*	0,00	**2655,07** *3/1*	**2023,19** *24/7*	**15,00**
IRLANDE	Irish Overall	**4166,55** *31/7*	1,29	**6085,02** *18/1*	**3901,53** *24/7*	**4,90**
ITALIE	Milan Mib 30	**25483,00** *31/7*	1,31	**33548,00** *17/4*	**22698,00** *24/7*	**17,00**
LUXEMBOURG	Lux Index	**862,69** *30/7*	1,69	**1169,47** *14/1*	**821,61** *30/4*	**14,80**
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**362,99** *31/7*	1,99	**531,45** *18/4*	**303,72** *24/7*	**13,40**
PORTUGAL	PSI 20	**6159,14** *31/7*	0,63	**7998,50** *4/1*	**5892,45** *24/7*	**14,10**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**4233,50** *31/7*	1,26	**5362,29** *4/1*	**3625,89** *24/7*	**14,80**
	FTSE techMark 100 index	**770,80** *31/7*	1,35	**1569,61** *4/1*	**704,92** *24/7*	
SUÈDE	OMX	**539,80** *31/7*	1,40	**878,88** *4/1*	**468,52** *24/7*	**19,80**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**7030,89** *30/7*	-0,89	**9019,42** *7/5*	**6546,35** *26/7*	**9,30**
ISLANDE	ICEX 15	**1260,21** *30/7*	0,17	**1413,85** *21/3*	**1142,61** *7/1*	
POLOGNE	WSE Wig index	**12802,88** *30/7*	0,30	**16423,34** *25/1*	**12436,83** *26/7*	**156,30**
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**434,40** *31/7*	0,14	**479,39** *10/5*	**384,60** *2/1*	
RUSSIE	RTS	**332,48** *30/7*	-0,95	**425,42** *20/5*	**267,70** *3/1*	
SUISSE	Swiss market	**5282,20** *31/7*	1,28	**6740,60** *17/5*	**5490,50** *26/6*	**16,10**
TURQUIE	National 100	**10188,87** *31/7*	-1,50	**15071,83** *8/1*	**8514,03** *3/7*	**727,40**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**358,89** *30/7*	0,86	**471,33** *6/2*	**267,73** *14/6*	**17,80**
BRÉSIL	Bovespa	**9341,88** *30/7*	1,10	**14495,28** *18/3*	**9155,37** *26/7*	**7,20**
CANADA	TSE 300	**6511,18** *30/7*	0,43	**7992,70** *7/3*	**5992,14** *24/7*	**18,10**
CHILI	Ipsa	**87,08** *31/7*	2,81	**102,37** *4/1*	**79,19** *24/7*	**0,10**
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**8680,03** *30/7*	-0,37	**10673,09** *19/3*	**7532,66** *24/7*	**18,10**
	Nasdaq composite	**1344,19** *30/7*	0,67	**2098,87** *9/1*	**1192,42** *24/7*	**36,60**
	Nasdaq 100	**980,36** *30/7*	1,05	**1710,22** *9/1*	**869,16** *24/7*	**36,60**
	Wilshire 5000	**8563,08** *30/7*	0,43	**10983,40** *19/3*	**7396,62** *24/7*	
	Standards & Poors 500	**902,78** *30/7*	0,42	**1176,96** *7/1*	**775,67** *24/7*	**17,70**
MEXIQUE	IPC	**6014,68** *30/7*	-1,46	**7611,12** *11/4*	**5763,58** *24/7*	**14,70**
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**3032,60** *31/7*	0,07	**3443,89** *14/2*	**2934,60** *26/7*	**15,40**
CHINE	Shangaï B	**152,01** *30/7*	0,38	**171,72** *4/1*	**121,08** *23/1*	**21,00**
	Shenzen B	**245,01** *30/7*	0,32	**265,91** *4/1*	**182,42** *23/1*	**15,10**
CORÉE DU SUD	Composite	**724,08** *30/7*	3,39	**943,53** *22/4*	**688,67** *26/7*	
HONG KONG	Hang Seng	**10266,82** *31/7*	1,10	**12020,45** *17/5*	**9687,50** *26/7*	**9,80**
	All ordinaries	**4503,76** *31/7*	0,92	**5277,35** *17/5*	**4255,70** *26/7*	
INDE	Bombay SE 30	**360,97** *30/7*	-1,62	**415,77** *5/4*	**339,26** *1/1*	**1,20**
ISRAËL	Tel Aviv 100	**361,57** *30/7*	0,07	**468,92** *7/1*	**340,29** *24/6*	
JAPON	Nikkei 225	**9877,94** *31/7*	-1,26	**12081,42** *27/5*	**9420,84** *6/2*	**23,70**
	Topix index	**965,00** *31/7*	-1,02	**1144,02** *27/5*	**921,08** *6/2*	**29,60**
MALAISIE	KL composite	**722,10** *31/7*	0,03	**816,94** *23/4*	**681,50** *2/1*	**15,50**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**720,30** *31/7*	-0,94	**786,14** *18/6*	**710,96** *26/7*	
SINGAPOUR	Straits Time	**1509,95** *31/7*	-0,45	**1848,98** *5/3*	**1490,59** *26/7*	
TAÏWAN	Weighted	**5005,04** *30/7*	3,02	**6484,93** *22/4*	**4796,45** *29/7*	**19,20**
THAILANDE	Thaï SE	**373,34** *31/7*	-0,20	**430,67** *14/6*	**302,38** *2/1*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	*24/6*	0,00	**11665,33** *22/5*	**10138,29** *30/1*	
COTE D'IVOIRE	BRVM	**68,20** *29/7*		**77,38** *2/1*	**70,11** *28/5*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Mercredi 31 juillet 9h52

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**2730,54**	1,44
AUTOMOBILE	**206,96**	0,35
BANQUES	**225,07**	1,69
PRODUIT DE BASE	**170,45**	0,46
CHIMIE	**300,07**	-0,50
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**312,98**	-0,13
CONSTRUCTION	**187,13**	0,09
CONSOMMATION CYCLIQUE	**98,49**	1,32
PHARMACIE	**378,85**	1,55
ÉNERGIE	**289,78**	1,52
SERVICES FINANCIERS	**171,76**	1,42
ALIMENTATION ET BOISSON	**208,71**	2,69
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**288,92**	0,48
ASSURANCES	**212,30**	2,09
MÉDIAS	**164,88**	1,47
BIENS DE CONSOMMATION	**297,17**	0,88
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**235,89**	1,63
HAUTE TECHNOLOGIE	**267,80**	0,50
SERVICES COLLECTIFS	**233,83**	1,14

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**14,68**	1,24
AEGON NV	NL	**14,23**	2,08
AIR LIQUIDE	FR	**145,30**	1,96
ALCATEL A	FR	**5,47**	2,82
ALLIANZ N	AL	**165,00**	0,55
AVENTIS	FR	**66,65**	2,62
AXA	FR	**13,18**	3,78
BASF AG	AL	**40,81**	-0,73
BAYER	AL	**26,82**	-2,12
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**21,15**	0,48
BBVA	ES	**9,95**	2,58
BNP PARIBAS	FR	**46,90**	2,40
BSCH	ES	**6,94**	3,12
CARREFOUR	FR	**45,11**	1,69
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**45,30**	-0,88
DANONE	FR	**121,60**	1,42
DEUTSCHE BANK AG	AL	**61,30**	0,16
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**11,87**	-3,02
E.ON	AL	**51,29**	-1,14
ENDESA	ES	**12,15**	0,83
ENEL	IT	**5,06**	1,61
ENI SPA	IT	**15,38**	2,06
FORTIS	BE	**17,45**	3,25
FRANCE TELECOM	FR	**15,06**	0,74
GENERALI ASS.	IT	**19,93**	2,42
ING GROEP CVA	NL	**22,19**	4,13
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**17,34**	0,99
L'OREAL	FR	**72,25**	1,12
LVMH	FR	**45,99**	1,86
MUENCHENER RUECKV	AL	**209,70**	0,09
NOKIA OYJ	FI	**12,89**	1,34
PINAULT PRINTEMPS	FR	**91,80**	1,89
REPSOL YPF	ES	**12,64**	3,44
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**22,71**	1,52
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**45,70**	1,56
RWE	AL	**34,51**	0,61
SAINT GOBAIN	FR	**29,78**	-0,70
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**60,70**	1,76
SANPAOLO IMI	IT	**8,16**	6,11
SIEMENS	AL	**51,45**	-1,61
SOCIETE GENERALE A	FR	**56,60**	2,82
SUEZ	FR	**22,91**	5,04
TELECOM ITALIA	IT	**8,08**	-0,25
TELEFONICA	ES	**9,23**	0,33
TIM	IT	**4,64**	0,87
TOTAL FINA ELF	FR	**145,70**	1,04
UNICREDITO ITALIAN	IT	**3,88**	1,84
UNILEVER CVA	NL	**57,00**	5,75
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**16,69**	2,77
VOLKSWAGEN	AL	**48,20**	2,66

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

30/7 : 148 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
CEYONIQ	0,03	50,00
INFOMATEC	0,03	50,00
HEYDE	0,03	50,00
THE FANTASTIC CORP	0,21	40,00
PIXELNET	0,18	38,46
MEDIA	0,87	38,10
WWL INTERNET	0,20	33,33
Plus mauvaises performances		
KABEL NEW MEDIA AG	0,01	-50,00
EHLEBRACHT VORZ	1,15	-48,89
ADS SYSTEM	0,10	-33,33
SCHOLZ & FRIENDS	2,01	-25,56
MB SOFTWARE	0,03	-25,00
KERAMAG AG	42,00	-23,48
GEDYS INTERNET PRD	0,32	-20,00

LONDRES

30/7 : 2270 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
PACE MICRO TECH	0,25	16,28
AEGIS GROUP	0,80	5,96
P&O PRINCESS CRUIS	4,28	5,55
UTD BUSINESS MEDIA	3,10	5,44
SCOT.&SOUTH.ENERGY	6,60	5,01
CAPITA GRP	2,83	4,72
AGGREGATE IND	0,82	4,49
Plus mauvaises performances		
QXL RICARDO	0,01	-16,67
IQE	0,31	-10,29
WOOLWORTHS GROUP	0,31	-8,82
SPIRENT	0,74	-7,84
CARPHONE WAREHOUSE	0,79	-7,60
CELLTECH GROUP	3,97	-7,35
REUTERS GROUP	2,73	-6,92

TOKYO

31/7 : 823 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
BOSO OIL & FAT CO	205,00	51,85
NIHON SEIMA	53,00	20,45
SUZUNUI INDUSTRY	119,00	19,00
PLAS-TECH	56,00	16,67
TSUKAMOTO	134,00	14,53
CS GROUP N	2810,00	12,18
TAIKO EL WORKS	121,00	10,00
Plus mauvaises performances		
FUJI ROBIN IND	135,00	-20,59
SUMIDA	2685,00	-10,50
SANSUI ELECTRIC	9,00	-10,00
SOCIETE GENERALE A	6310,00	-9,34
CATENA	340,00	-9,33
SAKAI HEAVY IND	165,00	-8,84
KITANIHON SPINNING	53,00	-8,62

PARIS

30/7 : 221 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
PENAUILLE POLYSERV	15,40	14,84
TRACKS MSCI MAT	59,20	8,62
TRACKS MSCI CO.DI	34,75	8,59
TRACKS EUROPE FIN	41,06	7,91
EASYETF EURO STOXX	2,70	7,14
VALEO	39,00	7,00
M6	26,99	6,68
Plus mauvaises performances		
TELEFONICA	9,19	-8,74
SUEZ	21,81	-5,17
VIVENDI UNIVERSAL	16,24	-4,92
LAGARDERE	40,89	-4,66
JC DECAUX	10,85	-4,41
GRANDVISION	16,30	-4,12
CLUB MEDITERRANEE	29,23	-4,01

NEW YORK

Séance du 30/7

NYSE

1811 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3M	125,49	-0,92
AM INTL GRP	62,20	0,06
ALCOA	26,13	-4,46
AOL TIME WARNER	12,40	7,08
AMERICAN EXPRESS	33,92	1,28
AT & T	10,00	2,67
BANK OF AMERICA	64,28	-0,03
BOEING CO	41,65	-0,90
BRISTOL MYERS SQUI	22,77	1,07
CATERPILLAR	45,31	-1,29
CITIGROUP	33,95	1,92
COCA-COLA	48,15	-2,59
COLGATE PALMOLIVE	51,30	-2,23
DOW CHEMICAL	29,46	-3,88
DUPONT DE NEMOURS	42,05	-4,32
EASTMAN KODAK	31,08	1,60
EXXON MOBIL	35,67	-1,82
FORD MOTOR	13,20	0,53
GENERAL ELECTRIC	31,60	3,78
GENERAL MOTORS	45,99	-0,22
GILLETTE CO	32,27	-0,62
HEWLETT PACKARD	13,86	6,78
HOME DEPOT INC	30,59	-1,26
HONEYWELL INTL	33,03	-0,27
IBM	71,79	0,86
INTL PAPER	39,78	-1,78
JOHNSON & JOHNSON	50,94	-0,62
J.P.MORGAN CHASE	24,89	-0,84
LUCENT TECHNOLOGIE	1,77	9,94
MC DONALD'S CORP	24,50	-1,21
MERCK AND CO	48,51	0,10
MOTOROLA	11,98	-0,91
NORTEL NETWORKS	1,61	-2,42
PEPSICO	41,74	-1,88
PFIZER INC	31,17	1,04
PHILIP MORRIS COS	46,76	-0,93
PROCTER AND GAMBLE	87,28	0,07
SBC COMMUNICATIONS	26,31	0,38
TEXAS INSTRUMENTS	23,65	0,64
UNITED TECHNOLOGIE	71,00	1,28
VERIZON COMM	30,20	-0,76
WAL-MART STORES	49,12	-0,83
WALT DISNEY COMPAN	17,43	0,46

NASDAQ

1737 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	12,32	0,41
AMAZON.COM	14,77	3,07
AMGEN INC	45,49	3,34
APPLIED MATERIALS	15,70	3,97
BED BATH & BEYOND	32,67	-2,48
CISCO SYSTEMS	13,34	0,23
COMCAST A SPECIAL	21,17	2,77
CONCORD EFS	22,15	-15,68
DELL COMPUTER	25,09	2,62
EBAY	58,30	0,93
FLEXTRONICS INTL	7,91	4,63
GEMSTAR TV GUIDE	3,90	-1,02
GENZYME	23,15	8,63
INTEL CORP	18,97	0,42
INTUIT	44,72	-0,16
JDS UNIPHASE	2,50	17,92
LINEAR TECHNOLOGY	28,38	5,78
MAXIM INTEGR PROD	36,85	4,36
MICROSOFT	48,10	-0,31
ORACLE CORP	9,87	3,35
PAYCHEX	26,01	-0,50
PEOPLESOFT INC	18,47	3,36
QUALCOMM INC	27,58	-1,96
SIEBEL SYSTEMS	9,91	4,43
STARBUCKS CORP	19,72	-2,90
SUN MICROSYSTEMS	3,98	-3,86
VERITAS SOFTWARE	19,01	4,34
WORLDCOM	n/d	n/d
XILINX INC	20,51	5,45
YAHOO INC	13,39	1,52

MARCHÉ DES CHANGES 31/7, 9h52

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,83445	**0,97965**	1,56680	0,67315
TOKYO (¥)	119,84000		**117,37500**	187,71000	80,64841
PARIS (€)	1,02055	0,85165		1,59890	0,68710
LONDRES (£)	0,63824	0,53274	**0,62525**		0,42966
ZURICH (FR. S.)	1,48555	1,23995	**1,45540**	2,32740	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4270	7,4295
COURONNE NORVÉG.	7,4130	7,4210
COURONNE SUÉDOISE	9,2490	9,2540
COURONNE TCHÈQUE	30,0345	30,5399
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7890	1,7912
DOLLAR CANADIEN	1,5409	1,5419
DOLLAR HONGKONG	7,6391	7,6424
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0772	2,0809
FORINT HONGROIS	244,4102	245,2700
LEU ROUMAIN	32303,0000	32367,0000
ROUBLE	30,8830	30,9060

EURO à 6 mois

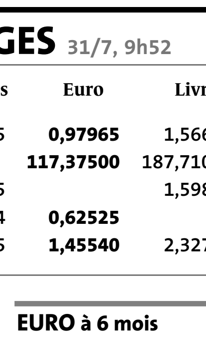

EURO à 5 jours

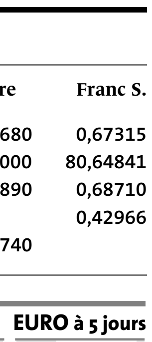

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 31/7

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,38	4,88	5,20
ROYAUME-UNI	3,85	4,00	4,99	4,90
ITALIE	3,30	3,38	5,05	5,45
ALLEMAGNE	3,30	3,38	4,80	5,30
JAPON	0,05	0,07	1,21	2,00
ÉTATS-UNIS	1,81	1,82	4,59	5,60
SUISSE	0,79	0,84	3,08	3,61

MARCHÉS A TERME LE 31/7, 9h52

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	7/2	3410,00	3415,00	615669
EURO NOTIO.	9/2		88,40	5
EURO ST. 50	9/2		2724,00	737
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	9/2	108,73	108,77	850639
LONDRES				
EURIBOR 3M.	9/2	96,62	96,63	393377
NEW YORK				
DOW JONES	9/2	8610,00	8699,00	32553
S. & POORS	9/2	904,00	902,80	589289

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	17,35 %
usure	23,13 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,98 %
usure	18,64 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,70 %
usure	11,60 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,76 %
usure taux variable	7,68 %
moyenne taux fixe	6,31 %
usure taux fixe	8,41 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

MERCREDI 31 JUILLET 9h52

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**9950,00**	1,02
OR FIN LINGOT	**10010,00**	1,21
ONCE D'OR EN DOLLAR	**305,40**	0,79
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**56,10**	-0,71
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**56,80**	0,53
PIÈCE UNION LAT. 20	**56,80**	0,53
PIÈCE 10 US$	**193,25**	-0,90
PIÈCE 20 US$	**380,00**	2,49
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**360,00**	0,00

DENRÉES

MERCREDI 31 JUILLET 9h52

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**335,50**	-0,22
CACAO ($ NEW YORK)	**1767,00**	0,62
CAFE (£ LONDRES)	**507,00**	2,53
COLZA (€ PARIS)	**243,50**	0,72
MAÏS ($ CHICAGO)	**245,50**	2,19
ORGE (£ LONDRES)	**59,00**	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**0,99**	-0,10
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**177,50**	0,68
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**164,00**	3,02

MÉTAUX

MERCREDI 31 JUILLET 9h52

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1301,75**	-1,16
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1320,00**	-1,12
CUIVRE COMPTANT ($)	**1506,00**	-1,13
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1523,04**	-1,12
ETAIN COMPTANT ($)	**3987,00**	0,28
ETAIN À 3 MOIS ($)	**4024,90**	0,18
NICKEL COMPTANT ($)	**6740,00**	1,68
NICKEL À 3 MOIS ($)	**6749,90**	1,56
PLOMB COMPTANT ($)	**430,50**	-2,49
PLOMB À 3 MOIS ($)	**441,00**	-1,98
ZINC COMPTANT ($)	**757,25**	-0,62
ZINC À 3 MOIS ($)	**777,00**	-0,63
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**468,00**	0,47
PLATINE À TERME ($)	**524,00**	0,15

PÉTROLE

MERCREDI 31 JUILLET 9h52

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**25,00**	-0,28
WTI (NEW YORK)	**26,51**	0,04
LIGHT SWEET CRUDE	**27,49**	0,48

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Mercredi 31 juillet 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	33,00	32,39	1,88	-19,17	49,00	30,53	1,05	12040
AFFINE	38,93	38,92	0,03	5,50	40,05	30,34	1,40	3610
AGF ◗	38,50	38,10	1,05	-28,57	58,50	30,10	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	14,65	14,25	2,81	-10,88	21,19	12,40	0,22	3112
AIR LIQUIDE ◗	147,30	142,50	3,37	5,28	160,00	121,60	3,20	12007
ALCATEL A ◗	5,41	5,32	1,69	-71,82	21,62	4,70	0,16	13000
ALCATEL O	2,15	2,02	6,44	-72,15	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM ◗	10,04	9,84	2,03	-14,04	15,24	8,75	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	17,40	16,80	3,57	-65,71	66,40	13,01	0,20	3463
ARBEL#	3,54	3,54	n/d	14,19	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	165,00	165,00	n/d	3,44	201,00	156,10	6,20	4524
ASF ◗	25,60	25,99	-1,50	n/d	28,20	23,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN ◗	44,64	43,95	1,57	-39,30	94,40	36,85	n/d	5173
AVENTIS ◗	67,10	64,95	3,31	-15,86	85,95	52,75	0,58	13046
AXA ◗	13,14	12,70	3,46	-44,01	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	83,00	82,10	1,10	-5,68	138,00	76,50	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	138,80	137,90	0,65	14,61	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY ◗	37,95	37,89	0,16	-6,98	45,90	36,52	1,70	4455
BIC ◗	36,90	36,26	1,77	-3,80	44,66	32,40	0,36	12096
BNP PARIBAS ◗	46,95	45,80	2,51	-6,56	61,85	36,35	1,20	13110
BOLLORE ◗	235,00	235,00	n/d	-2,16	262,00	225,50	3,00	12585
BOLLORE INV.	43,50	44,94	-3,20	-15,28	55,00	42,00	0,25	3929
BONGRAIN	48,00	48,50	-1,03	6,66	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES ◗	24,41	24,22	0,78	-33,66	38,95	21,15	0,36	12050
BOUYGUES OFFS. ◗	60,08	60,08	n/d	50,01	60,10	38,60	1,10	13070
BULL# ◗	0,43	0,43	n/d	-65,04	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	66,00	n/d	32,98	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	19,65	19,60	0,26	-47,66	51,00	16,26	n/d	12074
CANAL + ◗	4,45	4,58	-2,84	24,30	4,65	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI ◗	36,81	35,20	4,57	-54,61	90,70	29,30	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	26,90	26,02	3,38	-10,33	39,48	23,51	0,80	3962
CARREFOUR ◗	45,43	44,36	2,41	-22,20	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	56,55	57,50	-1,65	-9,52	67,30	51,05	1,58	12113
CASINO GUICHARD ◗	78,85	77,55	1,68	-9,00	89,90	71,00	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI) ◗	65,90	65,90	n/d	13,91	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	51,00	52,45	-2,76	-34,90	90,50	50,20	2,30	12470
CEREOL ◗	31,15	31,11	0,13	9,49	36,40	28,00	0,65	4456
CERESTAR	n/d	33,00	n/d	7,14	33,06	30,00	n/d	4457
CFF.RECYCLING	40,50	40,50	n/d	1,25	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	24,57	25,00	-1,72	-1,68	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	36,00	34,80	3,45	4,43	47,63	29,81	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	128,00	128,00	n/d	6,22	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	48,00	47,91	0,19	n/d	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS ◗	49,79	47,98	3,77	-21,46	72,50	45,50	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	29,85	29,23	2,12	-27,19	56,40	27,00	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	34,80	35,04	-0,68	-2,52	43,98	32,11	1,39	12022
COFACE SVN CA ◗	60,55	60,55	n/d	27,74	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	n/d	88,70	n/d	-44,21	172,00	79,00	0,31	13064
COLAS	70,80	71,00	-0,28	11,76	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	43,45	42,11	3,18	-2,79	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	20,62	20,19	2,13	15,90	24,70	16,20	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,32	16,17	0,93	12,24	16,70	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	40,55	39,97	1,45	8,13	48,80	34,20	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	8,73	8,20	6,46	5,18	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE ◗	122,00	119,90	1,75	-10,94	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	332,00	332,00	n/d	4,73	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	35,16	35,14	0,06	-34,88	59,40	30,20	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,31	15,15	-5,54	-0,62	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	69,55	70,20	-0,93	-13,60	78,00	65,00	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	6,70	6,40	4,69	-10,54	11,48	5,20	0,61	12133
DYNACTION	n/d	28,50	n/d	5,94	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE ◗	82,00	81,90	0,12	19,88	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	n/d	22,50	n/d	n/d	24,95	19,60	n/d	3571
ELIOR SVN SCA ◗	7,95	7,95	n/d	-1,36	9,88	6,50	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	31,00	31,50	-1,59	22,28	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	28,00	28,00	n/d	-19,07	39,80	28,00	0,60	13175
ESSILOR INTL ◗	37,78	37,51	0,72	11,28	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	85,00	84,10	1,07	5,98	96,80	79,50	3,25	12066
EULER ET HERMES ◗	29,50	29,60	-0,34	-28,67	46,13	26,80	1,40	12130
EURAZEO ◗	42,30	42,10	0,48	-30,54	60,80	38,70	1,00	12112
EURO DISNEY SCA ◗	0,65	0,66	-1,52	-26,13	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	0,85	0,85	n/d	-24,77	1,18	0,83	n/d	12537
FAURECIA ◗	49,00	47,11	4,01	-16,94	61,40	35,50	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	n/d	108,50	n/d	11,79	132,50	93,60	2,20	6478
FIMALAC ◗	41,30	41,85	-1,31	2,48	50,50	37,00	1,40	3794
FINAXA	61,00	62,30	-2,09	-22,93	107,50	55,80	2,24	3313
FONC.LYON.#	29,45	28,90	1,90	10,29	32,60	25,20	1,00	3340
FRANCE TELECOM ◗	15,23	14,95	1,87	-66,08	48,16	8,60	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	119,90	n/d	19,95	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	128,90	126,50	1,90	-15,69	168,90	118,00	0,90	12124
GAUMONT #	45,00	44,50	1,12	9,22	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	94,15	93,55	0,64	2,89	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	14,55	14,53	0,14	1,32	17,85	13,63	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	30,50	30,10	1,33	-13,47	50,05	26,60	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	5,95	5,87	1,36	-50,62	13,34	5,08	0,15	6337
GRANDVISION CA# ◗	16,80	16,30	3,07	10,16	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	n/d	72,50	n/d	-2,29	86,00	67,00	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	81,30	81,00	0,37	9,49	84,20	63,00	0,80	5354
GR.ZANNIER (LY)	n/d	90,25	n/d	14,82	91,00	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE ◗	80,00	80,00	n/d	-5,88	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS ◗	5,40	5,36	0,75	-33,57	11,00	4,40	0,17	12188
IMERYS ◗	126,00	124,00	1,61	16,88	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,15	n/d	0,68	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	127,50	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMES ENTER. ◗	4,65	4,65	n/d	-64,09	15,98	3,20	n/d	5257
INGENICO ◗	14,95	14,51	3,03	-27,21	25,90	12,83	0,15	12534
JC DECAUX ◗	10,70	10,85	-1,38	-14,74	15,40	9,70	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	20,99	21,00	-0,05	27,21	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPIERRE ◗	123,00	122,60	0,33	14,63	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE ◗	89,95	89,10	0,95	-14,25	111,20	74,00	2,30	12053
LAGARDERE ◗	41,89	40,89	2,45	-10,87	54,85	37,02	0,82	13021
LEBON (CIE)	55,00	55,00	n/d	9,56	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	130,10	130,00	0,08	-9,65	180,00	122,10	0,93	12061
LEGRAND ADP	111,90	111,90	n/d	-9,75	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST. ◗	19,19	18,84	1,86	-12,77	25,39	18,10	0,70	12590
LIBERTY SURF	3,00	3,00	n/d	5,26	3,80	2,76	n/d	7508
LOCINDUS	127,80	128,40	-0,47	1,42	143,90	120,00	8,76	12135
L'OREAL ◗	72,60	71,45	1,61	-10,25	88,30	60,55	0,54	12032
LOUVRE #	60,45	61,00	-0,90	-3,74	83,40	57,00	1,30	3311
LUCIA	n/d	12,01	n/d	-7,61	14,13	10,42	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	46,47	45,15	2,92	1,68	61,60	38,50	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM ◗	42,15	42,20	-0,12	-22,51	57,60	37,00	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	7,05	7,40	-4,73	-20,69	9,85	6,90	0,22	6057
MAUREL ET PROM	21,00	20,90	0,48	35,48	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROP	2,40	2,40	n/d	-22,07	4,90	2,30	0,61	12038
MICHELIN ◗	41,00	40,36	1,59	10,66	45,05	33,01	0,85	12126
MONTUPET SA	13,40	13,10	2,29	28,47	16,40	10,50	0,17	3704
WENDEL INVEST. ◗	23,00	22,70	1,32	n/d	36,40	21,50	2,20	12120
NATEXIS BQ POP. ◗	78,90	78,00	1,15	-18,57	97,50	73,50	2,50	12068
NEOPOST ◗	34,10	33,85	0,74	4,21	44,50	32,30	n/d	12056
NEXANS ◗	17,74	17,24	2,90	9,43	24,90	16,00	0,43	4444
NORBERT DENTRES.	25,70	25,73	-0,12	14,98	29,69	21,52	0,60	5287
NORD-EST	23,94	23,92	0,08	-11,62	27,90	21,71	0,40	12055
NRJ GROUP ◗	18,60	18,27	1,81	-11,17	26,00	14,80	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	2,29	2,15	6,51	-74,41	9,40	2,04	n/d	12413
ORANGE ◗	5,06	5,04	0,40	-50,29	10,74	4,19	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	n/d	76,60	n/d	8,19	85,20	70,20	15,50	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	40,02	40,22	-0,50	-30,88	63,80	36,60	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	n/d	39,60	n/d	-27,20	59,60	36,10	1,79	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	14,50	15,40	-5,84	-63,29	45,59	11,27	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	93,40	92,00	1,52	7,35	105,40	81,30	1,00	12069
PEUGEOT ◗	49,03	48,87	0,33	2,68	60,80	40,18	1,15	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	92,80	90,10	3,00	-35,82	154,69	75,00	2,30	12148
PLASTIC OMN.(LY)	70,65	70,80	-0,21	19,74	96,00	59,05	1,20	12457
PROVIMI ◗	20,59	20,40	0,93	-3,42	24,70	19,25	0,20	4458
PSB INDUSTRIES LY	n/d	80,55	n/d	-10,00	92,70	77,00	3,80	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	23,11	22,81	1,32	-22,31	39,90	19,00	0,22	13057
REMY COINTREAU ◗	30,00	29,70	1,01	20,62	35,00	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	47,39	46,40	2,13	19,64	57,45	38,52	0,92	13190
REXEL ◗	49,70	49,70	n/d	-24,63	75,40	47,00	2,22	12595
RHODIA ◗	9,32	9,23	0,98	3,78	12,40	7,21	0,12	12013
ROCHETTE (LA)	n/d	11,15	n/d	-98,35	12,35	10,54	n/d	12580
ROUGIER #	58,00	58,00	n/d	1,66	66,50	53,50	3,00	3764
ROYAL CANIN ◗	145,00	145,10	-0,07	7,80	145,90	133,20	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	129,80	129,90	-0,08	-16,25	182,00	117,20	21,19	12400
SADE (NY)	n/d	54,00	n/d	17,39	57,50	45,20	2,80	12431
SAGEM S.A. ◗	62,50	62,00	0,81	-9,09	75,50	52,20	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	29,72	29,99	-0,90	-29,85	49,05	24,50	4,50	12500
SALVEPAR (NY)	n/d	55,10	n/d	9,65	58,10	50,10	1,50	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	61,00	59,65	2,26	-27,20	84,30	49,78	0,66	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	48,33	47,45	1,85	-10,50	59,85	40,95	1,60	12197
SCOR SVN ◗	20,25	19,66	3,00	-42,81	46,80	18,00	0,30	13030
S.E.B. ◗	78,00	76,60	1,83	24,50	96,05	61,00	2,00	12170
SEITA	n/d	54,10	n/d	12,24	58,00	45,10	0,10	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	n/d	16,90	n/d	6,15	18,50	15,80	1,48	12599
SIDEL	31,80	33,41	-4,82	-36,40	53,00	30,15	n/d	13060
SILIC	167,00	168,00	-0,60	6,50	189,00	151,00	7,10	5091
SIMCO ◗	88,20	86,70	1,73	13,80	90,00	76,10	2,80	12180
SKIS ROSSIGNOL	9,55	9,54	0,10	-34,04	15,90	9,01	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	56,75	55,05	3,09	-9,70	81,40	40,21	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	30,02	29,94	0,27	-37,47	49,70	25,10	0,56	12122
SOMFY (EX DAMART)	95,00	94,00	1,06	41,87	99,75	66,04	3,80	12049
SOPHIA ◗	30,81	30,81	n/d	2,08	32,98	30,00	1,52	12077
SOPRA GROUP CB# ◗	34,00	34,00	n/d	-12,28	59,20	28,30	0,80	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	72,70	72,00	0,97	-6,79	91,00	70,45	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	19,00	19,00	n/d	-19,14	29,68	16,80	0,18	5180
STERIA GROUPE #	13,28	13,30	-0,15	-55,43	38,80	11,58	0,18	7291
SUCR.PITHIVIERS	n/d	392,00	n/d	1,76	445,00	360,00	12,00	3331
SUEZ ◗	23,38	21,81	7,20	-31,23	34,90	18,38	0,71	12052
TAITTINGER	140,00	139,50	0,36	7,77	159,50	120,00	2,45	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	74,00	73,95	0,07	-50,66	162,90	71,75	3,30	13170
TF1 ◗	25,85	25,28	2,25	-8,94	36,88	21,60	0,65	5490
THALES ◗	38,67	38,80	-0,34	-0,20	46,20	34,70	0,70	12132
THOMSON MULTIMEDIA ◗	23,73	23,50	0,98	-31,21	37,15	20,40	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	146,30	144,20	1,46	-8,79	179,40	121,20	3,80	12027
TRANSICIEL # ◗	18,39	18,00	2,17	-46,98	40,56	15,31	0,55	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	14,65	14,67	-0,14	-60,93	39,97	11,30	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ◗	64,30	64,50	-0,31	12,70	70,90	54,00	1,70	12471
UNILOG ◗	35,00	34,75	0,72	-48,79	90,00	31,30	0,45	3466
USINOR OPE	n/d	11,61	n/d	n/d	11,89	10,00	n/d	4513
VALEO ◗	39,80	39,00	2,05	-11,16	53,00	32,81	0,70	13033
VALLOUREC ◗	55,20	54,30	1,66	3,66	71,40	49,03	2,10	12035
VINCI ◗	59,90	60,15	-0,42	-9,02	74,90	55,35	1,70	12548
VIVARTE	34,00	34,10	-0,29	5,85	36,00	31,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	24,19	23,44	3,20	-34,69	38,76	20,30	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	16,85	16,24	3,76	-72,60	64,40	13,20	1,00	12777
WANADOO ◗	5,18	5,15	0,58	-7,99	6,70	4,34	n/d	12415
WORMS & CIE NOM	n/d	17,15	n/d	-12,05	21,02	16,91	0,56	6336
ZODIAC ◗	23,91	23,52	1,66	17,26	28,85	20,40	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	20,52	20,01	2,55	7,54	24,63	17,55	0,28	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	5,40	5,29	2,08	-17,80	8,44	4,63	0,05	12823
ARCELOR ◗	12,55	12,36	1,54	n/d	16,69	11,77	n/d	5786
B.A.S.F. # ◗	n/d	40,00	n/d	-5,41	49,90	33,00	1,03	12807
BAYER # ◗	n/d	26,06	n/d	-25,77	40,52	22,99	0,71	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	0,17	0,16	6,25	-85,34	1,30	0,10	n/d	5728
DEUTSCHE BANK # ◗	61,40	59,80	2,68	-22,62	82,60	49,01	1,03	12804
DEXIA ◗	13,41	13,30	0,83	-17,22	18,95	10,61	0,36	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	15,93	15,77	1,01	16,78	18,45	12,52	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	5,73	5,67	1,06	-57,42	14,95	4,03	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	18,85	18,99	-0,74	-11,29	25,00	17,78	0,26	5777
GEMPLUS INTL ◗	1,15	1,09	5,50	-59,50	3,08	1,02	n/d	5768
NOKIA A ◗	12,86	12,65	1,66	-55,19	30,32	10,55	0,27	5838
ROYAL DUTCH # ◗	45,90	46,50	-1,29	-18,97	63,15	40,24	0,72	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	22,60	22,60	n/d	-31,68	36,07	19,00	0,27	13955
SIEMENS # ◗	51,80	51,25	1,07	-30,09	79,75	45,08	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	22,11	21,84	1,24	-38,66	39,70	20,22	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	9,17	9,19	-0,22	-37,10	15,32	7,52	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	57,05	53,80	6,04	-13,42	72,40	48,85	0,80	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	1,03	0,99	4,04	-83,00	6,69	0,81	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	32,20	30,35	6,10	-30,21	47,80	23,51	0,16	12943
HSBC HOLDINGS ◗	11,60	11,44	1,40	-12,91	14,10	10,22	0,33	12976
I.B.M # ◗	72,20	72,55	-0,48	-48,35	141,90	65,10	0,14	12964
KINGFISHER SICO. ◗	3,01	3,00	0,33	-37,93	5,27	2,51	0,12	22046
MERCK AND CO # ◗	48,57	48,90	-0,67	-28,36	73,20	38,00	0,32	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	225,70	221,00	2,13	-5,56	272,90	186,50	2,84	13911
PHILIP MORRIS # ◗	47,79	47,00	1,68	-8,97	62,25	41,10	0,50	12928
SCHLUMBERGER # ◗	44,45	42,64	4,24	-30,43	70,95	36,10	0,20	12936
SONY CORP. # ◗	46,80	46,80	n/d	-9,30	65,45	43,11	0,13	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.

◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

30/7 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
REGINA RUBENS #	0,24	20,00
UMANIS #	1,42	19,33
SYNELEC #	3,68	15,36
TISCALI SPA	5,86	14,45
NETVALUE #	0,75	11,94
VISIODENT #	1,32	10,92
HF COMPANY #	30,85	9,98
IB GROUP	1,98	8,79
CALL CENTER ALL.	9,87	8,46
MONDIAL PECHE #	6,20	6,90
D.A.B BANK #	4,93	6,02
GAUDRIOT #	33,75	5,87
IGE +XAO #	11,60	5,45
FLOREANE MED.IMPL#	9,90	5,43
Plus mauvaises performances		
TITUS INTER.BS99	0,15	-25,00
SQLI	0,73	-12,05
CHEMUNEX	0,32	-11,11
TITUS INTERACTIVE#	1,19	-10,53
STELAX #	0,26	-10,34
HUBWOO.COM	1,10	-9,84
CMT MEDICAL TECH.#	9,00	-9,55
ACTEOS #	1,45	-9,38
BUSINESS ET DECIS.	4,06	-9,38
D INTERACTIVE #	0,30	-9,09
IDP #	0,55	-8,33
INTEGRA	0,34	-8,11
IMECOM GROUP	0,61	-7,58
CRYO #	0,14	-6,67
Plus forts volumes d'échange		
BRIME TECHNO. #	15,40	1,99
CALL CENTER ALL.	9,87	8,46
CEREP #	12,40	2,48
DMS #	13,00	0,00
ESI GROUP	9,40	-1,05
EUROFINS SCIENT.	8,30	0,00
GAUDRIOT #	33,75	5,87
GENESYS #	3,00	-3,23
GENSET	9,51	-0,21
GL TRADE #	41,00	5,13
ILOG #	4,88	-4,31
INFO VISTA	1,80	-2,70
INFOSOURCES	0,90	0,00
IPSOS #	62,00	1,47
LINEDATA SERVICES#	22,40	1,82
MEDIDEP #	22,45	4,18
PROSODIE #	22,30	-2,15
SOI TEC SILICON #	7,20	0,70
VALTECH	0,57	-3,39
WAVECOM #	41,20	3,78

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
1 L'état des conflits dans le monde
2 Loi internationale : des règles à inventer
3 Les clés de l'info
Numéro de juillet-août - 16 pages - 2 €

SECOND MARCHÉ

30/7 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
CHAUSSERIA (LY)	4,01	74,35
SEEVIA CONSULTING	4,99	29,95
EURODIRECT MARKET.	14,95	24,58
ERMO	4,98	21,17
MGI COUTIER #	12,99	17,03
IEC PROFES.MEDIA #	1,04	16,85
SABATE-DIOSOS SA #	7,68	16,19
GUERBET S.A	35,00	12,18
CF2M	6,06	10,18
CGBI ACT.DIV.	1,10	10,00
NETRA SYSTEMS	3,44	8,86
STALLERGENES	27,90	8,56
PETIT BATEAU	16,00	8,11
XRT SA#	0,75	7,14
Plus mauvaises performances		
UNION TECH.INFOR.	0,60	-40,00
GPRI FINANCIERE	31,00	-19,71
BIJOUX ALTESSES LY	73,05	-14,06
TROUVAY CAUVIN #	1,55	-13,89
HUIS CLOS	21,40	-11,64
BRICE	9,00	-10,00
PARC DES EXPOS.	84,00	-9,68
LE TANNEUR	4,45	-9,18
BASTIDE CONF.MED.#	38,50	-8,33
CIBOX INTER. NOM.	0,12	-7,69
COM 1(B)#	3,71	-7,25
DIGIGRAM	4,42	-6,55
BILLON #	2,40	-5,88
GEODIS	27,50	-4,18
Plus forts volumes d'échange		
AB GROUPE	10,40	-1,05
ALTEDIA	26,70	2,69
ALTEN (SVN) #	6,35	-2,31
APRIL S.A.#(LY)	14,10	-0,70
BONDUELLE	75,90	0,73
BUFFALO GRILL	15,75	1,61
CAMAIEU	40,70	0,99
FPEE #	64,00	0,79
GIFI	24,67	-1,91
GROUPE BOURBON	68,90	0,07
HERMES INTL	146,70	-1,41
IOLTECH	80,00	-0,06
M6-METR.TV ACT.DIV	26,99	6,68
ORPEA	13,00	0,00
RALLYE	47,45	0,85
RODRIGUEZ GROUP #	60,00	5,54
RUBIS #	25,74	2,51
SECHE ENVIRONNEM.#	60,00	1,78
TRIGANO	28,70	5,86
VIRBAC	27,00	-1,64

(Publicité)

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 31/7 à 9h

AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	20,52	30/7	-23,14
AGIPI AMBITION	22,24	30/7	-12,50

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
BNP ASSOC.PREMIERE	9957,85	30/7	1,78
BNP EURIBOR ASSOC.	52947,77	30/7	1,92
BNP MONE C.TERME	2552,84	30/7	1,79
BNP MONE EURIBOR	18912,50	30/7	1,89
BNP MONE PLACEM.C	13975,43	30/7	1,65
BNP MONE TRESORE.	11408,05	30/7	-85,44
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1867,09	30/7	1,64

Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr 01 58 19 40 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
FRUCTI CAPI	114,83	30/7	2,28
FRUCTI EURO PEA	172,36	29/7	-29,53
FRUCTIDOR	38,12	30/7	-0,18
FRUCTIFRANCE C	61,96	30/7	-24,65
PLANINTER	298,76	29/7	-29,86
Fonds communs de placements			
FRUCTI EURO 50	68,31	30/7	-30,60
FRUCTI PROFIL 3	178,20	29/7	-4,38
FRUCTI PROFIL 6	182,00	29/7	-11,81
FRUCTI PROFIL 9	173,43	29/7	-19,84
FRUCTI VAL. EURO.	77,16	30/7	-21,25

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ECU.EXPANSIONPLUSC	42,95	29/7	1,32
ECUR.1,2,3..FUTURD	38,66	30/7	-28,01
ECUR.ACT.EUROP.C	13,75	30/7	-25,65
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	47,23	30/7	-30,49
ECUR.CAPITAL.C	45,37	30/7	2,78
ECUR.DYNAMIQUE + D	32,70	30/7	-27,73
ECUR.ENERGIE D	35,27	30/7	-22,70
ECUR.EXPANSION C	15121,15	30/7	1,94
ECUR.INVEST.D/PEA	40,24	30/7	-27,97
ECUR.MONETAIRE C	227,79	30/7	1,42
ECUR.MONETAIRE D	186,80	30/7	-0,14
ECUR.OBLIG.INTER.C	175,44	30/7	-0,18
ECUR.TECHNOLOGIESC	23,34	30/7	-43,41
ECUR.TECHONOLGIESD	23,27	30/7	-44,35
ECUR.TRIMESTR.D	273,92	30/7	0,39
EPARCOURT-SICAV D	27,91	30/7	-1,92
GEOPTIM C	2419,79	30/7	3,58
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	35,12	30/7	-7,87
ECUR.VITALITE C	33,90	30/7	-19,47
ECUREUIL PRUDENCEC	34,77	30/7	0,17
ECUREUIL PRUDENCED	33,93	30/7	-0,05
NECTRA 2 C	967,98	30/7	-5,71
NECTRA 2 D	967,98	30/7	-5,71
NECTRA 5 C	882,44	30/7	-15,23
NECTRA 5 D	882,44	30/7	-15,23
NECTRA 8 C	787,91	30/7	-25,08
NECTRA 8 D	787,91	30/7	-25,08

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	130,94	25/7	-27,76
NORD SUD DEVELOP.C	521,60	25/7	0,66
NORD SUD DEVELOP.D	383,83	25/7	-4,00

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ATOUT CROISSANCE	299,07	30/7	-12,58
ATOUT EUROPE	392,65	30/7	-23,76
ATOUT FCE ASIE	60,55	30/7	-21,60
ATOUT FRANCE C	149,81	30/7	-23,92
ATOUT FRANCE D	133,23	30/7	-23,92
ATOUT FRANCE EUR.	130,42	30/7	-26,72
ATOUT FRANCE MONDE	33,98	30/7	-24,40
ATOUT MONDE	38,37	30/7	-27,68
ATOUT SELECTION	77,83	30/7	-25,75
CA AM ACT. FRA. C	254,34	30/7	-24,50
CA AM ACT. FRA. D	206,10	30/7	-25,57
CA AM ACTIONS ASIE	15,57	30/7	-12,08
CA AM ACTIONS USA	29,34	30/7	-29,04
CA AM CONVERT.EURO	391,59	30/7	-11,25
CA AM INDICIA EURO	76,96	29/7	-31,92
CA AM INDICIA FRA.	262,93	29/7	-29,61
CA AM OBLIG.INTER.	198,86	30/7	5,96
CAPITOP EUROBLIG C	104,02	30/7	2,56
CAPITOP EUROBLIG D	82,54	30/7	-1,36
CAPITOP MONDOBLIG	47,60	30/7	5,49
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	59,22	29/7	-29,08
CA AM ACT. RESTR.	204,47	29/7	-27,05
CA AM ACT.FONC.EUR	93,79	30/7	-0,46
CA AM MASTER ACT.	28,98	26/7	-31,97
CA AM MASTER DUO	11,81	26/7	-18,18
CA AM MASTER OBL.	30,32	26/7	-1,55
CA AM MASTER PEA	9,01	26/7	-29,68
CAPITOP MONETAIREC	195,48	1/8	1,39
CAPITOP MONETAIRED	185,32	1/8	1,38
CAPITOP REVENUS	170,23	30/7	0,00
OPTALIS DYNAMIQUEC	14,43	29/7	-24,07
OPTALIS DYNAMIQUED	13,34	29/7	-25,10
OPTALIS EQUILIBREC	16,31	29/7	-14,35
OPTALIS EQUILIBRED	14,63	29/7	-15,59
OPTALIS EXPANSIONC	10,75	29/7	-29,18
OPTALIS EXPANSIOND	10,31	29/7	-30,39
OPTALIS SERENITE C	17,28	29/7	-4,06
OPTALIS SERENITE D	15,03	29/7	-5,00
PACTE SOLIDAR.LOG.	78,63	30/7	1,90
PACTE VERT TIERS-M	83,75	30/7	1,90

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
EURCO SOLIDARITE	229,84	30/7	1,96
MONELION JOUR C	499,81	29/7	1,49
MONELION JOUR D	420,92	29/7	1,49
SICAV 5000	112,08	29/7	-30,28
SLIVAFRANCE	186,54	29/7	-32,33
SLIVARENTE	38,12	30/7	-3,49
SLIVINTER	112,92	30/7	-27,48
TRILION	725,15	30/7	-3,02
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	134,88	30/7	-25,81
ACTILION DYNAMI.D	124,28	30/7	-27,43
ACTILION EQUIL.C	150,66	30/7	-13,50
ACTILION EQUIL.D	137,78	30/7	-15,39
ACTILION PEA DYNAM	50,41	30/7	-24,05
ACTILION PRUDENCEC	170,25	30/7	-1,78
ACTILION PRUDENCED	156,36	30/7	-3,20
INTERLION	242,90	30/7	3,29
LION ACTION EURO	64,37	29/7	-28,80
LION PEA EURO	65,58	29/7	-28,32

CIC BANQUES — www.cic-am.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CIC AMERIQ.LATINE	72,41	30/7	-37,01
CIC CONVERTIBLES	4,90	30/7	-10,58
CIC COURT TERME C	34,73	30/7	1,19
CIC COURT TERME D	26,64	30/7	-1,84
CIC DOLLAR CASH	1438,56	30/7	0,90
CIC ECOCIC	283,01	30/7	-23,34
CIC ELITE EUROPE	90,65	29/7	-31,31
CIC EPARG.DYNAM.C	2090,91	30/7	0,71
CIC EPARG.DYNAM.D	1562,66	30/7	-4,56
CIC EUROLEADERS	256,10	26/7	-34,94
CIC FINUNION	180,81	30/7	1,88
CIC FRANCE C	24,82	29/7	-30,22
CIC FRANCE D	24,50	29/7	-31,12
CIC MONDE PEA	19,02	26/7	-32,11
CIC OBLI C T.D	141,03	30/7	-90,14
CIC OBLI LONG T.C	15,81	30/7	2,77
CIC OBLI LONG T.D	14,78	30/7	-2,74
CIC OBLI M T.C	36,49	30/7	1,64
CIC OBLI M T.D	26,51	30/7	-0,52
CIC OBLI MONDE	130,98	30/7	-4,06
CIC OR ET MAT	101,06	30/7	-4,66
CIC ORIENT	141,78	30/7	-10,39
CIC PIERRE	34,68	30/7	2,03
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT.	21,17	30/7	-31,61
CIC FRANCEVALOR C	25,69	26/7	-31,51
CIC FRANCEVALOR D	25,69	26/7	-31,51
CIC GLOBAL C	205,18	30/7	-16,53
CIC GLOBAL D	205,18	30/7	-16,53
CIC HIGH YIELD	374,58	26/7	-7,63
CIC JAPON	6,91	30/7	-11,74
CIC MARCHES EMERG.	91,32	19/7	-16,28
CIC NOUVEAU MARCHE	3,41	30/7	-39,27
CIC PEA SERENITE	172,82	30/7	1,66
CIC PROF.DYNAMIQUE	17,86	29/7	-23,93
CIC PROF.EQUILIB.D	15,39	29/7	-17,65
CIC PROF.TEMPERE C	133,40	29/7	-1,76
CIC TAUX VARIABLE	200,85	26/7	1,67
CIC TECHNO.COM	39,33	26/7	-51,30
CIC USA	12,07	29/7	-35,38
CIC VAL.NOUVELLES	211,51	30/7	-25,58

Crédit Mutuel FINANCE

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CM EUR.TECHNOLOG.	2,49	26/7	-43,91
CM EURO PEA C	15,03	26/7	-31,30
CM FRANCE ACTIONSC	23,55	26/7	-32,23
CM MID-ACT.FRA	26,68	30/7	-12,52
CM MONDE ACTIONS C	212,79	26/7	-33,24
CM OBLIG.CT C	168,32	30/7	1,72
CM OBLIG.LONG T.	107,11	30/7	3,01
CM OBLIG.MOYEN T.C	350,24	30/7	2,54
CM OBLIG.QUATRE	165,27	30/7	0,73
CM OPTION DYNAM.C	23,57	26/7	-24,13
CM OPTION EQUIL.C	50,39	30/7	-6,39
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,27	30/7	-0,61

Legal & General — www.lgfrance.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
STRATEG.IND.EUROPE	137,35	26/7	-32,83
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	4420,99	29/7	-25,79
STRATEGIE IND.USA	6605,05	29/7	-30,21

LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ADDILYS C	109,31	30/7	1,66
ADDILYS D	106,07	30/7	-0,55
AMPLITUDE AMERIQ.C	18,75	30/7	-31,52
AMPLITUDE AMERIQ.D	17,92	30/7	-32,46
AMPLITUDE EUROPE C	24,40	30/7	-24,55
AMPLITUDE EUROPE D	22,93	30/7	-25,98
AMPLITUDE FRANCE C	64,12	30/7	-27,47
AMPLITUDE FRANCE D	63,10	30/7	-28,63
AMPLITUDE MONDE C	170,53	30/7	-28,00
AMPLITUDE MONDE D	151,42	30/7	-28,72
AMPLITUDE PACIFI.C	14,21	30/7	-8,06
AMPLITUDE PACIFI.D	13,40	30/7	-9,34
ELANCIEL EUROD PEA	71,73	30/7	-27,29
ELANCIEL FR.D PEA	30,08	30/7	-30,35
EM.EUROPOSTE D PEA	22,15	30/7	-31,83
ETHICIEL C	88,83	30/7	-18,10
GEOBILYS C	125,58	30/7	3,19
GEOBILYS D	113,33	30/7	2,15
INTENSYS C	21,09	30/7	1,63
INTENSYS D	17,40	30/7	-1,35
KALEIS DYNAM.FCE C	66,70	30/7	-20,21
KALEIS DYNAM.FCE D	65,98	30/7	-20,20
KALEIS DYNAMISME C	182,89	30/7	-19,16
KALEIS DYNAMISME D	176,72	30/7	-19,17
KALEIS EQUILIBRE C	186,49	30/7	-9,57
KALEIS EQUILIBRE D	179,44	30/7	-9,58
KALEIS SERENITE C	185,73	30/7	-4,12
KALEIS SERENITE D	178,35	30/7	-4,13
KALEIS TONUS C	52,95	30/7	-28,01
KALEIS TONUS D	52,30	30/7	-28,01
LIBERT.ET SOLIDAR.	97,50	30/7	-5,22
OBLITYS C	116,05	30/7	1,93
OBLITYS D	112,47	30/7	0,37
PLENITUDE D	35,13	30/7	-20,87
POSTE GESTION C	2675,21	30/7	1,77
POSTE GESTION D	2273,71	30/7	-2,42
POSTE PREM. C	7263,96	30/7	1,73
POSTE PREM.1AN C	43375,54	30/7	1,68
POSTE PREM.2-3ANSC	9449,51	30/7	2,47
PRIMIEL EURO C	49,44	30/7	-10,36
PRIMIEL EURO D	48,59	30/7	-10,37
REVENUS TRIMESTR.D	785,33	30/7	-0,39
SOLSTICE D	362,37	30/7	0,00
THESORA C	192,89	30/7	1,76
THESORA D	158,94	30/7	0,44
TRESORYS C	48606,53	30/7	1,93
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	66,54	30/7	-18,91
DEDIALYS MULTI SEC	50,30	30/7	-24,49
DEDIALYS SANTE	76,19	30/7	-21,30
DEDIALYS TECHNO.	18,19	30/7	-48,42
DEDIALYS TELECOM	29,61	30/7	-39,63
OBLITYS INSTIT.C	101,02	30/7	2,22
POSTE EURO CREDIT	102,12	30/7	0,00
POSTE EUROPE C	95,55	30/7	3,09
POSTE EUROPE D	90,46	30/7	2,33
POSTE PREM.8ANS C	205,45	30/7	3,52
POSTE PREM.8ANS D	185,21	30/7	3,51
REMUNYS PLUS	105,07	30/7	1,58

Société Générale Asset Management — www.sgam.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CADENCE 1 D	154,49	30/7	-1,39
CADENCE 2 D	154,11	30/7	-0,27
CADENCE 3 D	152,29	30/7	-0,36
CONVERTIS C	200,06	30/7	-12,38
INTEROBLIG C	59,75	30/7	0,67
INTERSELECTION F.D	58,58	30/7	-21,74
SELECT.DEFENSIF C	185,56	30/7	-3,69
SELECT.DYNAMIQUE C	196,25	30/7	-17,78
SELECT.EQUILIBRE 2	149,66	30/7	-10,98
SELECT.PEA 1	162,82	30/7	-20,56
SELECT.PEA DYNAM.	106,90	30/7	-24,61
SG FRANCE OPPORT.C	352,76	30/7	-16,67
SG FRANCE OPPORT.D	330,30	30/7	-16,67
SOGEFAVOR	72,27	30/7	-27,75
SOGENFRANCE C	333,77	30/7	-28,32
SOGENFRANCE D	299,36	30/7	-28,66
SOGEOBLIG C	116,25	30/7	2,49
SOGEPARGNE D	45,30	30/7	2,02
SOGEPEA EUROPE	166,07	30/7	-25,55
SOGINTER C	36,34	30/7	-31,30
Fonds communs de placements			
SOGESTION C	40,30	29/7	-15,91
SOGINDEX FRANCE	368,53	29/7	-29,35

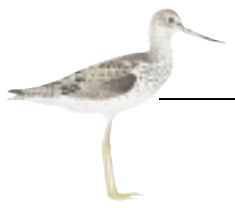

AUJOURD'HUI
SCIENCES

Mercredi 31 juillet, **LE CONSEIL D'ETAT** devrait examiner une requête en annulation contre des arrêtés proposant d'étaler, selon les espèces, la saison de la chasse du 3 août au 18 février. Une décision pourrait être rendue d'ici à la fin de la semaine. **UNE CINQUANTAINE D'ESPÈCES** de migrateurs et de gibier d'eau est autorisée au tir sur le territoire français, où sont tués chaque année seize millions de ces oiseaux. Une dizaine d'espèces est en statut de conservation défavorable. Le débat sur l'état de cette avifaune est d'autant plus vif que les recensements des populations sont difficiles et que les chasseurs ne transmettent plus systématiquement aux ornithologues, qu'ils contestent, les bagues d'identification retrouvées sur les proies. Se sentant **INJUSTEMENT CRITIQUÉ**, le milieu cynégétique organise ses propres expertises.

L'état des migrateurs divise chasseurs et ornithologues

La publication récente des nouvelles dates de chasse du gibier d'eau par le gouvernement relance la polémique sur l'impact réel des prélèvements. Les scientifiques considèrent toutefois qu'une dizaine d'espèces sont fortement menacées

CHAQUE ANNÉE, les chasseurs français tuent seize millions d'oiseaux migrateurs. Le « prélèvement » des chasseurs n'a aucune incidence sur la biodiversité, affirment les pratiquants. La « prédation » menace nombre d'espèces, rétorquent les protecteurs de la nature. Depuis deux décennies, les études ornithologiques se multiplient qui ne parviennent pas à accorder les points de vue. La quête scientifique est polluée par les passions et les arrière-pensées politiques. *« Il n'est pas facile de travailler de manière sereine sur ce sujet »*, constate Jean-Yves Mondain-Monval, expert en avifaune migratrice à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Une cinquantaine d'espèces de migrateurs et de gibier d'eau sont autorisées au tir sur le territoire, le pays offrant le plus large tableau de l'Union européenne. Dans le lot, une dizaine d'espèces considérées en statut de conservation défavorable. Le déclin est constaté par le comité Ornis, collège d'ornithologues européens. Dans un souci d'équilibre autant politique que scientifique, la France y a mandaté deux experts, l'un du Museum d'histoire naturelle et l'autre de l'ONCFS.

Le comité Ornis constate qu'un quart des 514 espèces d'oiseaux régulièrement observées en Europe a vu ses populations baisser ces vingt dernières années. Or nombre d'entre elles ne sont pas chassées. *« La chasse a un impact négatif sur les populations »*, *« mais le plus souvent de manière secondaire »*, estime un rapport du comité publié le 25 mars. *« L'intensification de l'agriculture est la principale cause de régression »*, poursuit le même document. En vingt ans, la France a perdu la moitié de ses zones humides, asséchées pour y planter des céréales. Or les lagunes, vasières, gravières, tourbières, marais, estuaires ou deltas sont les abris naturels du gibier d'eau.

La restriction de l'habitat a nui à la prospérité des espèces, bien plus que les plombs. Certains sites, en Sologne, en Camargue, dans la Dombes (Ain) ou dans la Somme n'ont d'ailleurs dû leur sauvegarde qu'à la passion des chasseurs qui y ont préservé le milieu et développé des réserves de chasse souvent lucratives. Les protecteurs de la nature ont obtenu parallèlement la pérennité de nombreux sanctuaires. Agissant de concert, les deux groupes de pression ont obtenu que la France adhère en 1986 à la convention de Ramsar (Iran), élaborée en 1971 pour protéger les zones humides.

Mais l'idylle a été de courte durée. Ecologistes et chasseurs n'ont pas tardé à s'écharper, avec des zones de tension particulière comme le col de l'Escrinet (Ardèche), le Platier d'Oye (Pas-de-Calais) ou les marais de Brière (Loire-Atlantique). Les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse sont la principale pomme de discorde.

La saison cynégétique en France est la plus étendue de l'Union européenne. Depuis vingt ans, elle a été régulièrement écornée. Mais le pays n'est toujours pas en conformité avec la législation européenne. La directive de 1979, dite *« Oiseaux »*, interdit, au nom de la conservation des espèces, la chasse pendant les périodes de reproduction et de migration de retour vers les lieux de nidification. Des interprétations ultérieures, notamment deux condamnations de la France par la Cour de justice européenne, en 1994 et 2000, limitent la période de chasse entre le 1er septembre et le 31 janvier. Les associations de défense de l'environnement attaquent les tentatives pour déroger à ce canevas juridico-scientifique. Mercredi 31 juillet, le Conseil d'Etat devait ainsi examiner une énième requête en annulation contre des arrêtés publiés par le gouvernement, proposant d'étaler, selon les espèces, la saison de chasse du 3 août au 18 février. La décision pourrait être rendue avant la fin de la semaine.

Le débat sur l'état de l'avifaune est d'autant plus vif qu'il est difficile d'établir une estimation précise d'oiseaux par essence vagabonds. Le recensement est encore plus compliqué pour certaines espèces comme le pigeon ramier ou la barge à queue noire qui comptent des populations migratrices, souvent malmenées, et d'autres sédentaires, parfois surabondantes. *« Ce n'est pas de la science dure »*, admet Jean-Paul Taris, ornithologue à la station biologique de la tour du Vallat, en Camargue. La connaissance est obérée par la grève des bagues, entamé par une partie des chasseurs : ils refusent de transmettre aux ornithologues, jugés partisans dans le débat cynégétique, les identifications retrouvées sur les proies.

Deux organisations internationales, Birdlife et Wetlands, tentent d'établir une comptabilité à l'échelle du paléarctique occidental, c'est-à-dire couvrant une aire de migration englobant l'Afrique, l'Europe et l'ouest de l'Asie. En janvier et en mars, un jour donné, leurs correspondants du Cap au cercle polaire procèdent à un comptage. *« A partir de là, on travaille sur des tendances, à la baisse ou à la hausse »*, explique M. Taris.

Pour les écologistes, relayés par un certain nombre de scientifiques, l'ouverture prématurée de la chasse en France restreindrait la nidification dans notre pays. En raison du dérangement de ces prédateurs, notamment dans la période clé d'août, les oiseaux choisiraient des lieux plus pacifiques pour se reproduire. Selon le rapport du professeur Jean-Claude Lefeuvre, du Museum d'histoire naturelle, à peine une trentaine d'espèces migratrices nicherait encore sur notre territoire. A peine cinquante couples d'oies cendrées se reproduisent encore chez nous. Dans la Dombes, les recensements font état de 1,4 couvée de canard pour dix hectares d'eau en 2002 alors il y en avait dix pour la même surface voici vingt ans.

La restriction de l'habitat a nui aux espèces bien plus que les plombs

Attaqués, les chasseurs tentent de mettre en place leur propre réseau scientifique, avec l'ONCFS ou l'Institut méditerranéen du patrimoine cynégétique et faunistique. Ils financent également des études en Europe de l'Est ou en Afrique. Ils ont salué la création d'un Observatoire, censé compléter le travail de recensement en France. Mais, dans un contexte aussi polémique, la connaissance risque plutôt de pâtir de cette abondance d'expertises.

Benoît Hopquin

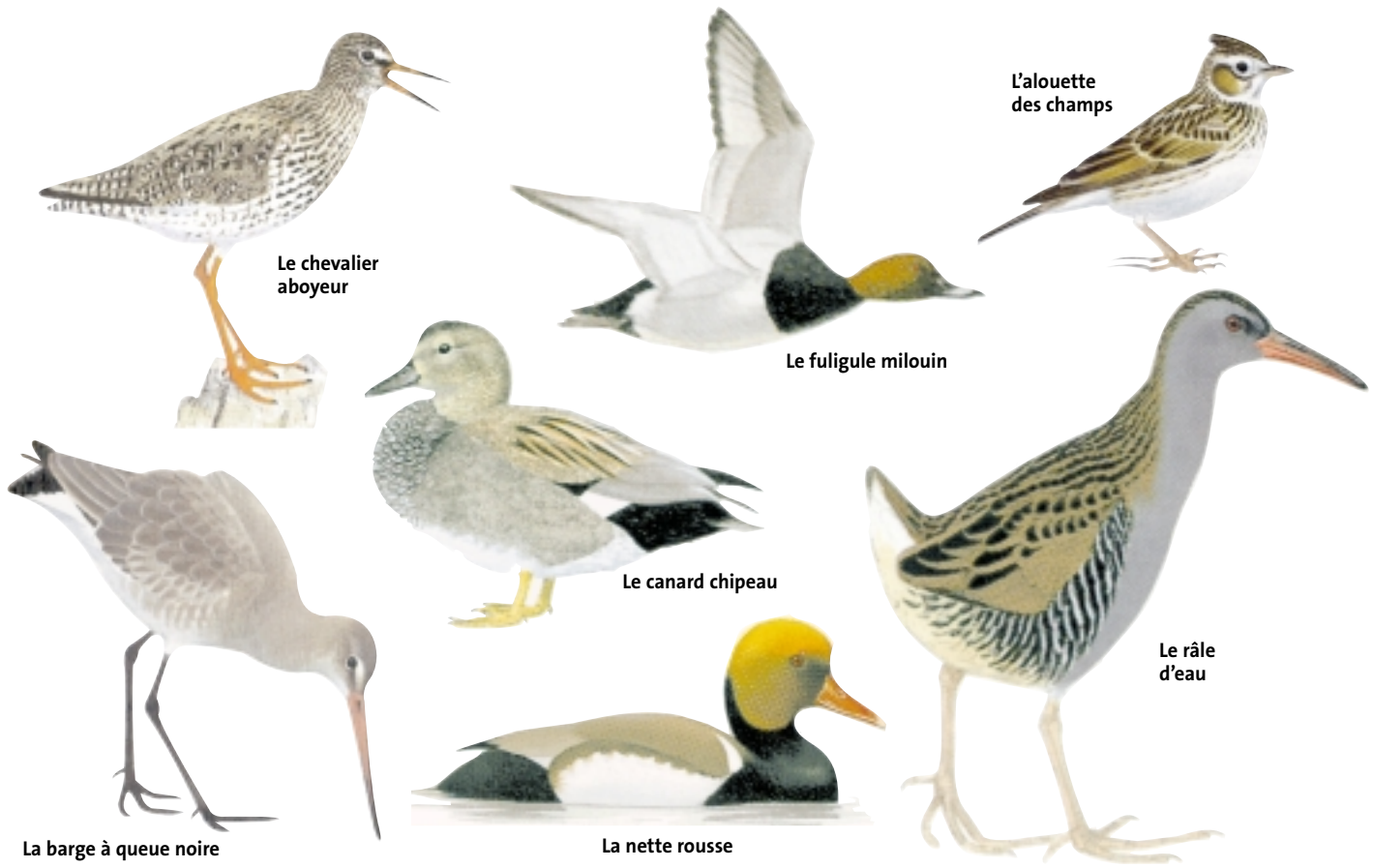

K. MULLARNEY ET D. ZETTERSTROM/LE GUIDE ORNITHO. ED. DELACHAUX ET NIESTLÉ

Plus assez de chasseurs aux sangliers

La France est le pays d'Europe qui compte le plus grand nombre de chasseurs : 1 425 163, selon la dernière validation de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Un chiffre en baisse car ils étaient 2,3 millions au milieu des années 1970. Cette relative désaffection commence à inquiéter, surtout dans certaines régions. Les chasseurs de grand gibier viennent notamment à manquer. Se posent donc aujourd'hui des problèmes de surpopulation pour le sanglier et les ongulés, qui n'ont pas d'autres prédateurs depuis la disparition du loup. Leur prolifération occasionne des dégâts aux cultures et aux forêts. Les plans de chasse ne cessent d'augmenter. Pour le cerf, ils ont triplé en vingt-cinq ans, pour atteindre 35 000 unités par an. Le tableau de chasse chevreuil a été multiplié par sept, celui du sanglier par neuf, sans véritablement contrecarrer l'expansion.

Querelle sur les périodes de nidification

LA PÉRIODE de nidification des oiseaux est aujourd'hui au centre d'un débat entre chasseurs et ornithologues. La directive « Oiseau » interdit que l'on chasse à cette période. Chaque mois de septembre, le comité européen Ornis publie un état des lieux évaluant pour quatre-vingts espèces, migratrices et sédentaires, l'évolution des populations et leurs habitudes de nidification en Europe. Le collège d'experts considère que les périodes de nidification s'étalonnent entre le 15 janvier et la fin septembre. Mais il se garde bien de fixer des dates de chasse, sujettes à querelles.

En 1999, le professeur Jean-Claude Lefeuvre, chercheur du Muséum d'histoire naturelle, ancien président d'une association de défense de l'environnement et titulaire d'un permis de chasser depuis plus de cinquante ans, a piloté un rapport sur le sujet en France. Ce document a été réalisé par huit scientifiques du Muséum, de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Le Pr Lefeuvre concluait qu'une ouverture et une fermeture de la chasse variables selon les espèces n'avaient que peu de sens. Il, invoquait les risques de confusion, notamment lors de la chasse de nuit, d'autant que de nombreuses espèces changent de plumage au moment de la nidification. *« Cette difficulté interdit souvent pour des chasseurs non experts la détermination de la cible avant le coup de fusil »*, écrit le scientifique.

Comme lui, Frédéric Jiguet du Museum d'histoire naturelle invoque les risques de dérangement que provoquent les tirs ou l'intervention des chiens sur des espèces, même si elles ne sont pas visées par les hommes. Et le Pr. Lefeuvre d'ajouter que s'imposent des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse uniques. *« La période permettant d'assurer la plus grande sécurité des oiseaux d'eau et migrateurs chassables pendant leur migration prénuptiale et pendant leur reproduction s'étend du 31 janvier au 1er octobre »*, estimait-il dans son rapport. En creux, cela signifiait limiter la chasse du 1er octobre au 31 janvier. C'est *« un peu l'application du principe de précaution »*, juge Jean-Paul Taris, ornithologue à la station biologique de la Tour du Vallat, en Camargue.

Les conclusions du rapport ont provoqué un tollé des chasseurs et l'embarras de l'ONCFS. *« Nous n'avons pas de désaccord sur les données techniques,* explique Jean-Luc Tesson, responsable des études sur les oiseaux de passage à l'Office et l'un des contributeurs du rapport. *Mais nous n'avons pas été consultés sur les conclusions, qui sont de la responsabilité du Pr Lefeuvre. »* Le rapport a été promptement enterré par le gouvernement.

B.H. et W. G.

■ La bécassine des marais

Oiseau de l'hémisphère Nord, la bécassine des marais est en danger bien que l'on recense en Europe quelque 2 millions de couples nicheurs. Dans l'Hexagone, il n'en reste que 200 à 300. La reproduction a lieu du 20 mars au 31 juillet. Il pourra être chassé du premier samedi d'août au deuxième dimanche de février.

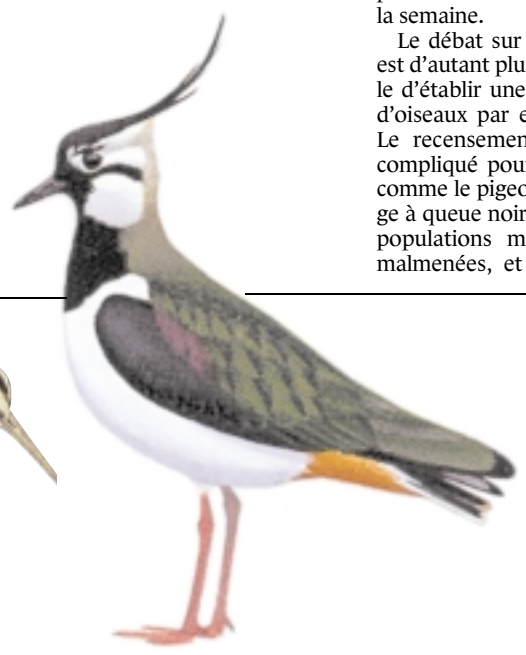

■ Le vanneau huppé

Ce pluvier occupe une zone d'habitat qui va du nord au sud de l'Europe. Cette espèce, essentiellement migratrice, est en déclin. De 10 000 à 15 000 couples nichent aujourd'hui en France contre le double dans les années 1960. La période de reproduction s'étend du 10 mars au 10 août. La chasse de cette espèce serait ouverte du deuxième samedi d'août au deuxième dimanche de février.

■ La sarcelle d'été

Originaire d'Afrique, ce migrateur qui occupe l'est de l'Europe en été a vu ses populations fortement diminuer. Huit mille couples nichent encore en Europe (230 à 500 en France). La période de reproduction s'étend du 21 mars au 31 août. La chasse serait ouverte du dernier samedi d'août (deuxième samedi pour le domaine maritime) au premier dimanche de février.

■ La caille des blés

De 10 à 25 % de l'aire de répartition de la caille des blés, petit gibier qui migre en Afrique, est européenne. 100 000 à 200 000 couples de cette espèce en déclin nichent sur notre territoire. Cet oiseau qui se reproduit du 20 avril au 31 août – certaines couvées tardives ont lieu en septembre – pourrait être chassé en France du 31 août au 16 février.

■ La tourterelle des bois

Ce petit pigeon vit notamment dans les milieux boisés et les haies d'Europe. Riche de près de 3 millions de couples nicheurs, cette espèce connaît un déclin très marqué de ses effectifs (jusqu'à 50 % par rapport aux années 1960) dû essentiellement aux grandes sécheresses. La reproduction a lieu du 20 avril au 31 août et la chasse serait ouverte du 31 août au 16 février.

Le chemin de sagesse d'Hermann Hesse

Pèlerinage au Bade-Wurtemberg sur les pas de l'écrivain, né il y a 125 ans à Cawl, en Forêt-Noire

ZIELSKE/BILDERBERG/STUDIO X

Tübingen, barques à perche sur le Neckar et à gauche la tour du poète Hölderlin (ci-dessus). Façade de la librairie Heckenhauer où Hesse fut apprenti libraire de 18 à 21 ans (ci-dessous).

TÜBINGEN
de notre envoyée spéciale

Que reste-t-il au terme du voyage ? La petite ville de Calw, serrée dans l'étroite vallée, entre la rivière et les arbres. L'abbaye de Maulbronn et les stalles sculptées que le jeune homme effleurait du bout des doigts. Stalles si hautes, dans une église si puissante et sombre, que leur empreinte ne s'effacera jamais. Tübingen ou les années d'apprentissage d'un métier qui le révélera à lui-même. Gaienhofen et la découverte d'une nature non plus fermée et enveloppante comme la Forêt-Noire de son enfance, mais ouverte, étalée.

« Autour de nous s'étendait la petite ville aux rues cahoteuses, et plus loin encore les montagnes couvertes de forêts, sombres et austères, entre lesquelles coulait lentement une belle rivière sinueuse ; et tout cela était cher à mon cœur, c'était ma patrie. » Hermann Hesse naît en 1877 à Calw. Pittoresque avec ses maisons XVIIe, à colombages et fenêtres peintes, dont chacun des trois étages est en léger surplomb sur le précédent. En 1874, les parents Hesse s'installent 6 Marktplatz, dans un appartement de sept pièces, car l'enfant a déjà deux frères et deux sœurs. Hermann eut la chance d'être orienté très tôt vers la sagesse par ses parents, tout piétistes et rigoristes qu'ils fussent, et par son grand-père, le fameux Hermann Gundert, que son petit-fils admirait fort. Savant orientaliste, missionnaire pendant vingt-six ans sur la côte de Malabar, il ouvrit des écoles au Kérala, Etat aujourd'hui encore le plus alphabétisé de l'Inde.

Puis, en 1881, la famille émigre à Bâle, où le père enseigne dans une école de missionnaires, avant de revenir à Calw, en 1886.

PRÉCOCE ET SURDOUÉ

Voulant faire de Hermann un pasteur, ses parents le font entrer, à 14 ans, à l'abbaye cistercienne de Maulbronn. Une beauté austère et lourde. Elle fut construite de 1147 à 1178 en un lieu solitaire et devint, en 1556, séminaire protestant. Au fil des ans, le monastère s'étoffe : auberge, hôpital, ferme, écurie devenue hôtel de ville, étables, greniers, moulin, forge, maisons d'habitation et résidence d'été du duc de Wurtemberg. Une petite ville en soi, ceinte de murs, avec un poste de garde. Un ensemble exceptionnel, en parfait état, inscrit au patrimoine mondial.

Impossible d'oublier la nef en grès rose, massive, dépouillée, ses stalles de 1450, noires, profondes, sculptées de scènes de l'Ancien Testament. Le cloître et sa fontaine à trois bassins, où l'eau chante et s'écoule en minces filets. Fontaine entourée d'une chapelle gothique, si légère et féminine dans ce contexte masculin, et surmontée d'une salle de classe aérienne et claire où le jeune Hermann étudia latin, grec, hébreu, français, allemand, religion, géométrie et arithmétique, histoire et géographie, déclamation, chant, calligraphie et éducation physique.

BERND KLUMPP

L'emploi du temps du 6 au 12 décembre 1891, écrit de sa main, l'atteste. On enseigne toujours le grec et le latin aux quarante pensionnaires, mais le pastorat est facultatif et les jeunes filles rieuses ont rejoint les garçons. Dans son roman *L'Ornière,* Hesse montre comment un système d'éducation rigide peut détruire un jeune homme sensible. Il faudra attendre 1930 et les 53 ans de l'écrivain pour que *Narcisse et Goldmund* fasse entendre le chant de la sérénité. Pour l'heure, il fugue, on le renvoie, le croyant mentalement perturbé, alors qu'il est simplement précoce et surdoué. L'expérience aura duré sept mois, de septembre 1891 à mars 1892.

UNE VIE D'ERMITE

Après les vicissitudes qui suivent son départ de Maulbronn – il ira jusqu'à une tentative de suicide –, le voici à Tübingen, dans le Jura souabe. Il a 21 ans et un contrat d'apprenti libraire. Du pont Eberhard, sur le Neckar, vue sur la forêt, les petits châteaux aux tons pastel des corporations d'étudiants, les maisons XVIe-XVIIe. Les saules pleureurs se répandent dans l'eau verte, au pied de la tour jaune où le poète Friedrich Hölderlin, autre pensionnaire de Maulbronn, passa trente-cinq ans, dans un état de démence sur lequel on peut s'interroger, avant de mourir, en 1843.

Fondée en 1823, la librairie Heckenhauer a gardé le cachet de cette époque. Maison à colombages portant un bandeau avec le nom en lettres pâles sur le crépi framboise. Elle appartient aujourd'hui à Roger Sonnewald, arrière-petit-fils de celui qui fut le patron de H. H. de 1895 à 1899.

Hesse vivait en ermite, travaillant à la librairie le jour, lisant la nuit et écrivant des milliers de lettres à sa famille et à ses amis. Il a évoqué ses *« trois années de formation à 80 marks par mois, ce qui n'était pas facile »*. De 7 heures à 19 heures, tous les jours sauf le dimanche, avec une heure à midi et pas de congés, sauf à Noël. Il ne fut pas malheureux puisque, *« sa formation achevée, il prolongea son contrat de six mois »*, rappelle Roger Sonnewald. Le dimanche,

L'étrange dôme de Saint-Blaise

Soixante stations thermales émaillent la Forêt-Noire réputée pour les vertus de ses sources et la pureté de son air. On ne présente pas Baden-Baden. Il en est d'autres. Saint-Blaise, dans une étroite vallée, réserve une surprise de taille : une abbaye bénédictine et une église à coupole, surmontée du globe impérial dit pomme d'Empire car elle devait être le mausolée des Habsbourg. En 1933, les jésuites rachètent ce monastère baroque, magnifiquement restauré et assez grand pour abriter 400 pensionnaires et autant d'externes. Le duc de Bade accorde à Saint-Blaise, en dépit de ses 250 habitants (4 000 aujourd'hui, avec les deux communes qui lui ont été rattachées), le statut de ville. Quant au village d'Hinterzarten (70 km de pistes de ski de fond, ski alpin), il se flatte d'un hôtel modèle, le Reppert, connu pour son spa (1 000 m², 3 piscines, jacuzzi), qui contemple le tremplin où s'entraîne Sven Hannawald, champion du monde de saut à skis en 2002.

VADE-MECUM

REPÈRES. Le pèlerinage sur les pas de Hermann Hesse traverse la Forêt-Noire, une des régions les plus belles et accueillantes d'Allemagne. Stuttgart est connue pour son Opéra et ses musées, Tübingen pour ses pique-niques sur le Neckar, Fribourg pour la musique et la gastronomie. La carte Erlebniskarte Schwarzwald, à la découverte de la Forêt-Noire (3 jours : adulte, 36 €, enfant, 24 €) donne la gratuité dans les musées, thermes et funiculaires. La carte Erlebniskarte Bodensee, à la découverte du lac de Constance (3 jours : adultes, 47 €, enfants, 27 €), la gratuité des musées, bateaux pour les îles de Mainau et Reichenau et funiculaires des 3 pays bordant le lac (Allemagne, Suisse, Autriche). Auprès des offices de tourisme locaux.

VOLS. Air France (tél. : 0820-820-820) : Paris-Stuttgart, 7 vols quotidiens, à partir de 174,32 € A/R.

VISITES. Calw. Le musée traditionnel, au 2e étage, est passionnant. Maulbronn : ouvert de 10 heures à 17 h 30. Service protestant le dimanche. Programme des concerts d'été : www.klosterkonzerte.de Tübingen. Pique-nique sur le Neckar : on peut l'apporter ou le commander. Location de la barque avec son capitaine ; 1 heure, 10 personnes, 52 €. Gaienhofen : Musées Hermann Hesse et Otto Dix.

L'ADRESSE. A Tübingen, la librairie Heckenhauer, où Hermann Hesse fut apprenti libraire de 1895 à 1899, expose, jusqu'au 30 octobre, des photos inédites de l'écrivain et des documents de ses archives personnelles. Livres anciens, ainsi qu'éditions rares et aquarelles de l'écrivain. Holzmarkt 5, 1er étage, de 14 heures à 18 h 30, samedi, 12-14 heures ; tél. : 00-49-172-74-09-569, site www.heckenhauer.de

ÉTAPES. Brochure « L'Allemagne à prix malins », de l'auberge de jeunesse au 4 étoiles. Tübingen : hôtel Domizil, au bord du Neckar, hôtel Hospiz, dans le centre historique. Gaienhofen : Seehotel Höri (77-35-8110), forfait 2 nuits, petits déjeuners et dîner à partir de 185 €. Fribourg : Colombi Hotel (761-2106-113) et Ringhotel Zum Roten Bären (761-387-870). Hinterzarten : hôtel Reppert (7652-12080 et www.reppert.de).

TABLES. En face de l'entrée de Maulbronn : hôtel-restaurant Klosterpost. Tübingen : auberge historique Forelle. Fribourg : restaurant de l'Hôtel Colomb ; auberge Roter Bär, la plus ancienne d'Allemagne ; hôtel-restaurant Oberkirch. *Felchen*, poisson du lac, à la ferme Klingenzellerhof (tél. : 052-741-24-52), à Eschenz, sur la rive suisse du lac de Constance.

LECTURES. Les œuvres majeures de Hermann Hesse sont publiées chez Calmann-Lévy. Autres titres, dont *Hermann Hesse,* de Bertrand Lévy, chez José Corti. *Hermann Hesse, romans et nouvelles* vient de paraître à la Pochothèque (1 874 p., 26 €). *L'Ornière, Peter Camenzind* et le merveilleux *Narcisse et Goldmund*, plein de noblesse et d'élévation, évoquent Calw et Maulbronn. *Hermann Lauscher* (non traduit) inclut les *Aventures d'une nuit de novembre,* un récit à clés dont les noms sont empruntés à la réalité et où Hesse raconte ses nuits dans les rues de Tübingen. Guide *Allemagne* (Gallimard et Hachette).

RENSEIGNEMENTS. Office national du tourisme allemand (47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 01-40-20-01-88 et www.germany-tourism.de). Offices de tourisme de Calw au 00-49-7051-968-810 Tübingen au 7071-91360, Gaienhofen au 7735-919-055 et Fribourg au 761-3881-880.

EVASION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
NEW-YORK : -25%
Baisse du dollar + baisse de prix = 25% de réduction par rapport à 2001
Week-end 5 jours
New Yorker 3* (8e av/34e rue): 579 € TTC.
Prix valable du 18/08 au 15/09 sur vol régulier.
30 autres hôtels dispos sur notre site web.
Prix par personne, sous réserve disps. Lic. 078960001
www.directours.com
3615 Directours (0,34 €/mn) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

HAUTES-ALPES
Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France
300 jours de soleil par AN ST-VERAN
Plus haute commune 2040 m.
Site classé, chalets du XVIIIe
Piscine, tennis, balnéo, jeux d'enfant
Hôtel BEAUREGARD**
☎ 04.92.45.86.86
Site : www.hotelbeauregard.fr
1/2 Pension à partir de 39 €
ARVIEUX en Queyras
Hôtel*** et Résidence dans ferme Traditionnelle et mobiliers anciens
Pied des pistes, Piscine, Hammam
La FERME de l'IZOARD***
A partir de 45 € en 1/2 Pens., 392 € en Résidence
☎ 04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Village dans Parc Naturel Régional
Rando - Flore - Faune - Soleil
HÔTEL LE CHAMOIS**
Logis France 2 cheminées
1/2 pension : 51,07 €
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58
www.lechamois.fr.fm

NOMADE
De l'Aubrac à la Mongolie ...
voici 300 randonnées* très nature
à prix très malins !
* rando accompagnées, rando "liberté", rando famille, rando remise en forme...
Brochure gratuite : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

STEFFENS/ULLSTEIN BILD

Abbaye de Maulbronn. Maisons à colombages peints contre l'incendie, à l'origine en sang de bœuf, qui noircit avec le temps (ci-dessus).

il jouait du violon, allait voir sa tante. Déjeuner, promenade dominicale, goûter (café et gâteaux, immuables aujourd'hui encore), jeux de société. Il rencontrait sa sœur et des amis de son père, théologiens qui avaient mission de veiller sur lui. Sans doute navigua-t-il sur une *Stocherkahn,* barque à perche, ici comme à Cambridge, dirigée par un capitaine en canotier.

Certains font partie des corporations d'étudiants dont l'origine remonte au Moyen Age et qui ont connu leur heure de gloire au XIXe siècle, quand elles se sont engagées pour l'unité de l'Allemagne. De libérales, elles sont ensuite devenues très conservatrices, voire arrogantes et réactionnaires sans que l'on puisse définir formellement leur engagement qui va du soutien à la Fraction armée rouge jusqu'à une actuelle communauté de pensée avec les Verts. Il faut encore, parfois, pour y être admis, se jeter un défi au fleuret.

ÉTRANGER À LA VIE BOURGEOISE

De 1904 à 1907, Hermann Hesse habite, avec Maria Bernoulli, sa première femme, à Gaienhofen, petit village à la pointe germano-suisse du lac de Constance (Bodensee en allemand). Il se découvre nomade, étranger à la vie bourgeoise qu'elle voudrait lui faire mener. La petite maison, aménagée en musée, est le seul lieu où Hermann Hesse ait vécu qui soit ouvert au public. Au rez-de-chaussée, la salle à manger et le salon de musique de Maria. A l'étage, la chambre d'enfant, sa bibliothèque et son bureau avec le secrétaire, tout simple, qu'il dessina et qui le suivra toute sa vie, ainsi que quelques objets personnels – sa machine à écrire, son violon et la malle de son voyage aux Indes. Il commence à peindre en 1916 et envoie des lettres illustrées, certaines exposées ici.

A la naissance de son premier fils, il achète un terrain sur une colline avec vue sur le lac et fait construire, sur ce qui est devenu Hesse-Weg 2, une maison, la première à gauche, aujourd'hui d'aspect négligé. Il y demeure jusqu'en 1912. Cultive son jardin, plante des capucines, sa fleur préférée, et va, en barque, faire ses courses sur la rive suisse, en face. Deux autres fils naîtront. Sa femme est dépressive et il saisit tous les prétextes pour s'échapper en Orient.

A voir le profil fin, apaisé et plein de bonté de l'ascétique vieillard à fines lunettes rondes, on devine que la libération et l'épanouissement lui sont venus, sans doute, de la psychanalyse effectuée avec un disciple de Jung, puis avec le maître lui-même, mais aussi de la peinture, de ses aquarelles douces et claires associant les lignes verticales des maisons à l'horizontalité d'un plan d'eau où l'on peut voir le souvenir du lac.

Danielle Tramard

Week-end à Ouarzazate

Randonnées sur les pistes du Sud-Est marocain

VILLAGES couleur de terre accrochés aux premiers reliefs de l'Atlas, lauriers-roses qui serpentent le long des rivières, gorges lie-de-vin s'enfonçant dans le désert... Les paysages du Sud-Est marocain préparent, de belle manière, le citadin à affronter l'hiver. La cité, en elle-même, n'a pas le charme de ses aînées, Marrakech ou Fès. Mais cette ancienne ville de garnison, est le point de départ de belles excursions en 4 × 4. Dès le premier jour, la route de Marrakech conduit dans le pays Glaoua au cœur du Haut Atlas. La route s'élève, devient piste et atteint, après plus d'une heure, la puissante forteresse de Telouèt. Au centre de ce dédale de cours abandonnées couleur sable apparaissent, de manière quasi irréelle, deux pièces d'apparats admirablement conservées, aux murs couverts de zelliges – marqueterie de faïences polychromes – et de stucs. Après s'être restauré à l'unique auberge du village, les plus courageux emprunteront la piste chaotique qui longe la vallée de Lounila. Une route sinueuse, qui laisse apparaître des villages tapis surplombant les peupliers, noyers et pruniers encaissés en contrebas.

Dans cette vallée sauvage, les maisons de terre aux toits de paille se sont dotées de fenêtres il y a moins de dix ans. A la sortie des villages, l'œil ne peut s'empêcher de rester accroché sur des petites pierres dressées dans des lopins arides : elles désignent l'emplacement de la tête et des pieds des défunts enterrés par la communauté. La lumière chaude des dernières heures de la journée permet de visiter dans des conditions idéales la casbah Aït Benhaddou, classée Patrimoine mondial de l'Unesco. La promenade à travers le lacis de ruelles abandonnées mène à un superbe panorama désertique.

Le lendemain, cap sur le nord-est. La vallée des roses, large et irriguée, ponctuée de cahutes touristiques vendant de l'eau de rose artificielle, ne doit pas détourner du véritable objectif : les gorges du Todra. Après deux heures de route, la ville de Tinerhir, sur un promontoire, surprend par ses maisons qui semblent vouloir plonger dans le précipice. Sa palmeraie, en contrebas, offre une pause salvatrice à l'ombre des figuiers et des palmiers. Peu à peu, des falaises massives et abruptes, striées par le vent, entourent le véhicule. Un site grandiose, dont les parois verticales de plus de 300 mètres font le bonheur de grimpeurs venus chercher des voies ensoleillées. Un restaurant-hôtel très simple permet de dormir et d'être sur le site dès les premières heures pour se promener à la fraîche. La route des mille casbahs, qui rentrent sur Ouarzazate, donne la possibilité d'admirer les étroites gorges de Dadès.

De notre envoyée spéciale, Laure Belot

Pour organiser le voyage : Guide NEOS, *Maroc* (Editions Michelin, 480 pages). Pour dormir : Ait Ben Moro, antique casbah restaurée par un Espagnol à Skoura (hotelbenmoro@yahoo.fr ; tél. : 044-85-21-16), à 30 kilomètres de Ouarzazate. Sur le site des gorges de Todra, hôtel-restaurant Yasmina, tél. : 044-83-32-07.

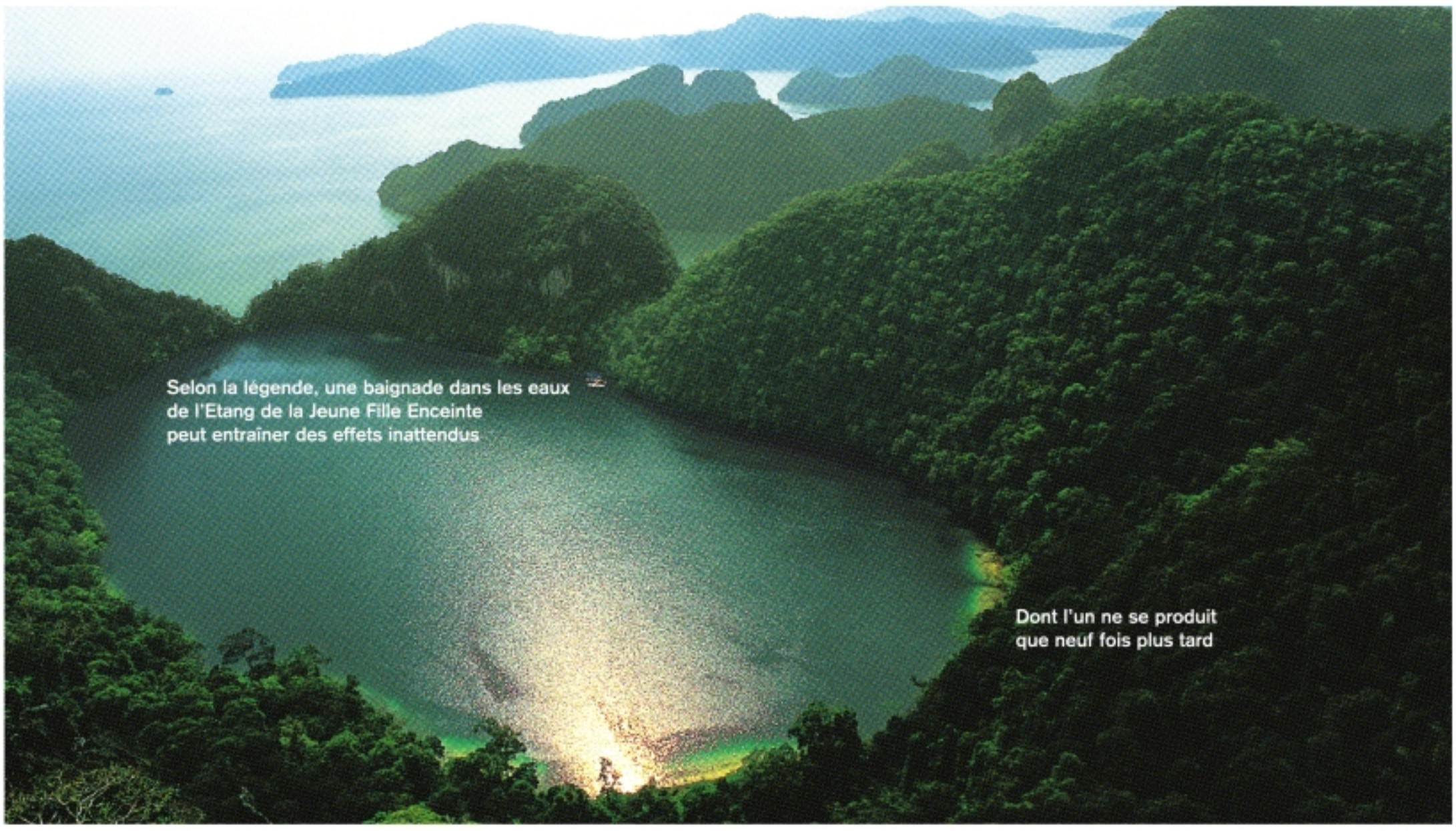

DE PARIS A KUALA LUMPUR 3 FOIS PAR SEMAINE.
DE KUALA LUMPUR A LANGKAWI 43 FOIS PAR SEMAINE.

Il était une fois une princesse qui jeta un sort sur un lac, donnant à ses eaux le pouvoir d'aider les couples sans enfants à concevoir. Ainsi le veut la légende. Venez à Langkawi, et laissez-vous bercer par ses mythes et légendes. A Telaga Air Langat, on dit que les montagnes jumelles sont en fait les chefs de deux grandes familles locales transformés en pierre à cause de leur méchanceté. A Langkawi, vous découvrirez aussi les histoires de la Grotte des Légendes, de Telaga Tujuh, de Padang Mat Sirat et mille autres contes fabuleux. Mais ça, cher ami, ce sera pour une autre fois.

Pour plus d'informations concernant les offres spéciales et les réservations, adressez-vous à Malaysia Airlines au 01-44 51 64 20 ou contactez votre agent de voyage. Liaisons de Paris à Kuala Lumpur en Boeing 747-400.

AUJOURD'HUI

Ondées à l'ouest

JEUDI 1er AOÛT
Lever du soleil à Paris : 6 h 25
Coucher du soleil à Paris : 21 h 28

La dépression sur la Bretagne influence le temps sur notre pays. L'air chaud et les orages associés vont s'évacuer hors des frontières, laissant place à un temps plus calme. Des ondées vont affecter localement les régions méditerranéennes et aussi les région du Nord-Ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Un ciel très nuageux sur la Bretagne et la Vendée en matinée, accompagné d'ondées. Ces ondées se décalent vers la Normandie et l'Anjou l'après-midi. Il fait de 17 à 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Des plaques de grisaille le matin à la frontière belge. Ailleurs la journée commence avec le soleil mais des nuages arrivent l'après-midi. Il fait de 20 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Quelques nuages bas ou brouillard près de la frontière allemande le matin. Les éclaircies prennent le relais l'après-midi. Des averses probables sur le relief. Il fait de 21 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Un temps parfois menaçant affecte par moments le Poitou-Charentes avec quelques averses. Le ciel se montre plus clément dans les plaines du Sud-Ouest. Il fait de 18 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Matinée brumeuse dans les Alpes. Le soleil est plus matinal ailleurs. Il fait de 20 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Des nuages circulent près de la Méditerranée et provoquent quelques ondées orageuses sur les Pyrénées-Orientales. Le vent d'ouest se lève au large des côtes provençales. Il fait de 22 à 29 degrés.

01 AOÛ. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	17/27 S
Biarritz	15/19 S
Bordeaux	13/19 S
Bourges	11/22 N
Brest	11/17 N
Caen	13/18 P
Cherbourg	12/19 P
Clermont-F.	11/24 S
Dijon	12/23 S
Grenoble	16/22 S
Lille	14/21 S
Limoges	11/18 N
Lyon	15/24 S
Marseille	18/23 N
Nancy	13/23 S
Nantes	10/17 P
Nice	18/26 N
Paris	13/24 N
Pau	12/19 S
Perpignan	15/21 N
Rennes	11/17 P
St-Etienne	12/23 S
Strasbourg	16/23 S
Toulouse	13/22 S
Tours	10/18 P

FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	22/32 P
Fort-de-Fr.	26/30 P
Nouméa	18/23 S
Papeete	23/29 S
Pointe-à-P.	25/31 P
St Denis Réu.	20/24 P

EUROPE	
Amsterdam	14/20 P
Athènes	24/32 S
Barcelone	18/21 P
Belfast	16/23 N
Belgrade	18/24 N
Berlin	20/27 S
Berne	11/16 N
Bruxelles	13/21 C
Bucarest	17/25 S
Budapest	18/25 N
Copenhague	18/24 S
Dublin	15/21 C
Francfort	16/20 P
Genève	14/22 #
Helsinki	18/27 S
Istanbul	23/30 S
Kiev	21/30 S
Lisbonne	16/25 S
Liverpool	14/19 P
Londres	14/21 N
Luxembourg	13/21 C
Madrid	14/29 S
Milan	21/28 P
Moscou	19/31 S
Munich	15/19 P
Naples	22/28 S
Oslo	16/21 S
Palma de M.	21/26 P
Prague	15/25 N
Rome	20/27 S
Séville	20/35 S
Sofia	16/24 N
St-Pétersb.	16/27 S
Stockholm	19/28 S
Ténérife	20/27 S
Varsovie	20/25 N
Venise	21/26 P
Vienne	18/25 N

AMÉRIQUES	
Brasilia	14/29 S
Buenos Aires	3/10 S
Caracas	25/31 S
Chicago	23/34 S
Lima	15/17 S
Los Angeles	18/23 S
Mexico	12/24 P
Montréal	20/30 S
New York	26/34 S
San Francisco	14/20 S
Santiago Ch.	1/13 S
Toronto	20/32 P
Washingt. DC	25/36 S

AFRIQUE	
Alger	20/31 S
Dakar	26/30 S
Kinshasa	20/31 S
Le Caire	27/38 S
Nairobi	14/20 P
Pretoria	6/19 S
Rabat	17/24 S
Tunis	22/35 S

ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	28/31 P
Beyrouth	29/34 S
Bombay	27/31 P
Djakarta	24/31 P
Dubaï	32/43 S
Hanoï	27/30 P
Hongkong	26/29 P
Jérusalem	21/35 S
New Delhi	29/35 P
Pékin	27/34 P
Séoul	25/28 S
Singapour	27/29 P
Sydney	9/19 S
Tokyo	27/35 S

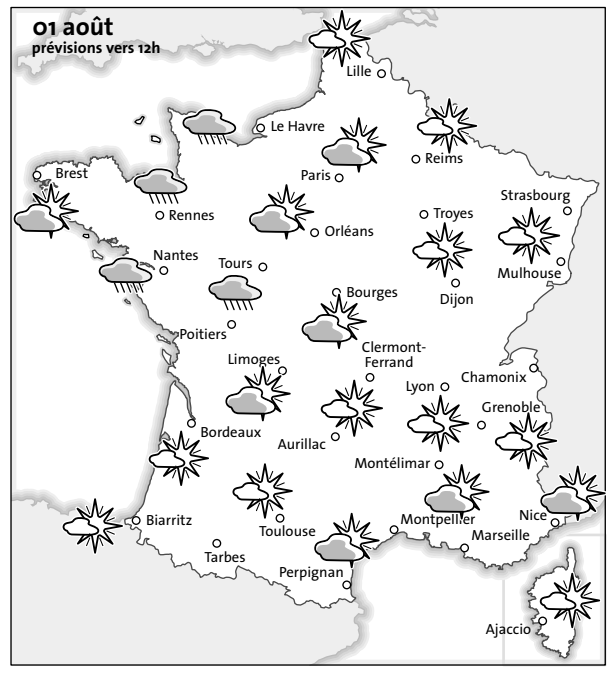

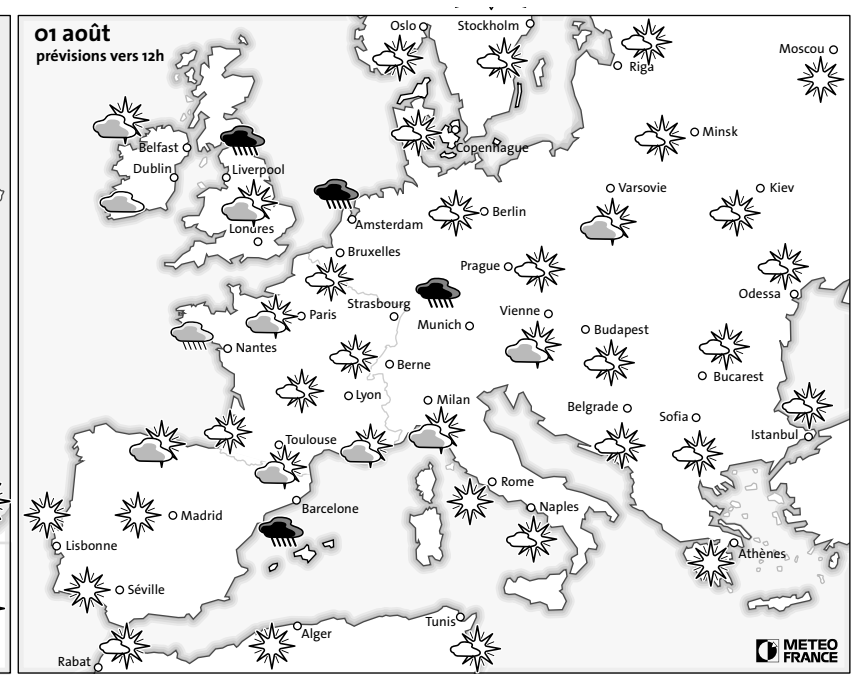

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

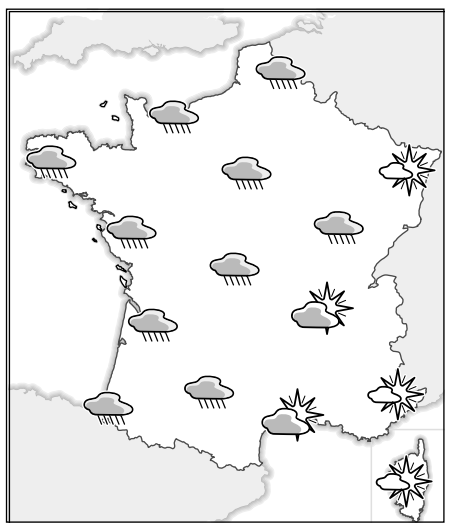

PRÉVISIONS POUR LE 2 AOUT

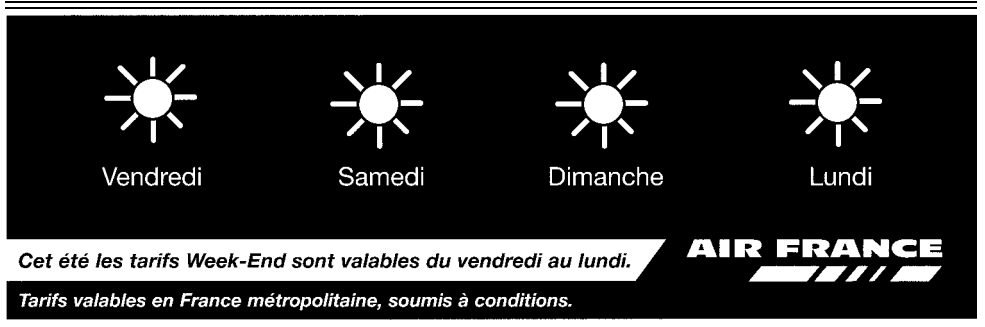

Vendredi 2 août
Un temps variable s'installe sur le pays avec des passages nuageux accompagnés d'averses. Celles-ci seront plus nombreuses de la Bretagne à l'Alsace. Ailleurs nuages et soleil alterneront.

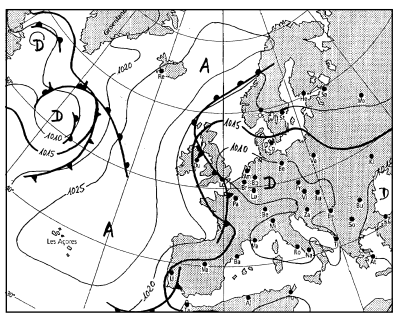

SITUATION LE 30 JUILLET A 0 HEURE TU

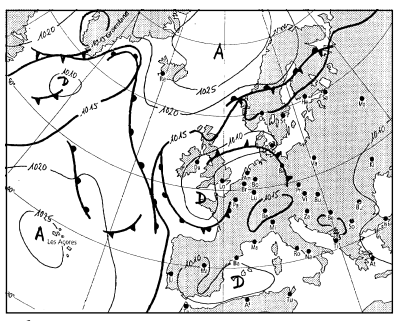

PRÉVISIONS POUR LE 2 AOUT A 0 HEURE TU

Sur les plages

Le 1er août vers 12 heures

Le temps est bien nuageux sur les côtes avec même des averses en Normandie, Bretagne, Vendée et Charentes. Un peu de soleil en Aquitaine et sur la Côte d'Opale.

Ouest

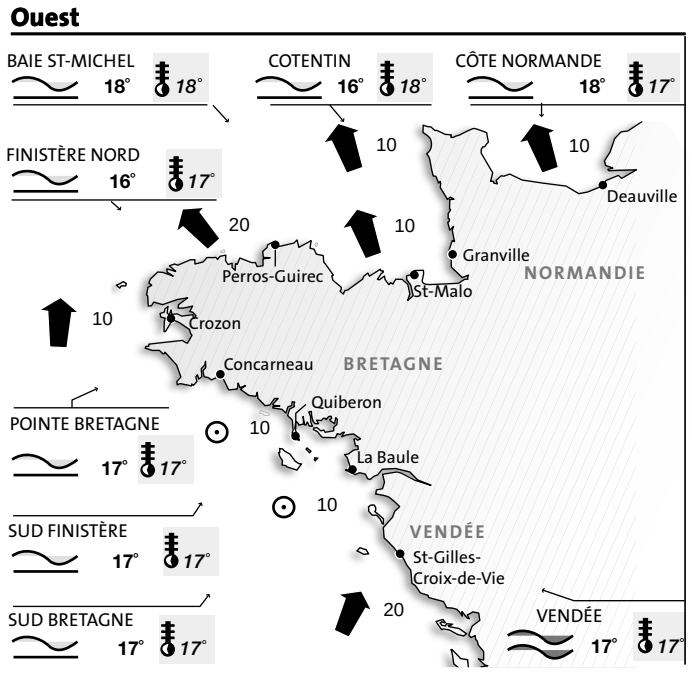

Nord

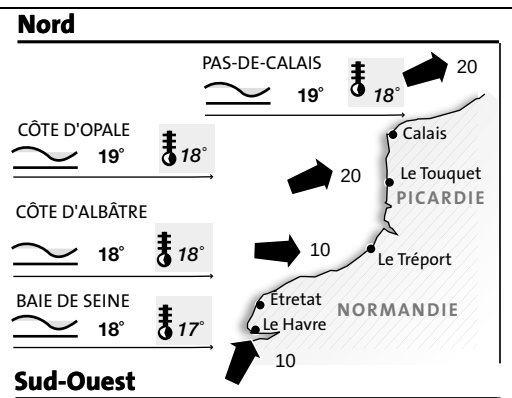

Sud-Ouest

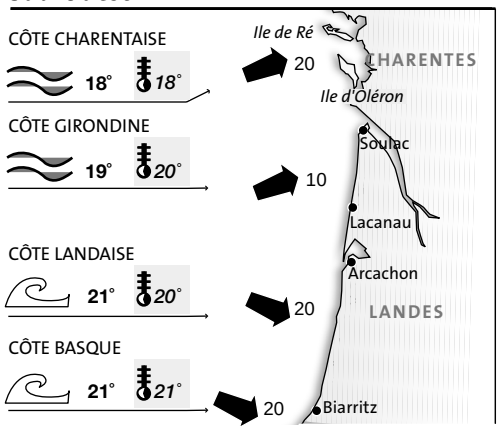

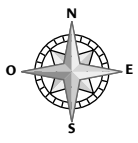

Sud

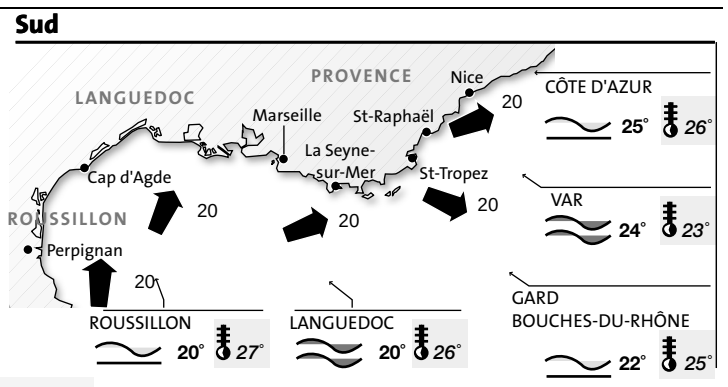

18 TEMPÉRATURE DE L'AIR
15 VENT DIRECTION ET VITESSE EN KM/HEURE
VENT CALME

MER	TEMPÉRATURE DE L'EAU
Calme/belle	16
Peu agitée	
Agitée/forte	
Très forte/grosse	

Corse

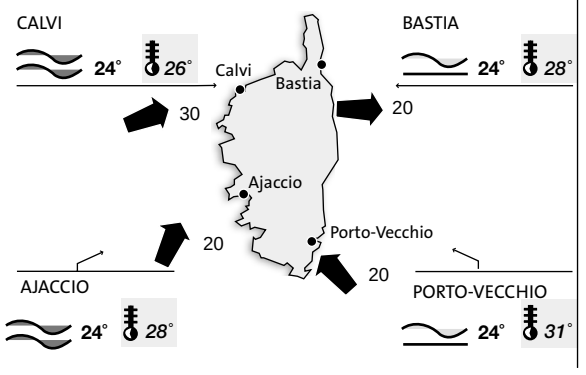

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 181

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

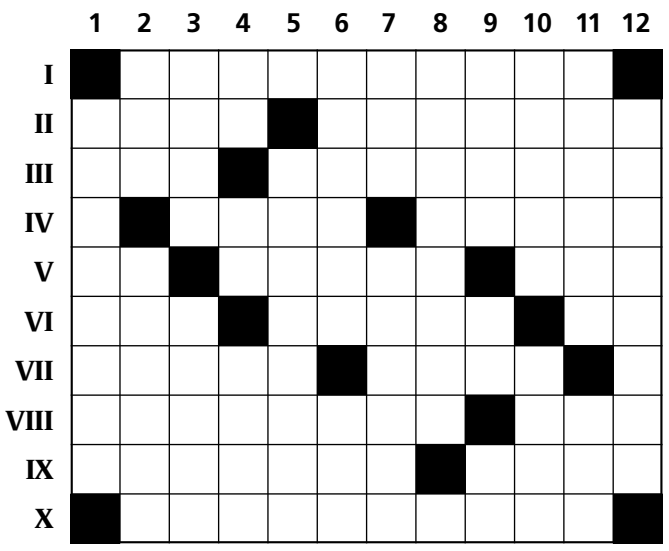

HORIZONTALEMENT

I. Participation à prendre en compte. - II. Manifestation du bout des lèvres. Donneras satisfaction. - III. Bien attrapés. Il faut être anglais pour l'apprécier au petit matin. - IV. A eu un trait de génie. Déclarations. - V. Sort vainqueur de la bataille. Pris par surprise. Descendu à contresens. - VI. Des coups pour des trous. N'a pas servi. Point dans l'eau. - VII. En marge des manuscrits. Plus dure chez les agressifs. - VIII. Bien tenues. Rencontre entre conducteurs. - IX. Montées comme des briques. En crise après les fêtes. - X. Impressions plus ou moins fortes.

VERTICALEMENT

1. Débordement en ville. - 2. Les amoureux s'y accrochent. N'ont pas du tout apprécié l'enlèvement de leurs femmes. - 3. Met dehors. Confirmée par l'exception. - 4. Personnel. Préposition. A distance. - 5. Tournent autour des étoiles. - 6. Abusé et dépouillé. Voyelles. - 7. Dans l'agglomération. Direction. - 8. Plus lentes dans le développement. - 9. Quatre traits et quatre points. Préposition. Centrale. - 10. A suivre. Amateur de sang. - 11. Suit les conseils de son maître au début. Reviennent à table. - 12. Valait plus de deux as.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 180

Horizontalement

I. Elaboration. - II. Abolition. - III. Altimètres. - IV. Seime. Uen (une). PC. - V. Igné. Dés. PAO. - VI. Nue. PEL. Penn. - VII. OE. Tif. Tiges.- VIII. Municipale. - IX. Matelotes. - X. Titularisés.

Verticalement

1. Casinos. - 2. Lègue. Mi. - 3. Latine. Mat. - 4. Abîmé. Tutu. - 5. Bôme. Pinel. - 6. Olé. Défila. - 7. Rituel. Cor. - 8. Atres. Titi. - 9. Tien. Pipes. - 10. Ios. Pégase. - 11. On. Panel. - 12. Sconses.

BRIDGE

N° 2006

UNE PRÉCAUTION

Lors d'un tournoi qui a eu lieu sur la Côte d'Azur, un expert cannois a brillamment réussi ce grand chelem à sans atout.

	♠ V 7 6 3 ♡ A D 6 4 ◊ A D 7 2 ♣ 4	
♠ R D 8 ♡ R V 9 5 3 2 ◊ V 3 ♣ 10 6	N / O E / S	♠ 10 9 5 ♡ 10 7 ◊ R 10 8 6 5 4 ♣ 9 3
	♠ A 4 2 ♡ 8 ◊ 9 ♣ A R D V 8 7 5 2	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	2 ♡	3 ♡	passe
3 SA	passe	4 SA	passe
5 ♡	passe	5 SA	passe
6 ◊	passe	7 SA	passe...

Ouest a entamé le Roi de Pique. Comment Sud a-t-il joué pour réussir ce GRAND CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Si Ouest a le Roi de Cœur, on est certain d'avoir douze levées avec l'impasse à Cœur. Avant de se précipiter sur l'impasse à Carreau (qu'il faudrait faire immédiatement, puisque Sud n'a plus qu'une reprise à Trèfle), on doit penser que, si Ouest a six Cœurs (comme permet de le supposer son intervention à « 2 Cœurs ») et la Dame de Pique (comme le montre l'entame du Roi de Pique), *il va être squeezé à Pique et à Cœur* sur le huitième Trèfle. Mais, avant de jouer Trèfle, il faudra tirer l'As de Carreau, sinon le squeeze ne pourra plus fonctionner (sauf si Ouest a également le Roi de Carreau).

Après avoir pris le Roi de Pique avec l'As, *Sud a tiré l'As de Carreau* et tous ses Trèfles :

	♠V♡A D 6	
♠D♡RV9		
	♠4 2♡8♣2	

Sur le 2 de Trèfle, Ouest a jeté le 9 de Cœur, et, après l'impasse à Cœur et l'As de Cœur, le 6 de Cœur est devenu maître.

LA CORDE RAIDE

Même pour de bons joueurs, il n'est pas toujours facile d'arriver au meilleur contrat quand les adversaires ont fait un barrage (comme ici un 2 faible à Carreau). Avant de voir les quatre jeux, cachez les mains d'Est-Ouest pour prendre la place du déclarant en Sud.

	♠ A ♡ D V 7 5 ◊ 6 5 ♣ A R D 9 8 4	
♠ 10 9 5 3 ♡ 9 4 2 ◊ R 8 7 ♣ 7 6 5	N / O E / S	♠ 8 4 ♡ A 10 3 ◊ D V 10 432 ♣ V 10
	♠ R D V 7 6 2 ♡ R 8 6 ◊ A 9 ♣ 3 2	

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Est	Sud	Ouest	Nord
2 ◊	contre	passe	3 ◊
passe	3 ♠	passe	4 ♣
passe	4 ♡!	passe	5 ◊
passe	5 SA	passe	6 ♡...

Ouest a entamé le 7 de Carreau. Comment Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ? Un chelem dans une autre couleur était-il possible ?

Notes sur les enchères

L'annonce de « 4 Cœurs » paraît incompréhensible, mais, d'après Sud, elle était justifiée parce que la réponse de « 3 Piques » sur le cue-bid à « 3 Carreaux » déniait quatre cartes à Cœur.

Philippe Brugnon

CARNET

DISPARITIONS

Rudiger Dornbusch

Théoricien des économies ouvertes

L'ÉCONOMISTE Rudiger Dornbusch, « Rudi » comme il était universellement connu, est mort jeudi 25 juillet, à son domicile de Washington, des suites d'un cancer, à l'âge de 60 ans.

Né le 8 juin 1942 à Krefeld en Allemagne, professeur au MIT depuis 1975, ayant un doctorat de l'université de Chicago et de l'Institut des hautes études internationales de Genève, il est l'un des fondateurs d'une discipline à laquelle il a donné le nom de l'un de ses livres, *Open Economy Macroeconomics* : la théorie macroéconomique des économies ouvertes. Il a formé plusieurs générations de macroéconomistes internationaux parmi lesquels Paul Krugman, Jeff Sachs, Larry Summers...

Sur les bancs de son cours, on trouvait assis côte à côte ces jeunes gens pleins d'ambition aussi bien que d'anciens ou futurs ministres des finances brésiliens, argentins ou mexicains. Ses cours étaient à l'image de sa personnalité : brillante, sensible, alliant le goût constant de la provocation à une affection sans faille pour ses élèves. Il n'avait pas d'enfants, mais chacun de ses élèves pouvait se sentir membre de la famille. On passait chez lui en prévenant à la dernière minute, certain d'être retenu à déjeuner, et d'y rencontrer d'autres invités de dernière minute qui formaient ainsi les liens d'une longue chaîne, celle des amis de Rudi.

Rudi Dornbusch a écrit des centaines d'articles universitaires, mais aucun n'a autant marqué la profession que celui qu'il a publié en 1976 sur la théorie des changes, intitulé *Expectations and Exchange Rates Dynamics,* dans lequel il expose sa théorie de l'*overshooting,* du surajustement. Sa théorie repose sur une idée simple et essentielle, dont on mesurera aujourd'hui encore la portée. Les marchés financiers et l'économie réelle ne fonctionnent pas sur la même échelle de temps. Les actifs financiers réagissent à toute information nouvelle à la vitesse de la lumière tandis que l'économie « réelle », c'est-à-dire les prix, les salaires, l'emploi..., se déplace à un rythme beaucoup plus lent, qui se mesure en semaines ou en mois. Il en résulte que les marchés financiers vont sur-réagir aux nouvelles qui leur parviennent, pour compenser en quelque sorte l'inertie de l'économie réelle. Exemple : si l'on apprend que l'économie américaine entre en récession, il en résulte que le dollar peut fort bien s'effondrer, puisqu'il est le seul prix à pouvoir rapidement corriger les déséquilibres courants.

D'un trait, l'article détruisait la confiance en la stabilité des changes flexibles dont Milton Friedman s'était fait le prophète. Au-delà de son métier de chercheur, Rudi Dornbusch n'aimait rien tant que se plonger dans les débats de politique économique.

LIBERTÉ DE PENSER

Constamment invité à donner son avis sur les grands problèmes du monde, souvent par ses anciens élèves, il a été de tous les débats macroéconomiques de ces vingt dernières années. Sa prise de position la plus célèbre fut celle où il annonça plusieurs mois à l'avance la crise du peso mexicain, ce qui lui valut de sérieuses inimitiés à Mexico, mais qui fut pourtant à l'image de l'indépendance d'esprit qui était sa marque de fabrique. Il pouvait écrire des pamphlets au vitriol pour dénoncer le populisme latino-américain, et pourtant recommander des programmes « hétérodoxes » de stabilisation macroéconomiques, basés sur le gel des prix et des salaires. C'est cette liberté de penser qui restera son héritage intellectuel, le sillon de son œuvre.

Daniel Cohen
Editorialiste associé au « Monde »

Dolores Olmedo

Modèle et mécène de Rivera

DOLORES OLMEDO, modèle du peintre Diego Rivera et fondatrice d'un musée à Mexico consacré à son œuvre, à celle de sa première compagne, l'artiste d'origine russe Angelina Beloff, et à son épouse Frida Kahlo, est morte d'une crise cardiaque samedi 27 juillet, à Mexico, à l'âge de 93 ans.

Née à Mexico le 14 décembre 1908, Dolores Olmedo Patino avait rencontré Diego Rivera alors qu'elle accompagnait sa mère, une enseignante, dans les locaux du ministère de l'éducation, au centre-ville de Mexico, où Rivera travaillait à une peinture murale. Rivera avait demandé à sa mère la permission de faire un portait de la jeune fille, la séance de pose s'étant terminée par une esquisse de nu. Dolores Olmedo assurait que sa mère n'avait jamais rien su de ce croquis. Rivera en fit une lithographie, datée de 1930, qu'il dédicaça vingt-cinq ans plus tard à son modèle. En 1955, il fit son portrait à l'huile, pieds nus, vêtue d'une robe traditionnelle et portant une corbeille de fruits. Dolores, qui constitua une coquette fortune dans la promotion immobilière, soutint financièrement Rivera à la fin de sa vie et réunit la plus importante collection le concernant, soit 137 œuvres, et 25 tableaux de Frida Kahlo. Avant sa mort en 1957, Rivera lui avait confié l'administration de son œuvre et de son patrimoine.

Dolores Olmedo fut en outre très active dans la lutte contre le pillage des sites archéologiques mexicains et joua un rôle important dans la vie culturelle de son pays, même si sa forte personnalité agaçait bon nombre d'historiens de l'art mexicain, qui l'accusaient d'avoir marginalisé le talent de Frida Kahlo par jalousie. Interviewée par l'agence Reuters, elle avait simplement déclaré : *« Je ne m'entendais pas avec Frida. Elle aimait les femmes et j'aimais les hommes, et je n'étais pas communiste. Mais Frida est une bonne artiste, et elle a beaucoup souffert. »* En 1994, Dolores Olmedo avait transformé une partie de sa propriété de Xochimilco en un musée au fronton duquel elle avait fait inscrire : *« Je donne cette maison et toutes mes collections, le résultat de ma vie de travail, pour le bonheur du peuple de Mexico. »*

Harry Bellet

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

DOCUMENTS OFFICIELS

Parmi les « feuillets images de la France » proposés sur le site du premier ministre figure la note « La gastronomie et les terroirs de France ».
www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=33212

Le Sénat publie le projet de loi portant accord d'application de la convention sur le droit de la mer relatif aux ressources halieutiques.
www.senat.fr/dossierleg/pj101-002.html

Chaque vendredi
avec Le Monde DATÉ SAMEDI
LE MONDE TELEVISION

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alma

est née le 28 juillet 2002, à la plus grande joie de

France LERNER
et
Jacques MANDELBAUM,
ses parents,
et de
Myriam et **Joseph MANDELBAUM,**
ses grands-parents.

Quentin

nous a agréablement surpris en nous montrant le bout de son nez le 29 juillet 2002, à 1 h 20, pour la plus grande joie de ses cousins
Kévin et **Nicolas**

et de toute la famille.

Bienvenue parmi nous !

Anniversaires de naissance

– 1er août 2002.

Bon anniversaire,

Jean.

Alexandre, Emmanuel, Renée,
qui t'aiment.

Décès

Sheerin Marie ARDALAN MARION

a quitté cette terre pour le monde invisible, le 26 juillet 2002.

« Si tu es à la recherche
de la demeure de l'âme, tu es l'âme.
Si tu es en quête d'un morceau
de pain, tu es le pain.
Si tu peux saisir le secret
de cette subtilité, tu comprendras :
chaque chose que tu recherches,
c'est cela que tu es. »
Mowlânâ Djalâl al-Din Rumi.

Liturgie d'accompagnement à l'église Saint-François-Xavier, chapelle de la Sainte-Vierge, place du Président-Mithouard, Paris-7e, le jeudi 1er août, à 16 heures.

De la part de
Hervé Marion,
son époux,
Hortense et Cyrus,
ses enfants,
et de toute sa famille.

11, rue Barbet-de-Jouy
75007 Paris.

– M. Pierre Lefèvre,
son époux,
Marianne et Jean-Yves Osoha,
Gérard et Catherine Lefèvre,
Françoise et Pierre Siboni,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Pérès
et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Pérès,
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Lilette LEFÈVRE,
née **PÉRÈS.**

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

23, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Odette Lepage, née Abonnel,
sa fille, Muriel
et sa petite-fille, Margot,
Mme Claire-Anne Lepage
et sa fille, Alice,
Les familles Lepage, Abonnel, Amorotti, Dallier, Durand, Fortuné,
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques LEPAGE,

survenu à Nice, le 28 juillet 2002, dans sa quatre-vingt-treizième année.

« J'honore les vivants,
j'ai face parmi vous. »
Saint-John Perse.

Alain Ménil et Karine Ménil,
ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès, le 4 juillet 2002, à l'âge de soixante-huit ans, de

Geneviève MÉNIL.

Les funérailles ont eu lieu en Martinique et en Guadeloupe.

67, boulevard Ornano,
75018 Paris.
41, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

– La présidence de l'INRA,
La direction générale,
Le département économie et sociologie rurales,
Et le laboratoire d'économie forestière,
ont l'immense tristesse de faire part du décès, le 24 juillet 2002, de

Dominique NORMANDIN,
ingénieur de recherches,
directeur adjoint du laboratoire d'économie forestière de Nancy
(UMR INRA/ENGREF).

Dominique Normandin a œuvré toute sa vie pour le développement de l'économie forestière en France. Ses collègues perdent un chercheur passionné et passionnant, un compagnon généreux et disponible, un ami sincère et fidèle. Ils partagent la douleur de Catherine, de leurs enfants et de leurs proches et les entourent de toute leur sympathie.

Ses obsèques ont eu lieu à Nancy, dans l'intimité, le 30 juillet 2002.

– Werner Philipp,
son beau-frère,
Eva Philipp, Viviane Favre Lachowski, Jacques Philipp,
ses enfants,
Karine et Hugues Bouglione, Fabrice, David, Tamara, Adèle, Romain, Tom,
ses petits-enfants,
Audrey et Amélie,
ses arrière-petites-filles,
Jean-Louis Favre,
son gendre,
ont la douleur de faire part du décès de

Margot Sophie PHILIPP,
née **JACOB,**

survenu le 25 juillet 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 2 août, à 16 h 30, au cimetière de Vauréal (Val-d'Oise).

– Le 18 juillet 2002, quelques jours après ses quatre-vingt-dix-huit ans,

Marie PRIM,
née **UCAY,**

nous a quittés.

Elle a rejoint

Jacques PRIM,

son mari, décédé en 1962,

et

Hugues PRIM,

son fils, décédé en 1997.

Elle laisse dans la peine
Claude Péligry, et Bernard (†),
Françoise Prim,
Jacqueline Bleuzé et Francis,
Marie-Julie Gvozdenović, et Vojislav (†),
ses enfants,
Ainsi que Jean-Claude Wolff,

Claire et Lizzie, Anne, Benoît et Nathalie, Nicolas et Chantal Péligry,
Jérôme, Séverine Bleuzé,
Balcha (†), Sara Gvozdenović,
Aude, Benoît Prim,
ses petits-enfants,

Héloïse, Arthur, Lara, Emma, Rémi et Marine.
ses arrière-petits-enfants,

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne), le 20 juillet, suivies de l'inhumation à Aucamville (Tarn-et-Garonne).

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Zurich. Jouy-en-Josas. Boullay-les-Troux.

Lucien et Lindi Preuss,
Jann,
Anne Gajdos-Preuss et Philippe,
Benoît, Claudie, Vincent et Thibault,
Lena, Romane et Arthur,
Lila Bondar-Preuss,
Shalimar, Thanaële, Amarys et Ashleigh,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gabrielle PREUSS,

survenu le 29 juillet 2002, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, à Garches.

Ils y associent la mémoire de

Jean-H. PREUSS,

son mari, décédé en 1983,

et de

Jacquelin PREUSS,

son fils, décédé en 1994.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice Marcel RAMON,
ancien journaliste,
ancien combattant volontaire de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Aix-en-Provence, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La crémation a eu lieu à Manosque, dans l'intimité.

Marc Ramon,
9, rue de Sardaigne,
74160 Saint-Julien-en-Genevois.

– Le Président,
Le Conseil d'orientation scientifique,
Et l'équipe permanente de Développement et Emploi,
vous prient de partager leur tristesse à l'annonce du décès de

Renaud SAINSAULIEU,
sociologue,
professeur des universités.

Ils expriment leur reconnaissance pour un long compagnonnage et pour son appui constant à la construction d'une sociologie de l'action au service de l'Homme.

Anniversaires de décès

– *In Memoriam,*

Waldemar KURI,
2 juillet 1930 - 1er août 1994

« Même quand je marche
dans une vallée d'ombre mortelle,
je ne crains aucun mal,
car tu es avec moi. »
Psaume 23.

– Le 1er août 1991, à l'Ile-d'Yeu,

Mathieu PETRY

« Erlkönig hat mir ein leids getann.»
Goethe.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail:carnet@mondepub.fr

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

- **Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).**
- **Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.**

Vous êtes abonné(e)
*Pour les suspensions ou transferts vacances : **0 825 022 021** (0,15 € TTC la minute) ou par Internet : **www.lemonde.fr** (Rubrique «le quotidien/abonnements»)*
Votre numéro d'abonné **(impératif)** : |_|_|_|_|_|_|_|_|
Prénom : ..... Nom : .....
Commune de résidence habituelle (impératif) : |_|_|_|_|_|
❑ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du : ..... au : .....
❑ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du : ..... au : .....
Votre adresse de vacances :
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE		FRANCE
❑ 2 semaines	(13 n°)	**14,60** €/(95,77 F)
❑ 3 semaines	(19 n°)	**21,10** €/(138,41 F)
❑ 1 mois	(26 n°)	**26,35** €/(172,84 F)
❑ 2 mois	(52 n°)	**57,60** €/(377,83 F)
❑ 3 mois	(78 n°)	**85,60** €/(561,50 F)
❑ 12 mois	(312 n°)	**301,50** €/(1.977,71 F)

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

Vous n'êtes pas abonné(e)
Pour tout autre renseignement : 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr
201MQVEC
Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre règlement : ❑ Chèque bancaire ou postal joint
❑ Carte bancaire n° : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
En France métropolitaine uniquement.
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex
Date et signature obligatoires :

Festival de Radio France, Rencontres de Pétrarque, festival de danse : la ville doit maintenant gérer le succès d'une énergique politique culturelle

Montpellier sous l'assaut des mélomanes

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

« Cette année, la fréquentation a explosé : on est passés de 85 000 à 100 000 personnes ! » L'administratrice du Festival de Radio France et Montpellier, Jany Macaby, ne sait si elle doit se réjouir ou s'inquiéter : *« On est arrivés au bout de nos possibilités. »* Au Festival, on regarde avec une certaine frayeur cette soudaine montée des eaux qui frise la cote d'alerte. *« A la billetterie, on partait déjeuner à l'heure du dîner, vers 21 heures »,* ajoute la responsable, Isabelle Cazejust. Il faut dire qu'à Montpellier on joue gratis ou presque. Sur quelque 110 concerts et manifestations, 90 sont libres, et la notion de « limite des places disponibles » est devenue un écueil incontournable.

« Pour les concerts de la salle Pasteur, au Corum (700 places), on a dû renvoyer le son et l'image en direct dans la salle Einstein, grâce à France-Musiques et à Mezzo. Cela faisait 400 places de plus, qui n'ont pas suffi. De même pour le concert avec Maria Joao Pires et Augustin Dumay, que nous avons dû transférer in extremis à l'Opéra Berlioz (2 200 places). Et nous avons encore refusé beaucoup de monde », précise Corinne Delafons, l'assistante artistique du Festival. *« Une frange du public est devenue agressive. Les gens sont exaspérés parce qu'ils attendent. Les hôtesses et les contrôleurs en ont pris plein la figure. »* Difficile à croire quand on connaît les tarifs pratiqués : la production de prestige du *Rinaldo,* de Haendel, est à 38 euros pour les meilleures places.

Heureusement, il y a des passionnés pacifiques, comme cette Sétoise de 82 ans qui vient tous les jours en taxi vers 10 heures faire la queue pour le concert de 12 h 30, puis pour celui de 18 heures, et repart quasiment à la tombée de la nuit. A Montpellier, on chérit ces vieilles dames, dont certaines n'hésitent pas à pousser jusqu'à la place Dionysos pour y prendre un bain de techno.

Depuis l'an dernier, les musiques électroniques font partie intégrante du Festival. *« Le public a doublé,* affirme Pascal Maurin, directeur artistique de « Tohu-Bohu », *avec 10 000 personnes à Dionysos pendant les "live", on est complet. »* Ainsi le 27 juillet, où le DJ Kenny Larkin a retracé l'histoire de sa ville, Detroit, berceau de la techno dans les années 1970. Le même soir, dans le parc classé du Château d'O, les Nuits de Bwiti, vouées au culte des ancêtres des Tsoghos du Gabon (en partenariat avec le futur musée du quai Branly), provoquaient quasiment une émeute. *« A 2 heures du matin, il y avait plus de 1 800 personnes. Pour des raisons de sécurité, on a fermé les grilles du parc. Les gens tapaient, il y a même eu quelques jets de pierres. »*

MARC GINOT

Le 15 et le 16 juillet, à Montpellier, Gérard Depardieu a interprété le personnage d'Hary Janos, dans l'opéra de Zoltan Kodaly.

FRUSTRATION

Même constat, en moins violent, pour la 17e édition des Rencontres de Pétrarque, organisées par France-Culture en collaboration avec *Le Monde,* autour du thème « Le nouveau désordre mondial ». *« Les 1 000 places de la cour des Ursulines ont été prises d'assaut. Que faire ? Mettre des haut-parleurs, un écran géant ? Ce n'est plus un débat, mais un meeting, une convention ! »*, s'exclame le directeur artistique du Festival, René Koering, qui cumule, depuis 2000, la direction de la musique à Radio France et le titre de surintendant de la musique à Montpellier.

La rançon du succès ? Sans doute le Festival recueille-t-il là les fruits d'une politique artistique menée depuis 1985 conjointement par Paris et par la ville même où, depuis douze ans, René Koering a pris la direction de l'Orchestre national de Montpellier, qu'il vient de fusionner avec l'Opéra. *« Malgré cela, je n'arrive pas à expliquer le phénomène. La vérité est que les gens ont besoin d'écouter de la musique. Peut-être est-ce une alternative à une forme de désespérance tangible dans notre société, qui laisse sans réponse les problèmes, qu'ils soient individuels ou sociaux. »*

Refuser du monde demeure, pour le Festival, la frustration majeure. Déjà, on s'interroge sur la recherche d'autres lieux, quand bien même on en compte déjà quatre dans Montpellier et, avec les itinérantes « Musiques d'ici et d'ailleurs », pas moins d'une vingtaine dans les villages environnants et les hôpitaux de la ville. Quant à construire une autre salle de 2 000 places dans cette ville qui passe déjà pour suréquipée en regard des autres villes françaises, impossible.

« La solution serait peut-être d'allonger la durée du Festival, dit René Koering. *Il commencerait le 21 juin, jour de la Fête de la musique, et alternerait avec le festival Danse à Montpellier, de Jean-Paul Montanari. Mais c'est très compliqué à organiser. »* Reste la programmation. L'année prochaine, René Koering envisage d'instaurer des thématiques, un peu à l'image des « Figures » développées cette saison à Radio France. Cela permettrait de fonctionner sur quatre jours, du jeudi au dimanche, et de développer une programmation encore plus riche et éclectique.

RÉPERTOIRES RARES

« Satisfaire les gens ? On n'y arrivera jamais. Quand je fais la Neuvième *de Beethoven avec de grands interprètes, on me dit que ce n'est pas mon rôle. Monter* Carmen *ou* Traviata, *impossible. »* Qu'on se rassure : en dépit de ses mouvements de découragement ou d'humeur, Koering reste l'amoureux transi des répertoires rares, sa marque de fabrique personnelle. Il envisage d'ailleurs de produire en 2003 un *Cyrano de Bergerac* écrit par Franco Alfano en 1935 – certes avec Roberto Alagna (Cyrano), Angela Gheorghiu (Roxane) et Stéphane Degout (Christian). *« Au même moment, j'apprends que Placido Domingo a l'intention de chanter le rôle à New York en 2004 ! »*, jubile-t-il.

Non content de faire orchestrer une musique inconnue de Richard Strauss écrite pour une pièce de théâtre *L'Ombre de l'âne (Eselsschatten)*, « René de Montpellier » prend des airs de conspirateur pour abattre sa carte maîtresse. *« Ça date de 1850, dans la ligne droite de Rossini et Donizetti. C'est écrit par un compositeur romain, Pietro Raimundi, surnommé "l'empereur du contrepoint", auteur d'une fugue à 72 voix. Il s'agit de trois oratorios :* Jacob, Joseph *et* Putiphar, *chacun pour quatre solistes, chœur et orchestre, conçus pour être joués, au choix, séparément ou simultanément. »*

Bien sûr, René Koering fera les deux, histoire de faire la démonstration totale de ce tour de force contrapuntique... et littéraire. *« Les textes aussi coïncident, l'un dans le passé, l'autre dans le présent, le dernier dans le futur. »*

Enthousiaste sous le soleil, le directeur est pourtant un inquiet de l'ombre. *« Parfois, je me relève la nuit en me demandant si les gens éprouvent la même passion que moi. Si ça vaut le coup de dépenser tant d'énergie, de mobiliser tant d'espoir et de rêve. Je fais le bilan. La symphonie de Wagner, par exemple, c'était une erreur, de même cet* Œdipe à Colone, *de Sacchini, que j'ai programmé sous prétexte que c'était une œuvre populaire à la fin du XVIIe siècle. »* Avec un tel potentiel de créativité et d'autocritique, le Festival de Radio France n'est pas près de résister à ses propres débordements.

Marie-Aude Roux

TROIS QUESTIONS À... PATRICIA BERACASA

1 Vous avez pris les rênes de la Fondation Beracasa depuis 1989, date de la disparition de sa créatrice, votre belle-mère, Alegria Beracasa. Quelle était son ambition au départ ?

Elle a créé cette fondation en 1968 pour aider la carrière des jeunes musiciens. Elle a d'abord organisé en Méditerranée les croisières Paquet avec des mélomanes, des producteurs de concerts et des musiciens confirmés. Puis les croisières ont eu des difficultés. Jean-Noël Jeanneney, PDG de Radio France, qui avait eu l'idée du Festival Radio France à Montpellier, a alors proposé à la Fondation d'y participer. Depuis 1985, nous sommes tous les étés à Montpellier.

2 Depuis deux ans, la Fondation a quitté le Venezuela. Pourquoi ?

Nous nous sommes établis en France car la situation devenait trop critique. C'est dommage, car nous avions développé depuis 1989, en collaboration avec l'ambassade de France et l'AFAA (Association française d'action artistique), ne politique d'éducation des musiciens et des jeunes enfants. De grands solistes pédagogues comme Gérard Caussé, Frans Helmerson, Olivier Charlier ou Paul Meyer sont venus donner des cours magistraux aux grands orchestres vénézuéliens. Quant aux jeunes, nous avons lancé « Musique pour les enfants », un programme mêlant musique, danse, voix et orchestre. En dix ans, plus de 10 000 enfants ont participé à ce projet.

3 Comment voyez-vous l'avenir ?

Nous continuons les concerts à Montpellier, avec des lauréats de concours internationaux mais aussi des musiciens inconnus. J'aimerais monter des concerts à Paris, et créer un comité pour l'obtention de bourses destinées aux élèves du conservatoire. Il faudra trouver des fonds : au Venezuela, j'avais des sponsors, ici, notre budget est de 50 000 euros. J'espère reprendre un jour mes activités au Venezuela. C'est un privilège d'œuvrer pour la musique et les musiciens.

Propos recueillis par M.-A. R.

De Brahms à Chopin, un marathon de concerts

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Midi trente, salle Pasteur : bonheur de la pénombre où pas un siège ne bouge. Le concert est en direct sur France-Musiques. Arrivée du « duo de charme » annoncé par la voix très hôtesse d'accueil de la présentatrice, Anne Montaron : la violoncelliste Sarah Iancu, 27 ans, une chevelure de rêve, et la pianiste Susan Manoff, bien-aimée des chanteurs.

Si la seconde vient de la Manhattan School of Music de New York, l'autre a débuté au Conservatoire de Montpellier, avant de gagner Paris, où elle a obtenu la bourse du mécénat musical de la Société générale. Toutes deux concentrées à l'extrême pour cette *Sonate op. 38* de Brahms abordée avec une tranquille résignation. Il se dégage un parfum de nostalgie du jeu de Sarah Iancu, que prévient et soutient avec discrétion mais fermeté le piano de Manoff. Savoureux équilibre entre scherzo et menuetto, le deuxième mouvement, qui témoigne d'une maîtrise exquise de la ligne. A peine pourra-t-on regretter un certain manque d'amplitude dans le finale. Autre équilibre, entre déploration et chant populaire, le cycle des *Jewish Life* d'Ernest Bloch. Puis la *Sonate en ré mineur op. 40* de Chostakovitch, dont Sarah Iancu livre une vision plus élégiaque que douloureuse, délicate et sensible, à fleur de peau.

SILHOUETTE FLOUE ET DE DOS

Le lendemain, même heure. Direction la salle Einstein, où doit être diffusé en direct, simultanément par Mezzo et France-Musiques, le concert de la salle Pasteur, pour pallier le manque de places. Sièges clairsemés pour écouter sur moyen écran et haut-parleurs le pianiste russe d'origine sibérienne Ilia Rachkovski, primé en 2001 au Concours international Marguerite-Long. Dix-huit ans à peine, stipule la voix introductrice. Il est impossible d'en voir plus qu'une silhouette floue, de dos, figée dans un éternel plan fixe de couleur verdâtre. Du côté sonore, c'est un peu mieux, sauf quand on dépasse le mezzo forte et que ça se met à grésiller dans les membranes.

Dans l'*Adagio cantabile* de la *Sonate n° 8 op. 13*, dite « Pathétique », de Beethoven, passeront même des trains (la gare est proche), faisant de cette œuvre bateau une sorte de sonate ferroviaire... Vite, regagner la salle Pasteur avant la série des Chopin qu'on devra écouter debout. Du vrai piano avec un vrai pianiste, plutôt mignon et blond. On a cru déceler dans Beethoven une belle maîtrise digitale et un sens de l'architecture. Confirmation dans Chopin (*Nocturnes nos 13 et 14 op. 48* et *Sonate n° 3 op. 58)*, mais aussi d'une vision très conventionnelle des œuvres. Un piano où tout est en ordre, assez fidèle à la version qu'on avait fuie tout à l'heure dans la salle Einstein. Renseignements pris, on apprendra que cette dernière a été réalisée avec une caméra amateur de France-Musiques *« pour faire plaisir au public »*, Mezzo ayant quitté les lieux en fin de semaine dernière. On aime mieux ça !

M.-A. R.

FESTIVAL DE RADIO FRANCE ET MONTPELLIER. Solistes de la Fondation Beracasa à la salle Pasteur - Le Corum. Avec Sarah Iancu (violoncelle) et Susan Manoff (piano), le 29 juillet. Récital Ilia Rachkovski (piano), le 30 juillet.
SOIRÉE DE CLÔTURE à l'Opéra Berlioz - Le Corum, le 1er août : Vivaldi, Galuppi, Tartini, Locatelli, avec l'Orchestre baroque de Venise, Giuliano Carmignola (violon) et Andrea Marcon (direction), à 18 heures. Vorisek, Beethoven, Haydn, avec Fazil Say (piano), la Philharmonia de Prague et Jiri Belohlavec (direction), à 21 heures. De 6 € à 29 €, pour deux concerts : de 10 € à 47 €. Tél. : 04-67-02-02-01.

Révisez vos classiques
RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.
Le Monde UNIVERSAL R10 CHOC Musique

BEETHOVEN | CONCERTOS POUR PIANO | KEMPFF
L'EMPEREUR DU CLAVIER. Quinze années séparent la composition du 1er et du 5ème concerto. Tandis que dans l'un c'est le Beethoven encore proche des enseignements viennois de Salieri qui s'exprime, dans le dernier, c'est le fondateur du grand concerto en tant qu'œuvre symphonique qui s'impose à nous par l'extension du registre dramatique à la musique concertante. Cette forme n'est-elle pas le moyen de porter vers son aboutissement les élans et les contradictions douloureuses du compositeur romantique ? Outre le parfait plaisir qu'ils procurent, les enregistrements de ce coffret permettent de comprendre l'évolution d'une forme, la maturation d'un génie, et le plein épanouissement de la technique instrumentale. La conduite souple de la phrase encore richement ornementée du second concerto et le lyrisme serein du mouvement lent de l'Empereur trouvent dans le jeu limpide et sûr de Wilhelm Kempff un modèle inégalable.
Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "MUSIQUE MAESTRO"
France inter fnac.com

JAZZ • Jusqu'au 3 août, au Fort-Napoléon, une rencontre entre musique et arts plastiques

La Seyne-sur-Mer invite au jazz en flânant et mêle hommage et création

LA SEYNE-SUR-MER
de notre envoyé spécial

Le festival de jazz du Fort-Napoléon, à la Seyne-sur-Mer, est aussi chaque année un lieu d'expositions. Cette volonté de « montrer » la musique par les arts plastiques donne un caractère particulier à la manifestation, organisée dans une ancienne poudrière tout en pierres et salles voûtées. Deux ou trois heures avant le début des concerts, le public arrive tranquillement pour le plaisir de la causerie et de la flânerie et ne se contente pas d'une approche strictement consommatrice du festival.

Pour cette 18e édition, du 27 juillet au 3 août, on peut commencer par les photographies de François Laï. Ces suites d'instantanés d'un même musicien en concert font ressortir l'idée du mouvement. Comme cette très belle composition de Louis Sclavis démultipliée dans la hauteur, qui trace la courbe de la clarinette basse du musicien.

Prenons ensuite les vingt-quatre acryliques sur toile de Bernard Morteyrol. Fonds bleus ou rouges, traversés de motifs géométriques (des notes de musique, des instruments ?) et de traits virevoltants. Chaque toile porte le nom d'une composition de jazz, avec sa durée comme pour rendre, sans essayer d'illustrer la musique, la joie qu'il y a à l'écouter.

Enfin, Jean-Paul Ricard, responsable de l'Association pour le jazz et les musiques improvisées à Avignon, a apporté, de sa collection, quarante pochettes de disques 33 tours sur le thème « femmes et pianos ». Des artistes comme Mary Lou Williams, Valerie Capers, rare, Gerri Allen (dans un profil peint de toute beauté...) ou des modèles, destinées à attirer l'œil, comme cette jolie permanentée, nue et alanguie sur un divan pop art qui convie à apprécier Marty Paich.

Et le jazz dans tout ça ? Il est bel et bien là. Notamment sous le patronage de John Coltrane, pour un hommage de belle invention grâce au saxophoniste, clarinettiste et flûtiste André Jaume, lundi 29 juillet.

Le Coltrane que conte Jaume, par des compositions originales, n'est pas réduit à l'exacerbation lyrique des dernières années, avec son fameux quartette. C'est plutôt celui des rencontres des années 1950 avec Curtis Fuller et Wilbur Harden, avec le guitariste Kenny Burrell ou le trio du pianiste Red Garland ; celui qui est auprès de Miles Davis et Bill Evans dans *Kind of Blue,* le Coltrane des ballades, des premières attirances pour l'Afrique ou l'Orient.

Ce qui prime ce sont des atmosphères. Dans le sextette monté par Jaume, il y a le batteur américain Tom Rainey, qui combine fluidité et précision, Jean-Luc Capozzo à la trompette. Un homme discret qui rougirait d'être qualifié de l'un des solistes les plus pertinents, les plus complets du jazz en France. Qu'il rougisse.

Le lendemain – au Fort-Napoléon, un à deux concerts par soir entretiennent le désir de revenir – après un duo entre le trompettiste Joe McPhee et le guitariste Raymond Boni, le batteur Jean-Pierre Jullian présentait la création d'*Opus incertum on C.* Il y serait question de Carmen, d'arènes. L'écriture de Jullian n'a pas puisé dans la citation ou utilisé de gros sabots pour évoquer ses sources d'inspiration. Ce qui ouvre sur l'imaginaire. Plus délicat mais plus intéressant. Jullian a mis beaucoup de musique dans cette création. Peut-être un peu trop.

Un hommage de belle invention au John Coltrane des années 1950 grâce au saxophoniste, clarinettiste et flûtiste, André Jaume

Ses motifs s'étirent. Il dirige un octette, donc propose, dans ce systématisme partagé avec la plupart des formations que l'on ne comprend pas, des espaces à tous les solistes. En élaguant et en se concentrant sur les ensembles cordes (violon, violoncelle, contrebasse) et vents (trombone, saxophones), Jullian gagnera en densité. Son projet le mérite.

Sylvain Siclier

FESTIVAL DE JAZZ DU FORT-NAPOLÉON. La Seyne-Sur-Mer (Var). Les 29 et 30 juillet. Prochains concerts : Claude Barthélémy « Tabasco Mental » (le 1er août), Steaps Ahead Acoustic (le 2 août), Dave Douglas Quintet (le 3 août), à partir de 21h30. Tél. : 04-94-06-84-00 ou 04-94-87-83 -43. 12 €.

INSTANTANÉ MARTIAL SOLAL EN LIBERTÉ

Martial Solal, sur un Steinway qu'il remercie à la fin. A la fin de quoi ? De 90 minutes de musique pure. Sonorisation parfaite, rappels de vérité à l'infini. On en finit par égard pour le voisinage. Cour somptueuse d'un hôtel du Marais, auditoire de connaisseurs attentifs, la nuit qui doucement s'avance, c'est le « festival » le plus fin de la saison : Jazz à l'hôtel d'Albret. Martial Solal en sa septième jeunesse, souple, amusant, maître de lui comme du Steinway, levant les yeux deux fois, pour saluer le bourdonnement d'un avion qui part pour quelque part. Paris rendu à ceux qui restent.

La forme ? De brèves séquences denses comme un poème. Solal en pleine liberté. Unique concert de l'été. Formidable démonstration de liberté : liberté totale du jeu affûtée par sept dizaines d'années d'exercices physiques. Une liberté ouverte à la pensée de ceux qui écoutent. Pourquoi cette euphorie qui monte ? Sans doute est-il le seul à porter à ce degré l'exercice de composition spontanée. Dans le respect de ses pairs et du public.

Le dernier ? Ou le premier ? De loin, il adresse un signe amical à la cohorte des pianistes qui roucoulent, qui virtuosent, qui émotionnent, qui martèlent avec tant de maîtres dans la tête. Lui, Martial Solal, a mis au point sa forme : greffés sur des bribes, des souvenirs du grand répertoire du jazz, de ce qui lui vient sous les doigts, les airs se mettent à jouer entre eux, *Mon légionnaire* et *My Funny Valentine*, par associations d'idées, d'harmonies, d'accidents, tout y passe (*Tea for Two*, *Prelude to a Kiss*, *Willow Weep for Me* pour Grappelli, l'impossible *Caravan*, cité quatre fois...).

Tout transfiguré, décalé, joué à fond, avec en fond sonore la cohorte des pianistes qui se décarcassent partout, de par le vaste monde des festivals, Francis Ponge au Club des poètes, comme pour leur dire, lâchez-vous, pratiquez, contrez à chaque accord ce démon qui muselle. Et puis l'art de finir, de ne pas finir, par pointe, chute, rhapsodie ou geste narquois, chaque strophe, qui mériterait une étude, une somme, une thèse. L'inachèvement heureux du geste abouti. Ça fait drôle, un concert de musique adulte. Normal que ce soit le plus beau de l'été.

Francis Marmande

Jazz à l'hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e. Tél. : 01-45-08-55-25. Yves Robert le 31 juillet, Steps Ahead le 1er août, Yves Rousseau le 2, Moutin Réunion le 4. Jusqu'au 4 août.

MUSIQUE • Le public du festival, qui a hué l'opéra inachevé d'Alexander von Zemlinsky, n'a pas rendu justice à la mise en scène raffinée de Christine Mielitz ni aux excellents interprètes

A Salzbourg, un « Roi Candaule » imprégné par la poésie de l'invisible

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

Après le terrible *Don Giovanni* présenté en ouverture du Festival de Salzbourg (*Le Monde* du 31 juillet), on se demandait quelle surprise allait réserver *Der König Kandaules* (1935-1936), opéra inachevé d'Alexander von Zemlinsky (1871-1942), beau-frère d'Arnold Schoenberg... La surprise fut excellente, même si le public du Kleines Festspielhaus s'est plu à huer la production présentée par Christine Mielitz, metteur en scène, et par l'artiste plasticien Alfred Hrdlicka, sculpteur de grande notoriété en Autriche.

Mais, à Salzbourg, les hueurs huent rarement à bon escient. Quand il eût fallu protester plus vivement contre la direction délirante de contresens de Nikolaus Harnoncourt et la très vide mise en scène de Martin Kusej pour le *Don Giovanni* de Mozart, c'est contre un spectacle qui n'est que poésie et raffinement que ce public s'est rebellé. Parce qu'il a vu des panneaux sur lesquels figuraient des dessins pornographiques de Hrdlicka, parce que la chanteuse Nina Stemme enlève sa culotte avant que de se dénuder ? Mais enfin, la vraie pornographie, c'était la publicité pour les dessous Palmers sur le rideau de scène de *Don Giovanni* et ces femmes posant sur scène en culotte blanche ! Encore une fois, à propos de ce public snob et partiellement inculte (Salzbourg étant une étape sur son itinéraire de plaisirs culturels, touristiques et mondains), bruyant (chuchoteur, ouvrant des bonbons ou oubliant d'éteindre le portable), on aurait envie de rappeler le très méchant mais si juste poème de Baudelaire, *Le Chien et le Flacon*...

RUDI BLAHA / AP

Nyssia (Nina Stemme) et le roi Candaule (Robert Brubaker) lors du premier acte de l'opéra d'Alexander von Zemlinsky. Deux interprètes magnifiques d'engagement vocal et dramatique.

DE BEAUX ÉCLAIRAGES

L'un des thèmes de ce *Roi Candaule*, d'après la pièce d'André Gide, est celui de l'invisibilité. Un anneau magique (il rend invisible celui qui le porte) est trouvé dans un poisson vendu à la cour par un simple pêcheur, Gyges, qui se trouvera à prendre la place du roi, ce dernier le laissant faire à son corps consentant, si l'on peut dire. Les deux partenaires de cette production ont travaillé très finement l'espace de ce petit Festspielhaus, par de très beaux éclairages et en ouvrant le fond de scène jusqu'au rocher de la montagne – sur laquelle s'appuie le bâtiment dans lequel se trouvent les deux salles –, et en faisant apparaître les protagonistes dans la salle.

Cela aussi, on l'a vu cent fois. Mais, par ce miracle qui, au théâtre, rend leur force magique aux lieux communs, cet artifice s'impose naturellement. Et le cadre de scène en devient un passage, une ligne de démarcation entre le visible et l'invisible, le réel et l'irréel. Quelques voiles, sur scène, des caches transparents, des lumières excellemment réglées, et le rêve prend forme. On n'est plus dans le domaine du concept intellectuel auquel il faut donner forme, mais dans celui de l'intuition poétique qui jaillit de sa propre nécessité.

La partition de Zemlinsky, orchestrée par Antony Beaumont et banalement dirigée par Kent Nagano, est superbe. On admire en particulier le deuxième acte et son grand duo d'amour. Les trois interprètes principaux sont absolument magnifiques d'engagement vocal et dramatique, en particulier le ténor américain Robert Brubaker, stentor subtil, ce qui est rare. Zemlinsky n'est pas Richard Strauss, de la même façon que Stamitz n'est pas Mozart. Mais sa musique vaut largement la peine d'être réentendue, au-delà de ce qui pourrait n'être qu'une entreprise de rachat déculpabilisateur de ces musiciens que certains, dans cette région, il y a quelque cinquante ans, considéraient comme « *dégénérés* ».

Renaud Machart

LE ROI CANDAULE, d'Alexander von Zemlinsky. Robert Brubaker (Candaule), Nina Stemme (Nyssia), Wolfgang Schöne (Gyges), Deutscher Symphonie Orchester, Kent Nagano (direction), Christine Mielitz (mise en scène), Alfred Hrdlicka (décors). Petit Festspielhaus, le 28 juillet. De 170 € à 235 €. Jusqu'au 8 août.
FESTIVAL DE SALZBOURG. Hofstallgasse 1, Salzbourg, Autriche. Tél. : 00-43-662-8045-500.

PHOTOGRAPHIE • Le Musée national de la marine invite le visiteur à un regard complice des tempêtes

Jean Gaumy incite à prendre le large

LES MARINS sont les héros des photos de la 2e Biennale internationale de la photographie maritime, intitulé pompeux pour ce qui est, plus simplement, une exposition au Musée de la marine, cet été à Paris. La première Biennale, en 2000, était axée sur les bords de mer. La deuxième, à travers onze photographes, glorifie ceux qui prennent le large, souvent pour des mois, s'enferment dans une bulle maritime, sans vie publique ni privée, où le photographe est absent.

Il y a les jeunes engagés de la marine nationale (Patrick Tournebœuf), les « marins du pétrole » (Anne-Françoise Brillot), un beau reportage sur les jeunes engagés du porte-avions *Charles-de-Gaulle* (Eric Bouvet). Mais ceux qui dominent sont les pêcheurs, souvent de chalutiers, parfois dans de simples barques, photographiés par Jean Gaumy, Anita Conti, Jean-Luc Chapin, René Tanguy, Michel Thersiquel, Sebastiao Salgado, Jacques de Thézac et Eric Larrayadieu.

Jean Gaumy, de l'agence Magnum, a offert un des plus beaux livres illustrés de l'année 2001 avec *Pleine mer* (Ed. de La Martinière, *Le Monde* du 28 novembre 2001), dans lequel il témoigne de ses sorties, entre 1984 et 1998, à bord des chalutiers *Koros* et *Rowanléa*. C'est un vrai livre, au sens où les images sont associées à son captivant journal de bord, à des notes rédigées par les capitaines. Le Musée de la marine met aujourd'hui en valeur 23 photos en noir et blanc extraites de ce livre.

JEAN GAUMY / MAGNUM

Pêche hauturière, en mer du Nord, 1998. Photographie prise à bord du chalutier espagnol « Rowanlea ».

TENSION PHYSIQUE

Gaumy habite à Fécamp. Il est monté sur un premier cargo en 1969 et sur un chalutier l'année suivante. Il a navigué à plusieurs reprises en haute mer. Il va à la pêche. On dit le bonhomme assez tourmenté. Sans doute tout cela n'est pas étranger à la tension physique qui ressort des images. Car, aussi attractives soient les photos des auteurs réunis, Gaumy est celui qui donne l'impression au spectateur, non pas d'assister au spectacle violent de la pêche, mais d'en faire partie. D'être le complice des tempêtes sur le pont et du repos mérité dans les soutes. De traduire un temps long et douloureux. En mars 1984, décidé à partir avec des pêcheurs, lui qui a bourlingué dans le monde, alors qu'il lui faut jauger ce projet par rapport à d'autres escapades, il écrit : « *Il ne peut pas s'agir de faire un reportage. Il s'agit d'autre chose. Je ne sais pas vraiment. Il faudra raconter. Raconter simplement. Eviter l'imposture, le registre héroïque. Rester à hauteur d'homme.* »

C'est justement à hauteur des pêcheurs, du poisson aussi, que se place Gaumy. Il trouve la distance pour traduire ce « voyage au bout de l'enfer », les vagues gigantesques, le sentiment d'engloutissement et d'asphyxie, l'enfermement dans un lieu que l'on imaginait – c'est un paradoxe – idéal pour être libre. La lumière est noire et grasse, l'espace est réduit, l'horizon est bouché, l'intimité est nulle. Le poisson semble parfois plus vivant que les hommes. Ainsi, cette photo remarquable, décalée, de deux marins sur le pont, dans un moment de répit, presque d'abandon, fumant une cigarette. Le visage du premier, emmitouflé dans son ciré jusqu'aux oreilles, est épuisé ; il est courbé. Il cherche un ailleurs. Va-t-il abdiquer ? Le visage dit en tout cas le quotidien sur un chalutier.

« DAME DE LA MER »

A côté, on retrouve avec plaisir les photos d'Anita Conti (1899-1997), la « Dame de la mer », première femme océanographe, pionnière d'un genre, aux images plus heureuses et distanciées que celles de Gaumy, prises dans la mer de Barents, en 1939, et à Terre-Neuve, en 1952, qui tenait aussi un merveilleux journal de bord. Ou encore la stupéfiante pêche au thon par Salgado, en Sicile, en 1991, qui renvoie à la même scène filmée par Rossellini dans *Stromboli.* Le beau contrepoint de cette exposition est offert par Eric Larrayadieu, qui a photographié, en couleur, le dialogue entre un père, qui travaille sur le chalutier *Le Père-Edouard*, à Granville, et son fils de vingt ans, appelé à prolonger la tradition familiale. Les photos sont le plus souvent prises à quai, jusque dans la chambre du fils, mais la question d'une culture de la mer qui vient orienter la vie, celle du dialogue ou de l'influence paternelle guident chaque image pour former un reportage sensible.

Michel Guerrin

HOMMES DE MER, 2e Biennale internationale de la photographie maritime, Musée national de la marine, Palais de Chaillot, 17, place du Trocadéro, Paris-16e. Tél. : 01-53-65- 69-69. M° Trocadéro. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures. 7 € et 3,85 €. Jusqu'au 14 octobre. Catalogue : textes de Jean-Marcel Humbert et Jérôme Legrand, éd. Musée de la marine / Images en manœuvres, 144 p., 19,95 €.

Goran Bregovic, les musiques à la noce

A l'image de Sarajevo, sa ville natale, le compositeur du « Temps des gitans » mêle les styles avec une énergie déboussolante

JÉRÔMEGALLAND / ALEPH

LUNETTES, chemise, pantalon et blouson noirs, cheveux en bataille. Paris, 4 juillet, 11 heures du matin, siège de la compagnie discographique Universal. Goran Bregovic entame sa journée « promo ». L'expression, peu élégante, en usage dans le petit monde des maisons de disques, fait assez commerce et marchandise. Les artistes s'en accommodent. Tant pis si leur ego de créateur s'en trouve quelque peu blessé. Dès lors que le prétexte de la rencontre est la sortie d'un nouvel album, *Tales and Songs from Weddings and Funerals* (le 19 août), il faut s'attendre que Bregovic soit tenté de ne parler que de « cela ». *« On sort ces choses avec l'illusion que c'est important pour nos vies, sinon on ne les ferait pas »*, déclare-t-il, en guise de paravent à tout reproche. Circonstances atténuantes accordées. D'autant que, au fil de la conversation, il saura flâner dans sa mémoire pour en rapporter quelques souvenirs.

Est-il légitime d'en vouloir à ces compositeurs, ces musiciens qui veulent absolument tout expliquer de leur dernière création ? Derrière chacun d'eux, il y a toujours une peur qui rôde, celle d'être incompris. Encore que celui qui nous reçoit aujourd'hui affirme n'avoir aucune angoisse à ce sujet. Il serait même plutôt confiant. *« Pour cet album, j'ai écrit des éléments simples, presque enfantins, et puis d'autres beaucoup plus complexes. C'est un disque un peu schizophrénique, peut-être le plus risqué de ceux que j'ai pu faire. Mais je suis sûr que beaucoup de gens sont prêts à partir dans une aventure avec cette musique. Tout le monde n'a pas nécessairement envie d'écouter les choses formatées pour MTV. »* Pour preuve, lors des concerts, la réaction enthousiaste du public qui se laisse emporter par sa musique *« inclassable, à la fois sérieuse, pop et world »*. Les candidats à l'« aventure » sont légion. Ceux qui ont entendu les bandes originales des films d'Emir Kusturica, *Le Temps des Gitans*, *Arizona Dream* ou *Underground*, ces musiques avec lesquelles il s'est bâti une réputation, courent le voir sur scène.

A la tête de son Orchestre des Mariages et des Enterrements, galopant comme un cheval fou, d'une armada de voix intenses, il fait passer un souffle puissant, une énergie déboussolante. Après ses concerts aux premiers jours du mois d'août, il reviendra en France en novembre, après être passé par l'Italie, la Turquie, l'Allemagne, la Roumanie, l'Espagne. Un vrai planning de rock star internationale. Rock star, il l'a été justement, mais chez lui, jusqu'à ce que la guerre, en 1991, le chasse et qu'il choisisse Paris comme aire de repli, comme lieu de vie.

BIOGRAPHIE

▶ 22 mars 1950
Naissance à Sarajevo.

▶ 1966
Crée le groupe rock Bijelo Dugme.

▶ 1990
Musique du film « Le Temps des Gitans ».

▶ 1991
Début de la guerre. Il s'installe à Paris.

▶ 2002
Disque « Tales and Songs from Weddings and Funerals ».

Né en 1950 à Sarajevo d'un père croate et d'une mère serbe, il avait 16 ans quand il a monté Bijelo Dugme, le groupe avec lequel il enregistre une douzaine d'albums, et devient un héros pour la jeunesse yougoslave. De cette époque, il retient le goût du plaisir en toutes choses. *« Je viens du rock'n'roll, un monde où si on ne s'amuse pas dans ce que l'on fait il n'y a pas de sens à le faire. Alors moi, lorsque je compose, je m'amuse beaucoup. »* L'univers du rock, il le juge aussi aujourd'hui avec un certain brin de défiance. *« C'est un monde où, en même temps, on réfléchit sans arrêt sur les moyens d'avoir du succès. »*

TRADITION DU MÉLANGE

Lui désormais ne se sent plus tenu par cette obsession. D'ailleurs, la musique, il la prend comme elle lui arrive. *« J'ai l'impression qu'elle s'écrit toute seule. J'interviens peu en fait. »* Victime consentante de son inspiration, il jure que tout est spontané. *« Je mélange des choses, mais ce ne sont pas des bricolages de laboratoire. C'est la démarche naturelle de quelqu'un issu d'une tradition où tout est mélangé. »*

Au début du mois de juin, au Festival de Saint-Denis, en banlieue parisienne, il créait avec des musiciens et des chanteurs chrétiens, juifs et musulmans, *Mon cœur est devenu tolérant*, un oratorio moderne sur le thème de la réconciliation des trois religions monothéistes (*Le Monde* du 8 juin). Une utopie sans doute, mais, vraiment, cela fait du bien d'en rêver, même si le rêve ne dure qu'une heure.

Goran Bregovic aime la langue française. Quand il parle, les mots *« rêve »* et *« illusion »* reviennent régulièrement à la surface des phrases. *« On passe notre existence en rebondissant d'une utopie à l'autre. C'est cela le moteur qui nous fait voyager dans la vie humaine. »* La musique doit-elle nécessairement porter un message ? *« Je ne fais aucune suggestion. Si quelqu'un veut lire dans mon travail de compositeur quelque chose de cet ordre, libre à lui. Je viens d'un endroit où l'on n'a pas cette grande illusion que l'art va changer le monde. Ce genre de pensée, c'est un luxe réservé aux artistes de l'Occident. »* Il préfère que chacun s'invente des petits films sur ses musiques. Même s'il se dit incapable d'en raconter à sa propre fille, lui-même aime les histoires.

Il en connaît des légères qui font sourire et d'autres plus sombres. Comme celle du Stari Most, le pont, en voie de reconstruction, qui enjambait la rivière Neretva à Mostar, et qui fut détruit au début de la guerre, en 1993, en même temps que la majeure partie de la vieille ville, par les bombardements des forces croates de Bosnie (HVO). Il est allé à Mostar, pour mixer son dernier album. *« Je pensais que Sarajevo avait été la ville la plus touchée par cette guerre, j'ai constaté qu'à Mostar cela avait été plus terrible encore. Il faut du talent pour détruire à ce point. »*

A Paris, avec l'argent gagné grâce au rock'n'roll, il a acheté son premier appartement dans le Marais, et Goran Bregovic se sent chez lui. Il a été choqué par le score de Jean-Marie Le Pen, au premier tour de l'élection présidentielle, mais *« fier de voir comment les gens ont réagi. C'est comme cela que l'on imagine la France. Quand j'étais à Stockholm, il y a vingt ans, je ne voyais que des blonds aux yeux bleus. Les quelques Yougoslaves étaient plombiers. Ici, c'est peut-être l'unique endroit où tu peux être yougoslave et artiste. L'art de Paris, c'est l'art des émigrants. »*

Patrick Labesse

***Tales and Songs from Weddings and Funerals* (2002). 1 CD Universal. Goran Bregovic en tournée : le 2 août à Langon (Gironde) au festival Nuits atypiques ; le 3 août à Sète (Hérault) au festival Fiesta latina.**

LES GENS DU MONDE

■ Aux 11e Nuits atypiques de Langon qui ont lieu du 1er au 5 août en Gironde, les organisateurs du festival ont notamment invité **Danielle Mitterrand,** présidente de la Fondation France Libertés, pour aborder *« les enjeux de la cause sahraouie »*, **Leïla Shahid,** déléguée générale de la Palestine en France, pour s'interroger sur l'avenir de la Palestine, et **Aminata Traoré,** ancienne ministre de la culture et du tourisme au Mali et sociologue, afin de débattre des *« alternatives à la mondialisation marchande »*. Parmi les trente-cinq artistes programmés sont attendus Cesaria Evora, Goran Bregovic, Youssou N'Dour et Noir Désir.

■ La 59e Mostra de Venise débutera le 29 août avec la projection de *Frida*, de **Julie Taymor,** un hommage à la peintre mexicaine Frida Kahlo. *« De grosses productions commerciales côtoient des œuvres de recherche, allant à contre-courant de la tendance actuelle »*, a déclaré **Moritz de Hadeln,** le nouveau directeur du festival, lors d'une conférence de presse à Rome, mardi 30 juillet. Le festival finira le 8 septembre.

■ Voici la liste des 21 films en compétition pour le Lion d'or, dont le jury sera présidé par l'actrice chinoise **Gong Li** : *Bear's Kiss* de **Sergeï Bodrov** (Allemagne/France/Espagne/Italie/Suisse), *Führer Ex* de **Winfried Bonengel** (Allemagne), *Meili Shiguang* (The Best of Times) de **Tso-Chi Chang** (Taïwan), *The Hours* de **Stephen Daldry** (Etats-Unis), *Un monde presque paisible* de **Michel Deville** (France), *Nackt* de **Doris Doerrie** (Allemagne), *Dirty Pretty Things* de **Stephen Frears** (Grande-Bretagne), *La Forza del passato* de **Piergiorgio Gay** (Italie), *Nha Fala* (Ma voix) de **Flora Gomes** (Portugal/France/Luxembourg), *The Tracker* de **Rolf de Heer** (Australie), *Julie Walking Home* de **Agnieszka Holland** (Allemagne/Canada/Pologne), *Dolls* de **Takeshi Kitano** (Japon), *Dom Durakov* (La Maison des fous) d'**Andreï Konchalovski** (Russie/France), *L'Homme du train* de **Patrice Leconte** (France), *Oasis* de **Chang-Dong Lee** (Corée du Sud), *Au plus près du paradis* de **Toni Marshall** (France/Espagne/Canada), *Road to Perdition* de **Sam Mendes** (Etats-Unis), *The Magdalene Sisters* de **Peter Mullan** (Grande-Bretagne), *Un viaggio chiamato amore* de **Michele Placido** (Italie), *Frida* de **Julie Taymor** (Etats-Unis), *Velocità massima* de **Daniele Vicari** (Italie).

■ La photographe **Dominique Issermann,** également réalisatrice de clips et de films publicitaires, vient de s'envoler pour New York : elle a été retenue par la maison de production Link pour tourner le futur clip de la chanteuse Jennifer Lopez. On entendra bien sûr la sulfureuse bombe latine, mais cette fois-ci pour défendre les vertus d'un parfum, nommé Glow by J. Lo en toute simplicité, qui promet d'être, à son image, extrêmement épicé.

TÉLÉVISION

Papous des villes et des champs

A la suite d'un accident, Papa, vieux Papou acariâtre des hauts plateaux et chauffeur de taxi, devient propriétaire de son véhicule grâce à l'argent de l'assurance. Lors de l'accident, il a été secouru par Naaki, un jeune Papou des villes, acquis aux valeurs du monde moderne. En guise de récompense, Papa lui offre sa fille, Joanna, et fait de Naaki son assistant pour parcourir les routes du pays. Mais le jeune couple refuse à Papa le droit de décider de leur vie à leur place… A priori, tout oppose Naaki et Papa. Le périple burlesque réside d'ailleurs dans cette alliance contre nature bien connue des scénaristes hollywoodiens. Notable d'une tribu des hauts plateaux, Papa (Leo Kongo, lauréat du Prix du meilleur acteur au Festival de Balafou 1996) appartient à la génération du premier contact avec le monde extérieur.

Le film *Tinpis Run* est un témoignage rocambolesque, où s'entrechoquent deux réalités. Le tinpis désigne un plat national qui se déguste retourné sur un monticule de riz fumant, mais c'est aussi l'appellation familière du taxi-brousse collectif. Cette fiction, réalisée par Pengau Nengo en 1990 – premier film papou de l'histoire du cinéma –, joue sur cette opposition des univers, dans une Papouasie où les chefs en armes négocient la paix sur un chemin de montagne poussiéreux, s'interrompant uniquement pour laisser passer les 38-tonnes. – Gr. L.

« Tinpis Run », jeudi 1er août, 23 h 45, Arte.

RADIO

JEUDI 1ER AOÛT

▶ Quartiers d'été
7 h 20, France-Culture
En conclusion d'une série d'émissions opérant un « Retour sur le 11 septembre et ses ondes de choc », Thierry Garcin aborde deux questions-clés : Quels changements dans la relation Etats-Unis - Israël ? (Ce jeudi.) Quelle médiatisation souhaitable du terrorisme ? (Vendredi.)

▶ 2 000 ans d'histoire
13 h 30, France-Inter
L'historienne Michelle Perrot parle de George Sand.

▶ Victor Hugo
21 heures, France-Culture
« Victor Hugo et les femmes », une conférence donnée à la Sorbonne par Anne Martin Fugier, mise en ondes par Manoushak Fashahi.

JEUDI 1ER AOUT

▶ La Vie et le Règne de Mohammed V
9 h 45, France 5
Le documentaire réalisé par Ahmed el-Maanouni dresse le portrait du souverain chérifien. Images d'archives et témoignages de personnalités étayent le parcours de Sidi Mohammed Ben Youssef. Sultan du Maroc en 1927, déposé par la France en 1953, exilé jusqu'en 1955, il fut alors rétabli dans ses droits et devint roi, l'année suivante, après la proclamation de l'indépendance du Maroc. A travers ce portrait de Mohammed V, ce film retrace également un demi-siècle de relations franco-marocaines.

▶ Jouets de Chine
14 h 35, France 5
En chaque jouet sommeillent une multitude d'histoires et de légendes. Les jouets chinois, parfois vieux de plus de 4 000 ans, comme ces jeux de concentration encore fabriqués et utilisés aujourd'hui, brossent une véritable histoire culturelle de la Chine, des coutumes et des croyances qui se perpétuent par le truchement des jouets traditionnels.

▶ Nicolas Cage
15 h 35, France 5
Nicolas Cage est né en 1964 à Long Beach, dans une famille d'artistes, et n'est autre que le neveu de Francis Ford Coppola. Il débute au cinéma à 19 ans dans un film de son oncle et décide alors de changer de nom de famille. Le mythe de l'acteur rebelle qui l'auréole naît avec le film *Birdy*, en 1984. Les critiques aiment à souligner combien sa carrière illustre plutôt son goût pour les rôles risqués, cherchant sans doute dans ce parcours le reflet d'une personnalité entière et différente. Reste que la série documentaire « Studio Portraits » produite par la Twentieth Century Fox dessine une galerie de portraits excessivement magnifiés.

▶ Procès Touvier
19 heures, Histoire
La chaîne thématique Histoire rediffuse de larges extraits du procès de Paul Touvier, retraçant l'itinéraire d'un militant zélé de la Révolution nationale et livrant le portrait de la société française face à la Collaboration. 24 épisodes réalisés par Frédéric Pichon et présentés par Anne Sinclair reviennent sur l'ancien milicien, jugé pour crimes contre l'humanité, condamné le 20 avril 1994 à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises des Yvelines et mort le 17 juillet 1996 à la maison d'arrêt de Fresnes. L'épisode de ce soir, commenté par Simone Veil, s'ouvre sur un débat de procédure : quelle définition du crime contre l'humanité retenir pour juger Touvier ? Celle du procès de Nuremberg, celle du procès Barbie ou celle de la Cour de cassation de 1992 ?

▶ Richard Roman, le procès d'un innocent
20 h 55, France 2
Ce volet de « Faites entrer l'accusé », série documentaire présentée par Christophe Hondelatte, revient sur le procès de Richard Roman. En juillet 1988, à La Motte-du-Caire, est retrouvé le corps de la petite Céline Jourdan. Deux suspects, Richard Roman, dit « l'Indien », et Didier Gentil, dit « le Tatoué », passent rapidement aux aveux. La presse s'empare de l'affaire et dénonce les « monstres ». Certains demandent même le rétablissement de la peine de mort. Et Richard Roman a beau se rétracter, plus personne ne croit en son innocence. Si ce n'est une poignée d'hommes et de femmes qui vont démonter l'accusation pour en faire le procès des aveux.

▶ Comme on s'aime
22 h 30, France 2
Ce soir, dans son parcours de l'état amoureux de la France, Mireille Dumas propose une émission – présentée par Gaël Leforestier – sur les « tendres machos ». Face à la révolution féminine, beaucoup d'hommes vivent dans la terreur de ne pas être à la hauteur ou décrètent tout simplement que l'amour est devenu impossible. Alors certains se tournent vers des femmes plus exotiques, moins revendicatrices, pendant que d'autres courent les stages de séduction ou les instituts de beauté…

Courrier INTERNATIONAL
Cet été, voyagez sur les cinq continents
EN KIOSQUE CHAQUE JEUDI, 3 €

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 31 JUILLET

TF1

16.25 Dingue de toi Dernier week-end d'été. Série **17.05** Melrose Place Le pacte. Série **17.55** Sous le soleil L'esprit de famille. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Sagas Vivre avec elle. Magazine présenté par Stéphane Bern. Au sommaire : Elodie et Olivia Fabre ; Sharon Stone et Phil Bronstein ; Marianne Fabarez et Jérôme Rudin ; Peter Stringfellow ; Jean-Pierre Magnier et Rika Zaraï, la nouvelle égérie des gays ; Roberto Federicci et Carmen Bordiou ; Suzanne et David Saperstein ; Aisha de Jordanie et Zeid Juma ; etc. 6920035

22.50 Les Grands Moments de « Vis ma vie » Magazine présenté par Laurence Ferrari. Au sommaire : ... de non-voyant ; ... d'aristocrate ; ... d'urgentiste ; ... de vétérinaire au zoo. 7953509

0.30 Le Maillon faible **1.30** Certains Leeb jazz à Nice [3/6] **2.30** Reportages **3.00** Histoires naturelles **3.30** Mode in France Haute-couture Automne / Hiver 2002-2003 **4.30** Histoires naturelles (30 min).

FRANCE 2

16.30 Jesse Tomber des nues. Série **16.50** Le Numéro gagnant **17.20** Hartley, cœurs à vif Série **18.05** Tous au club Magazine **18.55** JAG Qui veut tuer Shepard ? Série **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** ET 0.15 Journal, Météo.

20.55 L'Instit Le Chemin des étoiles. série. Avec Gérard Klein, Magali Leris, Myriam Boyer, Serge Martina ✪. 5919219
De retour dans son village natal, une jeune ex-détenue et son fils se heurtent à la médisance et aux commérages. Novak tente d'atténuer les tensions dues à une vieille histoire familiale, pour le bien de son jeune élève...

22.35 Vacances de rêve Pièce de Francis Joffo. Mise en scène par Francis Joffo. Avec Luigi Totaro, Sébastien Azzopardi, Monique Babillat, Olivier Lejeune, Marthe Mercadier. 4788986

0.35 Pour la galerie Pièce de Laure Bonin. Avec J.-L. Moreau **2.10** Emissions religieuses **3.10** Les Z'amours **3.40** 24 heures d'info **4.00** Pyramide **4.30** Thaïlande **4.40** L'Enquêteur Jusqu'à la mort. Série (55 min).

FRANCE 3

15.15 La Légende de la Montagne noire Téléfilm. John Huneck **16.50** ET 3.45 Côté vacances **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir.

20.50 Des racines et des ailes Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Cuba dans tous ses états ; Italie, la magie des lacs ; Barcelone, la folie Gaudi ; Palm Springs : Rêves de star. 691899

22.40 Météo **22.45** Soir 3.

23.05 Les Dossiers de l'été L'affaire Markovic. Documentaire. Catherine Ehrel et Reynold Ismard. 2152290

0.05 Mike Hammer Madame la présidente, je t'adore ! Série **0.55** Capitaine Flam Flam protège la terre **1.20** Soir 3 **1.45** La Carte aux trésors L'Alsace : la réserve des Vosges du Nord [5/10]. Invité : F. Mischler (120 min).

CANAL+

► *En clair jusqu'à 21.00* **18.35** Allô la Terre, ici les Martin Trou noir. Série **19.00** Le Cours Florent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'info » **20.00** Burger Quiz **20.45** Le Journal des sorties.

21.00 Voyance et manigance Film. Eric Fourniols. Avec Emmanuelle Béart, Dieudonné, Anémone, Serge Hazanavicius. *Comédie* (France, 2001) ✪. 58431
Une mère de famille tombe sous l'influence d'un médium escroc. Une comédie aux ressorts usés et douteux.

22.30 Au nom d'Anna Film. Edward Norton. Avec Ben Stiller, Edward Norton, Jenna Elfman, Anne Bancroft, Eli Wallach. *Comédie* (Etats-Unis, 2000, v.o.) ✪. 9897325 **0.35** Spin City Série (v.o.).

0.55 Downtown Graffiti. Série (v.o.) **1.15** Midnight + Magazine ✪ **2.10** De l'histoire ancienne ■ ■ Film. Orso Miret. Avec Yann Goven. *Drame* (Fr., 2001) ✪ 9279401 **4.05** Surprises **4.15** Africa Le making of (120 min).

FRANCE 5 / ARTE

15.50 Les Trois Mousquetaires : La Vengeance de Milady Film. B. Borderie. *Cape et épée* (Fr. - It., 1961) **17.30** 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète **19.00** Connaissance **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage.

20.45 Les Mercredis de l'Histoire : Chercheurs pour la guerre La science au service de la guerre [2/3] : Armes biologiques, bactéries mortelles. Documentaire. Marcus Kiggell 3545509

21.35 Musica - Joseph Kosma Documentaire. Serge Le Peron (Fr., 1996). 2208851 **22.35** Entre hier et demain ■ Film. Harald Braun. Avec Viktor de Kowa, Winnie Markus. *Drame* (All., 1947, N., v.o.) 6480073.

0.20 Berlin Alexanderplatz Téléfilm. Rainer Werner Fassbinder. Avec Günter Lamprecht (All., 1980) 1375951 **1.20** Spider & Rose Film. Bill Bennett. Avec Ruth Cracknell. *Comédie* (Austr., 1994, v.o., 95 min) 17134333.

M6

17.50 Le Clown Vacances d'enfer. Série **18.50** Sydney Fox Le dernier chevalier. Série **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.50** Le Bar des frappés **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Le défi. Série.

20.50 Accords et à cris Téléfilm. Benoît d'Aubert. Avec Astrid Veillon, Christian Vadim, Grégory Fitoussi, Erick Deshors, Gilles Dao (France) ✪. 587122
Une psychiatre qui s'occupe du suivi de certains criminels incarcérés est menacée de mort par des mystérieux commanditaires.

22.35 Ally McBeal Les cloches ✪ 2116615. Désespérément seuls ✪ 25883. Série. Avec Calista Flockhart, Lisa Nicole Carson, Courtney Thorne-Smith, Peter McNicol, Gil Bellows.

0.20 Petites histoires entre amants Trio. Série **0.49** Météo **0.50** M6 Music **1.50** C'est l'after Magazine **2.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (380 min) 64929888.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

18.50 Les Hommes contre ■ ■ Francesco Rosi. Avec Mark Frechette, Alain Cuny, Gian Maria Volonte (Italie- Yougoslavie, 1970, 115 min). **TCM**
20.45 La Dernière Chasse ■ ■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1956, 105 min). **TCM**
20.45 Kitty Foyle ■ ■ Sam Wood (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 100 min) ✪ **CineClassics**
21.00 Mille milliards de dollars ■ ■ Henri Verneuil (France, 1981, 130 min) ✪ **CineCinemas 3**
21.00 Calme blanc ■ ■ Philip Noyce (Australie, 1989, v.m., 95 min) ✪ **CineCinemas 1**
21.00 Lacenaire ■ ■ Francis Girod (France, 1990, 120 min) ✪ **Cinéstar 2**
22.30 Chez les heureux du monde ■ ■ Terence Davies (GB, 2000, v.m., 135 min) ✪ **Canal + Vert**
23.05 Conte d'été ■ ■ Eric Rohmer (France, 1996, 110 min) ✪ **CineCinemas 2**
0.40 La Fille à la valise ■ ■ Valerio Zurlini (Italie, 1961, N., v.o., 120 min) ✪ **Cinétoile**
1.50 Retour à Howards End ■ ■ James Ivory (GB, 1992, v.m., 140 min) ✪ **CineCinemas 3**
2.35 Le Doulos ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1962, N., 105 min) ✪ **Canal + Vert**
3.25 La Cible hurlante ■ ■ Douglas Hickox (Grande-Bretagne, 1972, 95 min). **TCM**

MAGAZINES

16.15 L'Actor's Studio. Gene Hackman. **Paris Première**
17.05 Les Lumières du music-hall. Pierre Perret. Catherine Lara. **Paris Première**
17.10 Carnets de jour. Invités : maître Jacques Vergès ; Georges Wolinski. **Match TV**
18.15 Thalassa. Voyages autour de la mer. Sénégal. Russie. Mexique. **TV 5**
18.50 Rive droite, rive gauche. Invités : Christophe ; Manuel Carcassone ; Pierre Jourde. **Paris Première**
19.00 Explorer. Saisons du saumon. Le bûcheron et ses oursons. Charmeurs de serpents. **National Geographic**
20.15 Strip-tease. Jeunes et vieux. Les enfants du paradis, 1997. Conversations, 1991. Brise-larmes, 1986. Kit ta mère, 2002. **RTBF 1**
0.35 Courts particuliers. Jamel Debbouze. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.00 Les Grandes Epidémies. [2/3]. **National Geographic**
17.10 Renoir à Hollywood. **CineClassics**
17.25 L'Histoire de l'archéologie. **Odyssée**
17.35 Le Cinéma des effets spéciaux. Les animaux en vedette. **CineCinemas 1**
18.00 Histoire de France. La collaboration horizontale. **La Chaîne Histoire**
18.25 Les Chemins de l'art. [1/4]. Indus Valley. **Histoire**
18.30 Les Châteaux de l'horreur. Le mythe de Dracula. **Voyage**
19.30 Chine secrète. [1/6]. **Odyssée**
20.00 Photographes en action. **National Geographic**
20.00 Egypte, dieux et démons. [5/5]. **Voyage**
20.05 Au cœur des océans. [5/8]. **TSR**
20.20 L'Enfance dans ses déserts. [2/7]. **Odyssée**
20.45 La Quête des origines. [13/13]. **Planète**
20.50 Là-haut, un supplément d'âme. **Odyssée**
21.00 Les Chutes du Niagara. **National Geographic**
21.00 Du saumon pour Don Corleone. L'Allemagne. **Voyage**
21.30 Civilisations. Machu Picchu, une ville dans le ciel. **La Chaîne Histoire**
22.15 Biographie. Davy Crockett, un héros de légende. **La Chaîne Histoire**
23.00 Bali, le chef-d'œuvre des dieux. **National Geographic**
23.30 Les Grands Crimes du XXe siècle. Bonnie and Clyde. **Planète**
23.35 Marilyn malgré elle. **TSR**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Plongeon. Championnats d'Europe (1 m messieurs). A Berlin (Allemagne). **Eurosport**
16.15 Natation. Championnats d'Europe. **Eurosport**
17.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (Canada) (3e jour). **Pathé Sport**

MUSIQUE

19.15 Festival de Radio France et de Montpellier. En 2002. *Vita nova*, de Patrick Burgan, d'après D. Alighieri. **Mezzo**
22.40 Sonate n° 21. *Waldstein*, de Beethoven. En 1999. Avec Vanya Cohen-Aloro (piano). **Mezzo**
23.30 Jazz à Vienne 2000. Avec Pat Metheny (guitare), Michael Brecker (saxophone ténor), Bill Stewart (batterie), Larrry Goldings (orgue). **Mezzo**

THÉÂTRE

17.50 La Surprise. Vaudeville de Pierre Saunil. Mise en scène d'Annick Blancheteau et Georges Sebag. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.40 Mer calme, mort agitée. Charles Némès. **Festival**
20.45 Le Lac du doute. Carl Schenkel. **RTL 9**
20.50 Le Secret d'Iris. Elisabeth Rappeneau ✪ **Téva**
22.10 Mes années d'enfer. Corey Allen. **Festival**

SÉRIES

20.45 Les Chemins de l'étrange. L'esprit de la forêt. **13ème RUE**
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Entrelacs ✪. Le collaborateur ✪ **Canal Jimmy**
23.15 That 70's Show. Halloween (v.o.) ✪ **Canal Jimmy**
0.05 Les Soprano. Il est ressuscité (v.m.) ✪ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Musiques.
21.00 Victor Hugo. Invité : Michel Winock.
22.00 Journal. **22.10** Terres étrangères. .
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Radio France et Montpellier. *Rinaldo*. Opéra de Haendel. Par der Freiburger Barockorchester, dir. René Jacobs, Vivica Genaux (Rinaldo).
23.00 Sur un autre ton. En direct.
0.00 Festival de Radio France et Montpellier.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Children's Corner*, de Debussy et Capelt, dir. Y.P. Tortelier ; Œuvres de Ravel, Chabrier. 20.40 *Aroldo.* Opéra de Verdi. Par le Chœur et l'Orchestre du Mai musical florentin.
22.55 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mendelssohn, R. Schumann, Liszt.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

JEUDI 1er AOÛT

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.40** D'une vie à l'autre Téléfilm. Rachel Feldman. Avec Tracey Gold, Kevin Dobson (EU, 2001) ✪ **16.25** Dingue de toi Les voisins et leur chien. Série **17.05** Melrose Place Donneur malgré lui. Série **17.55** Sous le soleil Vertiges de l'amour. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Julie Lescaut Trafics. Série. Avec Véronique Genest, Jérôme Anger, Mouss Diouf, Bruno Todeschini. 9498178
Après la découverte du cadavre d'un routier poignardé sur un parking d'autoroute, Julie Lescaut épaulée par un collègue de la Direction nationale des enquêtes douanières, s'attaque à un réseau de prostitution...

22.40 Harcèlement fatal Téléfilm. Michael Switzer. Avec Brooke Shields, Richard Thomas, Viveka Davis, William Allen Young, Richard Yniguez (EU, 1993) ✪. 6567371
Une jeune ingénieur va vivre un véritable cauchemar quand son collègue de travail, fou amoureux d'elle, sombre dans une passion obsessionnelle...
0.20 Koh Lanta Episode n°5 **1.25** Certains Leeb jazz à Nice [4/6] 3669208.

2.25 Reportages Gascon, Tourangeau, Poitevin... Compagnons du devoir **2.55** Scottish Games, la force de la tradition Documentaire **3.45** Mode in France Haute-couture Automne / Hiver 2002-2003 **4.45** Musique (15 min).

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.45** Inspecteur Morse Une langue de vipère [1 et 2/2]. Série **15.35** L'Enquêteur Le trou noir. Série **16.25** Un livre **16.30** Jesse Sexe, mensonges et rodéo. Série **16.55** Le Numéro gagnant **17.20** Hartley, cœurs à vif Série **18.05** Tous au club **18.55** JAG Tireur d'élite. Série **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.

20.55 Faites entrer l'accusé Richard Roman, le procès d'un innocent. Documentaire. Marie-Sophie Tellier-Viguié, Bernard Faroux et Christian Gérin. Magazine présenté par Christophe Hondelatte. 229246
Le 26 juillet 1988, la petite Céline Jourdan, âgée de sept ans, est violée et assassinée près d'une rivière, dans un village du sud de la France...

22.25 Comme on s'aime Tendres machos. Magazine présenté par Gaël Leforestier. Invités : Jean-Pierre Mocky, Patrick Chesnais, Dominique Lavanant, Lio. Au sommaire : Les guerriers amants ; Comment devenir une bombe sexuelle ; La nouvelle presse masculine ; Patrick et Tania ; Du macho au papa poule. 9276230
0.00 Journal de la nuit, Météo **0.25** Nikita Un temps pour chaque chose. Série ✪.

1.00 Eurocops Jouez avec le feu. Série **1.55** De Zola à Sulitzer Documentaire **2.25** Les Z'amours **2.55** Pyramide **3.25** 24 heures d'info **3.45** L'Enquêteur La dernière chance de Théo. Course mortelle. Série (110 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix Magazine **14.25** Drôles de dames Problèmes de cœur. Série **15.20** La Justice du désespoir Téléfilm. Armand Mastroianni. Avec Lesley Ann Warren, Bruce Davison (Etats-Unis, 1993) **16.50** Côté vacances A Aix-les-Bains **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir.

20.55 Marquise Film. Véra Belmont. Avec Sophie Marceau, Bernard Giraudeau, Lambert Wilson, Patrick Timsit, Thierry Lhermitte. *Comédie dramatique* (France, 1997). 415081
L'histoire d'une jeune comédienne révélée par Molière et Racine.

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.20 Rendez-vous ■ Film. André Téchiné. Avec Juliette Binoche, Lambert Wilson, Wadeck Stanczack, Jean-Louis Trintignant. *Drame* (France, 1985) ✪ 6252536
Une jeune provinciale débarque à Paris pour faire du théâtre. Un récit de formation cruel.
0.40 La Case de l'oncle Doc L'Esprit de Mopti Economie et philosophie de l'échange au Mali. Documentaire. Moussa Ouane.

1.35 Capitaine Flam La capture du professeur **2.05** Soir 3 **2.30** Des racines et des ailes **4.20** Côté vacances A Aix-les-Bains. Magazine (90 min).

CANAL+

14.30 Le Journal des sorties **14.40** The Cell ■ Film. T. Singh. Avec Jennifer Lopez. *Suspense* (EU, 2000) ✪ **16.25** Spin City Série **16.50** On appelle ça... le printemps ■ ■ Film. H. Le Roux. Avec M. Canto. *Comédie de mœurs* (Fr., 2001) ✪ ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.30** Allô la Terre, ici les Martin Série **19.00** Le Cours Florent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'info » **20.05** Burger Quiz.

20.45 Cecil B. DeMented ■ Film. John Waters. Avec Melanie Griffith, Stephen Dorff, Alicia Witt, Larry Gilliard Jr.. *Comédie satirique* (Etats-Unis, 2000) ✪. 272772
Un cinéaste indépendant kidnappe une vedette pour réaliser son film. Une satire plaisante mais un peu courte d'Hollywood.

22.10 Duos d'un jour Film. Bruce Paltrow. Avec Maria Bello, Andre Braugher, Paul Giamatti, Huey Lewis, Gwyneth Paltrow. *Comédie* (EU, 2000) ✪. 4455979
Road-movie mou à la base de concours de karaoké.
23.55 Spin City (v.o.). Série **0.20** Downtown Le bar (v.o.). Série **0.40** Le Trou ■ ■ ■ Film. Jacques Becker. Avec Michel Constantin, Jean Keraudy. *Drame* (Fr., 1960) ✪ 54855753.

2.55 Le Voyage de Felicia ■ Film. Atom Egoyan. Avec Bob Hoskins, Elaine Cassidy. *Drame* (Can. - GB, 1999) ✪ 23766666 **4.50** Downtown La convention (v.o.). Série (20 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma Julianne Moore **14.35** Jouets de Chine **15.35** Nicolas Cage, le triomphe d'un marginal **16.35** Des bateaux et des hommes Le « Riva », un rêve d'acajou **17.30** 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète Le territoire des tigres **19.00** Voyages, voyages Sardaigne **19.45** Arte info **20.10** Météo **20.15** Reportage Espagne, la guerre de l'eau.

20.40 Première séance - Le Trio Film. Hermine Huntgeburth. Avec Götz George, Christian Redl, Jeanette Hain, Felix Eitner, Angelika Bartsch. *Comédie dramatique* (Allemagne, 1997). 582536
Les tribulations d'un trio aux goûts sexuels variables.

22.20 Thema - Papous LE DERNIER DES PAPOUS. EN ATTENDANT JÉSUS, L'ÉVANGILE SELON LES PAPOUS. Documentaire. Thomas Balmès (2000). 7117826
23.45 Thema - Tinpis Run Film. Pengau Nengo. Avec Suzi Buri, Gerard Gabud. *Comédie satirique* (Fr. - Bel. - PNG, 1990, v.o.) 7697623
Un Papou intégré dans une ville propose sa fille en mariage au jeune homme qui l'a secouru.

1.15 Berlin Alexanderplatz Téléfilm. Rainer Werner Fassbinder. Avec Günter Lamprecht (All., 1980) 8814753 **2.15** Palettes, le Caravage « Anges et bourreaux : cycle de saint Matthieu », 1599-1600. Documentaire (30 min).

M6

13.35 Obstacle à l'amour Téléfilm. Lamont Johnson. Avec Richard Chamberlain (EU, 1997) **15.20** Les Anges du bonheur Ce n'est qu'un au revoir. Série **16.10** M6 Music **16.55** C'est l'after **17.50** Le Clown L'ennemi invisible. Série **18.50** Sydney Fox Lettre d'amour. Série **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Beaucoup de bruit pour rien. Série.

20.50 Opération séduction aux Caraïbes Episode 5 : Ce soir, un garçon quitte le bateau. Divertissement 203178

22.10 Le Masque de fer Film. Henri Decoin. Avec Jean Marais, Claudine Auger, Gisèle Pascal, Jean-François Poron. *Cape et épée* (Fr. - It., 1962) ✪. 5889826
L'inépuisable stock des films de cape et épée français.

0.30 Cadavres exquis ■ Film. Francesco Rosi. Avec Lino Ventura, Fernando Rey. *Policier* (Fr. - It., 1975) ✪ 8356821.

2.29 Météo **2.30** C'est l'after Magazine **3.20** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (340 min) 61382173.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.10 Retour à Howards End ■ ■ James Ivory (GB, 1992, v.m., 140 min) ✪ **CineCinemas 3**
13.30 Conte d'été ■ ■ Eric Rohmer (France, 1996, 110 min) ✪ **CineCinemas 1**
13.35 Tarakanova ■ ■ Fédor Ozep (France - Italie, 1938, N., 90 min) ✪ **CineClassics**
14.25 49e parallèle ■ ■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1941, N., v.o., 115 min) ✪ **Cinétoile**
15.30 Mille milliards de dollas ■ ■ Henri Verneuil (France, 1981, 125 min) ✪ **CineCinemas 3**
18.05 Deux ■ ■ Claude Zidi (France, 1988, 95 min) ✪ **CineCinemas 3**
18.50 L'Homme sauvage ■ ■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1969, 115 min). **TCM**
20.35 Elle et lui ■ ■ Leo McCarey (Etats-Unis, 1957, 110 min). **TMC**
20.45 Tout feu, tout flamme ■ ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) ✪ **CineCinemas 2**
20.50 Le Thé au harem d'Archimède ■ ■ Mehdi Charef (France, 1984, 115 min) ✪ **Téva**
20.50 Khartoum ■ ■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1966, 125 min). **TF 6**
22.05 Conte d'automne ■ ■ Eric Rohmer (France, 1998, 110 min) ✪ **CineCinemas 3**
22.10 Acte de violence ■ ■ Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 80 min). **TCM**
22.30 Calme blanc ■ ■ Philip Noyce (Australie, 1989, v.m., 95 min) ✪ **CineCinemas 2**

DÉBATS

17.25 Docs & débats. L'islam aujourd'hui, conquérant ou tolérant ? **Odyssée**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Saisons du saumon. Le bûcheron et ses oursons. Charmeurs de serpents. **National Geographic**
17.10 Comme à la télé. Invités : Patrice Laffont ; Dominique Ambiel ; Jean-Claude Bourret. **Match TV**
17.10 Les Lumières du music-hall. Eddie Constantine. Dick Rivers. **Paris Première**
19.00 Explorer. Docteur alligator. Une passion, le python. Lumières ! Caméra ! Ours ! Profession dentiste au zoo. **National Geographic**
22.25 Recto Verso. Invité : Claude Rich. **Paris Première**
23.20 Jean Edern's Club. A vos marques. **Paris Première**
23.35 Téva déco régions. La côte d'émeraude. **Téva**
23.50 Plaisir de France. Hubert de Givenchy. **Match TV**

DOCUMENTAIRES

17.15 Duel sur le Tour. **Planète**
18.00 Les Grandes Batailles. Les conquêtes normandes. **La Chaîne Histoire**
18.30 Les Chemins de l'art. [2/4]. **Histoire**
19.00 Voyage pratique. Angleterre : Londres, royale. **Voyage**
19.00 Biographie. Bill Clinton, l'ambitieux. **Chaîne Histoire**
19.05 Georges Brassens. **Odyssée**
19.45 Les Grands Crimes du XXe siècle. L'assassinat du maire de San Francisco. **Planète**
19.45 Les Mystères de l'Histoire. Exodus, un voyage désespéré. **La Chaîne Histoire**
20.00 Qui singe qui ? [1/3]. **National Geographic**
20.00 Sous la mer. Les requins dormeurs géants du Mozambique. **Odyssée**
20.05 Le Cinéma des effets spéciaux. Créatures androïdes. **CineCinemas 1**
20.45 Société et histoire - Meurtre en direct. **Planète**
21.00 A la pointe de la science. **National Geographic**
21.40 Vietnam, après les bombes. **Planète**
22.00 Venus d'ailleurs. Retour à Tchernobyl. **National Geographic**
22.30 Profession éco-reporter. **National Geographic**
22.35 Les Feux de la rampe. [11/22]. Annie Girardot (première partie). **CineCinemas 1**
22.45 L'Album. La famille Lennon. **Téva**
23.15 Les Grands Crimes du XXe siècle. John Dillinger, l'ennemi public numéro 1. **Planète**
0.00 L'Enfance dans ses déserts. [2/7]. **Odyssée**
1.00 Egypte, dieux et démons. [5/5]. Post-mortem. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Plongeon. Championnats d'Europe. 3 m synchronisé messieurs. A Berlin (Allemagne). **Eurosport**
16.15 Natation. Championnats d'Europe. **Eurosport**
17.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (Canada, 4e jour). **Pathé Sport**
1.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (Canada) (4e jour). **Pathé Sport**

DANSE

18.00 Groosland. Chorégraphie de M. Marin. Musique de Bach. Par le ballet national des Pays-Bas. **Mezzo**
0.00 Russlan et Ludmila. Chorégraphie d'Andreï Petrov. Musique de Glinka. Par le ballet du Kremlin. Avec A. Nabokina (Ludmila), O. Korzenkov (Russlan). **Mezzo**

MUSIQUE

19.15 Festival de Radio France et de Montpellier. Avec Laurence Power (alto), Simon Crawford (piano). **Mezzo**
21.00 Otello. Opéra de Verdi. Mise en scène de Boiso. Par l'Orchestre et le Chœur des Arènes de Vérone, dir. Zoltan Pesko. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.30 La Petite Dorrit. Christine Edzard. [4/6]. **Festival**
20.40 La Faute. Sherry Hormann. **Festival**
21.00 Mon père avait raison. Roger Vadim. **Paris Première**
22.20 Les Monos. Didier Grousset. **TV 5**

SÉRIES

18.05 K 2000. La machine à tuer. **13ème RUE**
18.15 La Vie à cinq. Incidents de parcours ✪. Direction opposée ✪ **Téva**
20.00 Stargate SG-1. [2/2]. Victoires illusoires. **Série Club**
20.25 The Crimson Ghost. Atomic Peril (v.o.) ✪ **CineClassics**
22.25 Manhattan, AZ. Vaches maigres ✪ **Canal Jimmy**
0.10 The PJ's, les Stubbs. He's Gotta Have It. **Série Club**
0.20 I Love Lucy. Don Juan and the Starlets (v.o.) ✪ **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Les Grands Débats contemporains.
20.30 Musiques. Par Pierre Guyotat.
21.00 Victor Hugo. Invitée : Anne-Martin Fugier. Victor Hugo et les femmes.
22.00 Journal.
22.10 Terres étrangères.
0.00 Du jour au lendemain. Rediffusion.

FRANCE-MUSIQUES

17.57 Festival de Bayreuth. *La Tétralogie : Le Crépuscule des dieux.* Opéra de Wagner. Par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Adam Fisher.
0.00 Festival de Radio France et Montpellier.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres d'Abel, Fasch, Telemann, Benda.
20.40 Le Jeune Chopin à Varsovie. *La Pie Voleuse* : ouverture, de Rossini, par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Claudio Abbado ; Œuvres de Chopin, Field, Weber, Haendel, Paganini et Spada...
22.37 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Chopin, Spohr.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ✪ Tous publics ✪ Accord parental souhaitable ✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ✪ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

LA BALADE DE L'ÉTÉ

Provence à l'aplomb du Verdon

Mieux vaut partir à l'assaut des falaises plutôt que serpenter au fond des gorges, trop encombrées pendant les mois d'été, pour prendre la mesure de cette gigantesque entaille et du courage des rares hommes qui s'évertuent à faire vivre leurs hameaux accrochées aux versants.

Aborder les gorges du Verdon par le haut, c'est les saisir dans toute leur majesté, spectateur enfin solitaire de leur infinie grandeur. Pour cela, il faut s'arrêter là où personne n'ose, non loin de Castellane. A l'embranchement du chemin de Taloire, que l'on rejoint par la D 955 en provenance de Draguignan, par exemple. Et, là, partir en direction de ce hameau perdu.

Quelques lacets, le goudron s'estompe ; par un chemin de terre, on rejoint enfin les maisons. Serrées les unes aux autres, elles semblent figées dans le temps, à peine restaurées.

Des ruines aussi, un peu partout. Fruits de l'exode rural, elles ont surtout une origine plus dramatique : en 1951, un tremblement de terre a lézardé le village.

En haut du site, le chemin contourne un promontoire rocheux puis s'échappe à droite. En s'éloignant à travers les « robines » (versants érodés par les eaux, devenus stériles), on évalue l'isolement de ce hameau, que de rares habitants s'évertuent à faire vivre.

S'élevant sur une épine rocheuse, le sentier bifurque sèchement, en lisière de bois, et rejoint les Quatre-Chemins, à suivre sur la droite. Parois nues, calcaire éclatant, les gorges resplendissent alors qu'au loin Castellane disparaît peu à peu à l'horizon.

En face, autre sentinelle agrippée, le village de Chasteuil a pris la couleur des rochers. Le Pas-de-Soleils, le bien nommé, marque le terme de ce versant d'ubac. Du promontoire, la vue sur les gorges du Verdon s'impose comme une leçon de géographie tandis qu'en contrebas, à l'embranchement des routes de Castellane et de Comps-sur-Artuby, l'agitation fébrile des amateurs de plaisirs nautiques règne.

Retour obligé à Taloire pour tenter de rencontrer Jean-Christophe Noblet, éleveur de chèvres, ou Catherine Leroy, conservatrice du Musée des arts et traditions populaires de Castellane. L'un et l'autre sauront faire partager aux visiteurs quelques secrets encore enfouis.

Philippe Bourget
(Pays de Provence)

PRATIQUE

- **Renseignements** : office de tourisme de Castellane, tél. : 04-92-83-61-14.
- **A visiter :** Musée des arts et traditions populaires de Castellane, de juin à septembre de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf le lundi, tél. : 04-92-83-71-80.
- **Adresses** : le gîte de Chasteuil, chambres et table d'hôtes dans une ancienne école, tél. : 04-92-83-72-45 ; à Taloire, le fromage de chèvre de Jean-Christophe Noblet, tél. : 04-92-83-64-83 ; à Trigance, la Maison des produits du pays du Verdon, tél. : 04-92-83-64-83.

CARNET DE ROUTE

A Crostwitz, les Serbes de Lusace défendent leur école sorabe

CROSTWITZ (Allemagne)
de notre envoyé spécial

En Lusace, région au sud-est de la Saxe et du Brandebourg où vivent les Sorabes (ou Serbes de Lusace), une minorité slave, la moisson bat son plein mais déjà approche la rentrée. A Crostwitz, Chroscicy en sorabe, une langue entre tchèque et polonais, les enfants reprendront le 1er août le chemin de l'école. Pour la deuxième année consécutive, l'école sorabe du village n'accueillera pas de nouveaux collégiens. Faute d'élèves, le ministre saxon de l'éducation a fermé la classe. En août 2001, le bourg avait connu les plus importantes manifestations de l'histoire des Serbes de Lusace, opprimés pendant des siècles et menacés d'extermination par Hitler. Ils sont les derniers descendants des tribus slaves installées sur les rives de l'Elbe avant la colonisation germanique au début du deuxième millénaire. Pendant trois semaines, les parents d'élèves ont organisé des rassemblements et assuré illégalement l'enseignement en sorabe à la douzaine de collégiens inscrits. Ils ont finalement dû se résoudre, sous la pression des autorités, à envoyer les enfants au bourg voisin de Ralbicy (Ralbitz).

D. R.

« Dans les régions où le sorabe est vivace, on ferme les classes. »

Selon Jurij Luscanski, porte-parole de Domowina, la fédération des organisations et institutions sorabes, *« la mini-révolution de velours sorabe a marqué les consciences ». « Pendant cette mobilisation pour la défense de notre identité, nous avons compris que nous pouvions être forts »*, renchérit Bozena Pawlikec, fer de lance du mouvement de Chroscicy. *« Nous devons tout faire pour arrêter l'assimilation progressive qui conduirait à la disparition de notre langue et de notre culture »*, explique-t-elle.

Si les lois saxonnes et du Brandebourg sont censées garantir les droits des Sorabes, leur nombre diminue. Encore cent mille il y a quarante ans, ils ne sont plus que soixante mille à se déclarer sorabes dans toute la Lusace. Officieusement, environ seuls 25 000 parlent couramment la langue. *« La réalité est en contradiction avec le discours des hommes politiques allemands : ils assurent vouloir défendre notre langue et notre culture – ils ne parlent jamais d'identité – mais ils ferment nos écoles »*, estime Mme Pawlikec, animatrice du Centre de langue qui s'occupe de la formation des enseignants et de la diffusion du sorabe.

Il existe aujourd'hui six écoles primaires et six collèges où l'enseignement est en grande partie en sorabe et deux lycées, à Bautzen (Budysin) et Cottbuz (Chocebuz), les « capitales » de la haute et basse Lusace. *« Ces écoles n'ont pas le statut d'école minoritaire et sont donc régies par les mêmes règles que les autres (25 élèves par classe) et ne reçoivent pas de subvention supplémentaire »*, explique-t-elle. Ce système, introduit au début des années 1950 par le régime communiste, perdure mais a montré ses limites.

Après la réunification allemande, les responsables sorabes pour l'éducation ont cherché d'autres modèles d'enseignement. Inspirés par les écoles bretonnes Diwan, les Sorabes ont introduit, à partir de 1998, dans les écoles publiques de basse Lusace où le sorabe est en voie de disparition, le programme Witaj. Dès le plus jeune âge, les enfants sont plongés dans un milieu bilingue avec une maîtresse sorabe et une allemande. Ce sont, outre les familles sorabes qui redécouvrent leurs racines, en particulier les familles d'Allemagne de l'Ouest, installées pour des raisons professionnelles dans la région, qui envoient leurs enfants dans ces écoles. Quelque trois cents enfants les fréquenteront à la rentrée. Les Allemands établis depuis des générations dans la région n'ont jamais appris la langue de leurs voisins.

« Witaj est une chance, mais c'est un processus artificiel car on essaie de ressusciter le sorabe dans des régions où il a quasiment disparu alors que, dans les régions où il est vivace, on ferme des classes sorabes », souligne Bozena Pawlikec, qui ajoute, pour montrer les limites du programme : *« Ce projet implique par ailleurs le bilinguisme au quotidien, or nous en sommes loin. »* Le sorabe menace de devenir une langue parlée uniquement à la maison. *« Elle doit pouvoir être utilisée dans toutes les sphères de la vie pour évoluer. Bien que cela soit censé être possible selon la loi, dans aucune administration, service ou entreprise, vous ne pouvez communiquer en sorabe »*, soupire Mme Pawlikec. Le 9 août, à l'occasion du premier anniversaire des manifestations de Chroscicy, les représentants de la communauté sorabe réclameront officiellement l'autonomie scolaire aux autorités de Saxe et du Brandebourg afin d'instaurer un réseau adéquat d'écoles sorabes.

Martin Plichta

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'expérience des gares-centres de la SNCF

UNE EXPÉRIENCE se poursuit en vue de substituer la route au rail pour certains transports de marchandises sur les lignes secondaires grâce à la création de « gares-centres ». Il est évident que, s'il se constituait actuellement, le réseau de nos chemins de fer comporterait moins de lignes, et, même sur les lignes à construire, moins de gares ouvertes au service marchandises, l'espacement des gares étant fonction du rayon d'action d'un camion ordinaire et non plus du cheval auquel il fallait avoir recours pour assurer les transports terminaux au moment de la construction des voies ferrées. Mais ces gares, en nombre plus réduit, disposeraient d'un équipement moderne et d'un service routier annexe capable d'assurer pour tout un ensemble de communes la liaison entre le rail et la route. On réaliserait d'ailleurs ainsi la concentration des moyens qui est aujourd'hui la condition d'un bon rendement dans toutes les industries. C'est à cette idée de base que se rattache le projet des « gares-centres ». Il s'agit en fait d'organiser la desserte des marchandises dans une zone territoriale, d'une superficie d'environ 30 kilomètres de rayon et située autour d'une gare-centre équipée aussi bien sur le plan routier que sur le plan ferroviaire.

(1er août 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Livres.** Trouvez chaque jour une critique de roman, biographie ou essai, pour vos lectures cet été. En séquence livres et sur la Une du site.

■ **Déserts.** Le désert n'est jamais tout à fait le même. Algérie, Soudan, Chili ou Tchad : *Le Monde* vous invite à redécouvrir ces étendues caractérisées par la sécheresse de leur climat, grâce à une sélection d'articles. Dans les thématiques de l'édition Abonnés.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 17
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 31 juillet 2002 : 502 446 exemplaires.